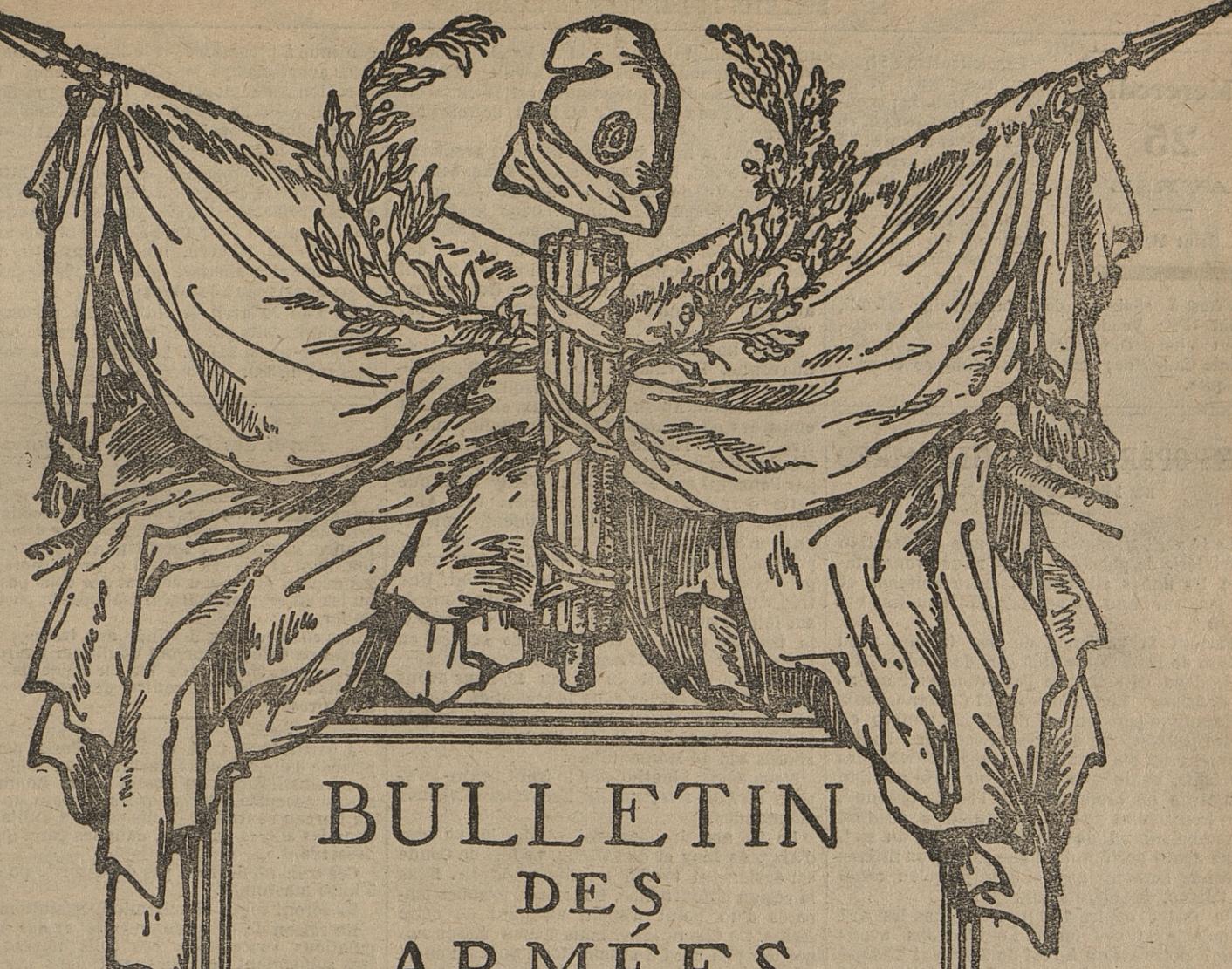


S.D.I.C



BULLETIN  
DES  
ARMÉES  
DE LA  
RÉPUBLIQUE

*Réserve à la Zone des Armées -*



3<sup>e</sup> Année. — N° 243.

Mercredi 25 Avril 1917.

Mercredi

25

AVRIL

Saint Marc

Le soleil se lève à 5 h. 44 (heure nouvelle) et se couche à 19 h. 54; la durée du jour est de 14 h. 10 le 25 avril et de 14 h. 23 le dimanche 29 avril.

La lune se lève à 7 h. 51 et se couche à 24 h. 38. Premier quartier le 29, à 6 h. 22.

Température normale : 10° 7.

Fêtes à souhaiter dans la semaine : Jeudi, saint Clet; Vendredi, saint Anthime; Samedi, saint Vital; Dimanche, saint Robert; Lundi, sainte Catherine; Mardi, saint Philippe et saint Jacques.

## LES OPÉRATIONS MILITAIRES DU 16 AU 22 AVRIL 1917

Le 16 avril au matin, après une préparation d'artillerie de plusieurs jours, nous avons attaqué les lignes allemandes entre Soissons et Reims, sur une étendue de 40 kilomètres environ.

Pourtant la vaillance de nos troupes a eu raison de l'énergique défense de l'adversaire qui, dans l'attente de l'attaque, avait amené 19 divisions. Entre Soissons et Craonne, toute la première position allemande est tombée en notre pouvoir. Au dire des prisonniers, l'ordre formel avait été donné aux troupes allemandes de tenir, coûte que coûte, sur cette position renforcée en profondeur. A l'est de Craonne, nos troupes ont élevé la deuxième position ennemie, au sud de Juvincourt. Plus au sud, nous avons porté notre ligne jusqu'aux lisières ouest de Berméricourt et pris jusqu'au canal de l'Aisne, de Loivre à Courcy.

De fortes contre-attaques allemandes ont échoué sous nos feux. Le 17, nous avons élargi notre action à l'est de Reims et attaqué entre Prunay et la route de Saint-Hilaire à Saint-Souplet. Malgré de violentes rafales de pluie et de neige, nos soldats ont élevé, sur un front de 15 kilomètres, toute la première position allemande. Au nord de Moronvilliers, nos troupes ont brillamment conquis une ligne de hauteurs solidement organisées, depuis le

mont Cornillet jusqu'à l'est de Vaudesincourt. Plus à l'est, nous avons enlevé le village d'Auberville et le saillant puissamment fortifié formé autour de ce village sur un front de 10 kilomètres.

Pendant la nuit du 17 au 18, nous avons enlevé, à l'ouest, le village de Chavonne, achevé la conquête de Chivy et poussé jusqu'aux abords de Bray-en-Laonnois. Dans le secteur de la Ville-au-Bois, nous avons conquis plusieurs ouvrages fortifiés, ainsi que la totalité des bois à l'est de cette localité, qui est également en notre possession. En Champagne trois contre-attaques ennemis ont été arrêtées net par nos feux.

Le 18, nos troupes ont enlevé, au nord de Chavonne, le village d'Ostel, Bray-en-Laonnois et tout le terrain à l'est jusqu'aux abords de Courtecon. Au sud de Laffaux, elles se sont emparées de Nantheuil-la-Fosse. Enfin, sur la rive sud de l'Aisne, une attaque vivement menée nous donnait la tête du pont organisé par l'ennemi entre Condé et Vailly ainsi que cette dernière localité en entier. Les Allemands ont lancé une très violente contre-attaque à l'effectif de deux divisions sur nos positions entre Juvincourt et l'Aisne. Ils n'ont pu aborder nos lignes en aucun point. Une très violente attaque a été également repoussée sur le plateau de Vaucrèze. A l'est de Coucy, la brigade russe a complété ses succès en s'emparant d'un ouvrage fortifié.

Pendant la nuit du 18 au 19, nous avons poursuivi nos succès dans le massif de Moronvilliers. Nous avons enlevé le Mont-Haut et plusieurs hauteurs à l'est, dont la côte 227, aux abords sud de Moronvilliers.

Nous avons identifié sur le front, entre Soissons et Auberville, douze nouvelles divisions allemandes.

Le 19, nos troupes ont occupé les villages d'Aizy, de Jouy et de Laffaux. Le fort de Condé est également tombé en notre pouvoir. Dans la région d'Heurtebise, nous nous sommes emparés d'un point d'appui au nord de cette ferme. En Champagne, nous avons élargi nos positions au nord du Mont-Haut. Au nord-ouest d'Auberville, nos troupes ont brillamment élevé, sur un front de deux kilomètres, un système de tranchées fortement organisé, reliant ce village au bois de Moronvilliers, et elles ont rejeté l'ennemi aux lisières sud de Vaudesincourt.

Pour la même raison, il est interdit d'envoyer, dans les colis, soit des liquides, soit des denrées alimentaires périssables.

Le soleil se lève à 5 h. 44 (heure nouvelle) et se couche à 19 h. 54; la durée du jour est de 14 h. 10 le 25 avril et de 14 h. 23 le dimanche 29 avril.

La lune se lève à 7 h. 51 et se couche à 24 h. 38. Premier quartier le 29, à 6 h. 22.

Température normale : 10° 7.

Fêtes à souhaiter dans la semaine : Jeudi, saint Clet; Vendredi, saint Anthime; Samedi, saint Vital; Dimanche, saint Robert; Lundi, sainte Catherine; Mardi, saint Philippe et saint Jacques.

### Envoi des Colis aux Militaires

En raison des difficultés actuelles pour acheminer dans de bonnes conditions les colis postaux adressés à des militaires aux armées en France, ces colis ne seront plus, à partir d'aujourd'hui et jusqu'à nouvel ordre, acceptés par les dépôts, le bureau central des colis postaux ou les différentes administrations de chemins de fer.

Les colis postaux destinés aux troupes françaises en Orient pourront continuer à être expédiés par chemin de fer ou regis dans les dépôts et au bureau central des colis postaux militaires.

A partir du 25 avril et à titre d'essai pour la période d'été, les colis destinés aux militaires et marins français en Russie et en Roumanie seront acceptés à Paris par les bureaux de ville du bureau central des colis postaux militaires; pour les autres localités, dans les gares qui les desservent.

Ces colis ne devront pas dépasser le poids de 5 kilos maximum.

Ils seront reçus et acheminés gratuitement. En raison de la durée du trajet et des manipulations successives, ces colis doivent être très solidelement emballés, soit dans des caisses en bois, soit dans de la toile cousue, soit dans du papier d'emballage extra fort. L'adresse devra, autant que possible, être écrite sur le colis même.

Pour la même raison, il est interdit d'envoyer, dans les colis, soit des liquides, soit des denrées alimentaires périssables.

## HAUTE PAYE DE GUERRE (Décret et Instruction)

Le Président de la République française,

Décrète :

### TITRE I<sup>e</sup>

#### HAUTES PAYES DE GUERRE

**Art. 1<sup>r</sup>.** — Les sous-officiers, caporaux et soldats qui ont satisfait aux obligations du service actif imposées par la loi de recrutement régissent leurs classes respectives et qui ont accompli, en sus, depuis la mobilisation, deux années de présence effective sous les drapeaux, ont droit à une allocation journalière dite « haute paye de guerre ».

**Art. 2.** — La haute paye de guerre est fixée à un taux uniforme par grade, savoir :

Sous-officiers : 1 fr. par jour.

Caporaux fourriers et caporaux : 60 centimes par jour.

Soldats : 20 centimes par jour.

**Art. 3.** — La haute paye de guerre est due pour les journées de présence ou d'absence qui ouvrent, en vertu des dispositions réglementaires en vigueur, le droit à la solde ou aux indemnités de déplacement (journalière ou partielle).

Art. 4. — Les dispositions des articles 1 à 3 ne sont pas applicables aux sous-officiers, caporaux et soldats qui bénéficient d'une solde mensuelle ou d'une haute paye, soit en vertu des dispositions des lois de recrutement relatives aux engagements, renagements ou commissions, soit en vertu des dispositions des décrets des 10 janvier 1912 et du 26 mai 1910, complétés par celui du 16 janvier 1915.

Les sous-officiers à solde mensuelle ont, toutefois, jusqu'au 30 juin 1917, le droit d'opter pour la solde journalière augmentée de la haute paye de guerre instituée par le présent décret. Cette même faculté d'option est réservée dans l'avenir à tout sous-officier, au moment où il se trouve avoir accompli le temps de service requis pour l'admission à la solde mensuelle.

Art. 5. — Les dispositions des articles 1 à 3 sont applicables aux militaires recevant la solde journalière prévue au tarif n° 4 du décret du 11 janvier 1913 (paragraphes 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup>) et au tarif n° 5 du décret du 26 mai 1910; ainsi qu'aux militaires français et étrangers, des troupes du Maroc, à solde journalière.

Art. 6. — En aucun cas, la haute paye de guerre ne peut faire l'objet de délégation.

### TITRE II INDEMNITÉS DE COMBAT

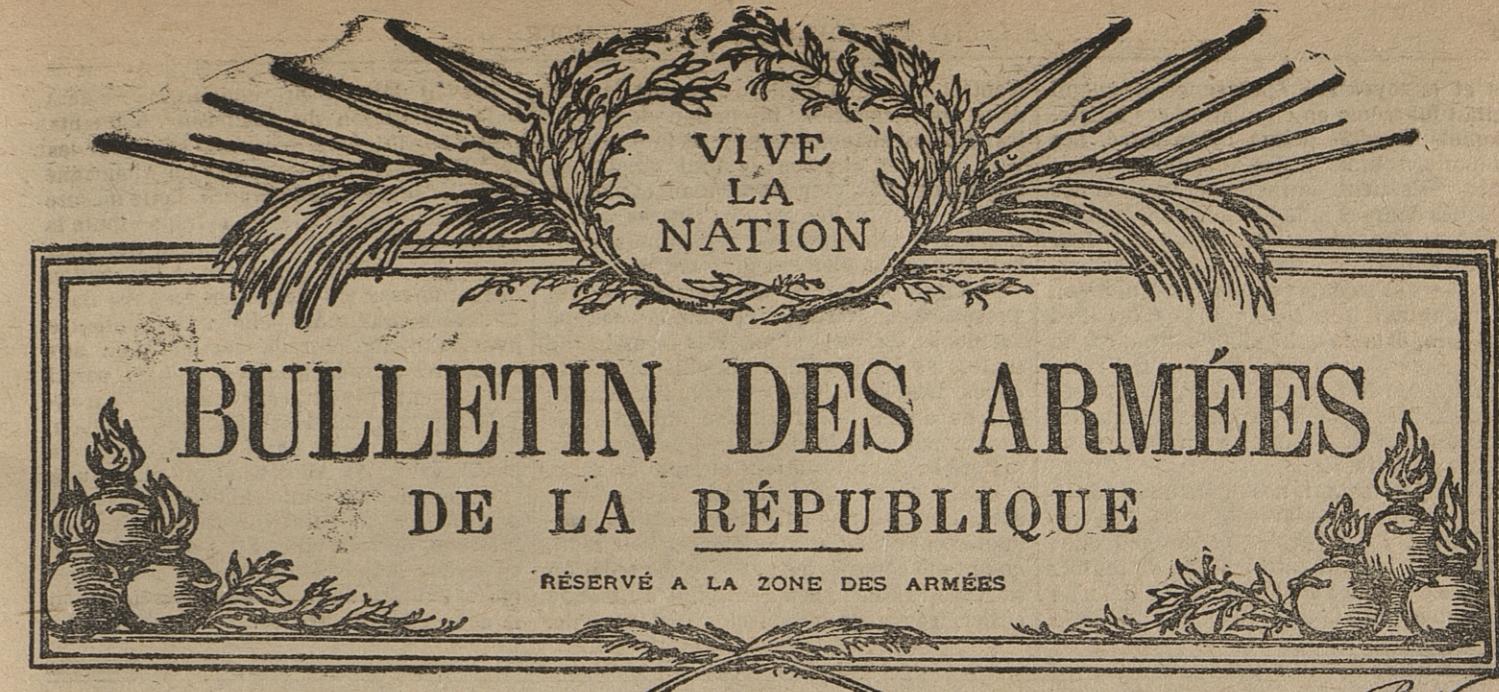
Art. 7. — Il est alloué une indemnité spéciale journalière dite « indemnité de combat » dont le taux uniforme est de 1 fr que soit le grade du bénéficiaire, aux sous-officiers, caporaux ou soldats qui sont engagés directement dans le combat, et que le commandement désigne en se renfermant dans la limite des crédits budgétaires.

Art. 8. — L'indemnité de combat est allouée par le commandement qui indique les formations, unités ou fractions d'unités dont les sous-officiers, caporaux ou soldats ont eu droit à la date indemnité.

Pour les troupes en secteur, l'autorisation de percevoir l'indemnité de combat peut être donnée d'avance pour la durée pendant laquelle lesdites troupes se trouveront directement engagées dans la défense du secteur.

Art. 9. — Dans les quinze premiers jours de chaque mois, il est rendu compte au ministre par les généraux commandant en chef des sommes allouées au titre des indemnités de combat pendant le mois précédent.

(Lire la suite page 15.)



## Les Crimes allemands dans les Régions envahies

Du haut de la tribune de la Chambre, le président du Conseil a dénoncé et flétrit les actes monstrueux commis par les Allemands dans les régions récemment libérées par nos armes.

Voici maintenant les constatations faites à ce sujet, dans un rapport spécial, par la commission instituée en vue de constater les actes commis par l'ennemi en violation du droit des Gens.

C'est le huitième de ce genre. Nous donnons aujourd'hui la première partie de ce réquisitoire écrasant, présenté à M. le président du Conseil par MM. Georges Payelle, premier président de la cour des comptes; Armand Mollard, ministre plénipotentiaire; Georges Maringer, conseiller d'Etat, et Edmond Paillot, conseiller à la cour de cassation.

Monsieur le président du Conseil,

Nous venons de parcourir une partie des régions de l'Oise, de l'Aisne et de la Somme qui, après avoir subi pendant plus de trente mois la domination allemande, ont été récemment délivrées du joug le plus lourd et le plus odieux.

Tout, dans le spectacle de dévastation que nous avons eu devant les yeux, déclèle une méthode si implacable et d'une si frappante uniformité qu'il est impossible de n'y pas voir l'exécution d'un plan rigoureusement établi :

Réduction des citoyens en servitude, enlèvement des femmes et des jeunes filles, pillage des foyers, anéantissement des villes et des villages, ruine de l'industrie par la destruction des usines, désolation des campagnes par le bris des instruments agricoles, l'incendie des fermes et l'abatage des arbres, tout a été mis en œuvre au même moment et avec la même férocité, pour créer la misère, inspirer la terreur et faire naître le désespoir.

Dans la plupart des localités où nous nous

sommes transportés, il ne semble pas qu'au début de l'occupation, l'ennemi se soit livré à des excès sanglants comparables en nombre à ceux qui ont marqué sa ruée à travers la Champagne et la Lorraine. Nous n'en avons pas moins relevé en plusieurs endroits des meurtres ou des violences graves envers les personnes.

A Noyon, lors de l'arrivée des Allemands, le 30 août 1914, les deux adjoints, MM. Jouve et Félix, contraints par un officier de se rendre avec le maire, M. Noël, sénateur de l'Oise, au devant d'une colonne qui s'approchait, et ramenés dans la ville à l'étrier du commandant, ont été frappés à coups de bois de lance, parce qu'ils avaient peine à suivre le pas des chevaux. Un autre habitant, M. Devaux, désigné pour rester avec eux comme otage à l'hôtel de ville, a été tué d'un coup de fusil par un soldat au moment où il sortait pour aller chercher un mouchoir. Le même jour, M. Momeux, concierge de la mairie, sans avoir manifesté la moindre velléité de rebellion, a essayé le coups de revolver d'un officier et a été ensuite brutalisé au point que sa santé, déjà ébranlée, ne s'est jamais rétablie. Il est mort assez longtemps après, mais très certainement des suites de la commotion qu'il avait éprouvée.

A Noyon également, la dame Delbecq a été tuée d'un coup de feu par un soldat ivre auquel elle refusait du vin, et M. Richard, boulanger, a reçu, à la fin du mois de septembre 1914, une balle qui l'a mortellement frappé, tandis qu'il causait tranquillement avec un de ses confrères devant la porte de celui-ci. Les Allemands ont prétendu qu'il avait été victime de l'imprudence d'un de leurs hommes; mais cette version n'a jamais été sérieusement établie.

Si les massacres ne paraissent pas avoir été plus nombreux dans les pays que nous avons pu visiter jusqu'ici, l'occupation s'y est, en tous cas, affirmée fort rigoureuse. Partout les réquisitions ont été continues. Les communes devant subvenir aux frais d'entretien des troupes cantonnées sur leur territoire, ont été frappées de contributions énormes. Pour y faire face, elles se sont vu imposer l'obligation, quand leurs ressources pécuniaires ont été épuisées, de former entre elles des unions en vue d'émettre du papier-monnaie sous forme de billets.

Ceux des maires qui refusaient de se prêter à cette combinaison étaient emprison-

nés et envoyés en Allemagne. L'ennemi mettait lui-même en circulation ces billets, auxquels il avait donné cours forcé. Les habitants, soumis à des vexations de tout genre, assistaient journellement au vol des quelques denrées alimentaires qu'ils possédaient et des objets mobiliers qui leur étaient le plus nécessaires. Dans les magasins, chefs et soldats prélevaient comme un dû ce qui tentait leur convoitise. C'est ainsi qu'à Ham, dans la quincaillerie Gronier, un personnage d'un grade élevé, qu'on dit être le grand-duc de Hesse, vint choisir diverses marchandises pour le paiement desquelles il se contenta de promettre un bon qui ne fut jamais délivré.

A chaque instant, nos infortunés concitoyens avaient à endurer de nouvelles restrictions à leurs droits et de nouvelles atteintes à leur dignité : ordre de rentrer chez eux le soir à sept heures et de n'en sortir qu'à huit heures du matin ; défense

d'entretenir de la lumière pendant la nuit dans les demeures ; injonction de saluer les officiers chapeau bas ; astreinte au travail dans les champs ; le tout sanctionné par des peines d'emprisonnement et par des amendes auxquelles les plus légères infractions à d'innombrables règlements donnaient continuellement prétexte. Mais rien ne saurait égaler en abomination ce qui s'est passé dans certaines communes, comme Fréniches, où, un jour du mois de mai 1915, toutes les jeunes filles du village, convouquées dans la maison affectée aux consultations du médecin militaire, ont dû subir l'examen le plus brutal et le plus révoltant, malgré leurs protestations et leurs cris.

C'est à partir du milieu de février dernier, c'est-à-dire du moment où les Allemands ont commencé à préparer leur repli, qu'ont été commis les actes de dépréciation sauvage qui, connus aujourd'hui du monde entier, révoltent la conscience universelle.

Il avait déjà été procédé antérieurement à la déportation de nombreux habitants, que l'envahisseur, séparant sans pitié les familles, envoyait travailler en Allemagne ou dans le nord de la France. Cette mesure est devenue générale et a frappé toute la partie valide de la population des deux sexes, de seize à soixante ans, à l'exception des femmes ayant de jeunes enfants. Dans toutes les communes, elle a été appliquée avec la même dureté, donnant lieu aux scènes les plus déchirantes. A Ham, parmi les six cents personnes emmenées, se trouvaient quatre malades de l'hospice. A Noyon, huit jours après un premier convoi expédié le 17 février, les Allemands ont choisi une cinquantaine de jeunes filles qui, évacuées de la région de Saint-Quentin, avaient été internées dans la ville. Elles ont toutes été envoyées dans le Nord, malgré les larmes et les supplications de leurs parents, dont la douleur était affreuse. (à suivre.)

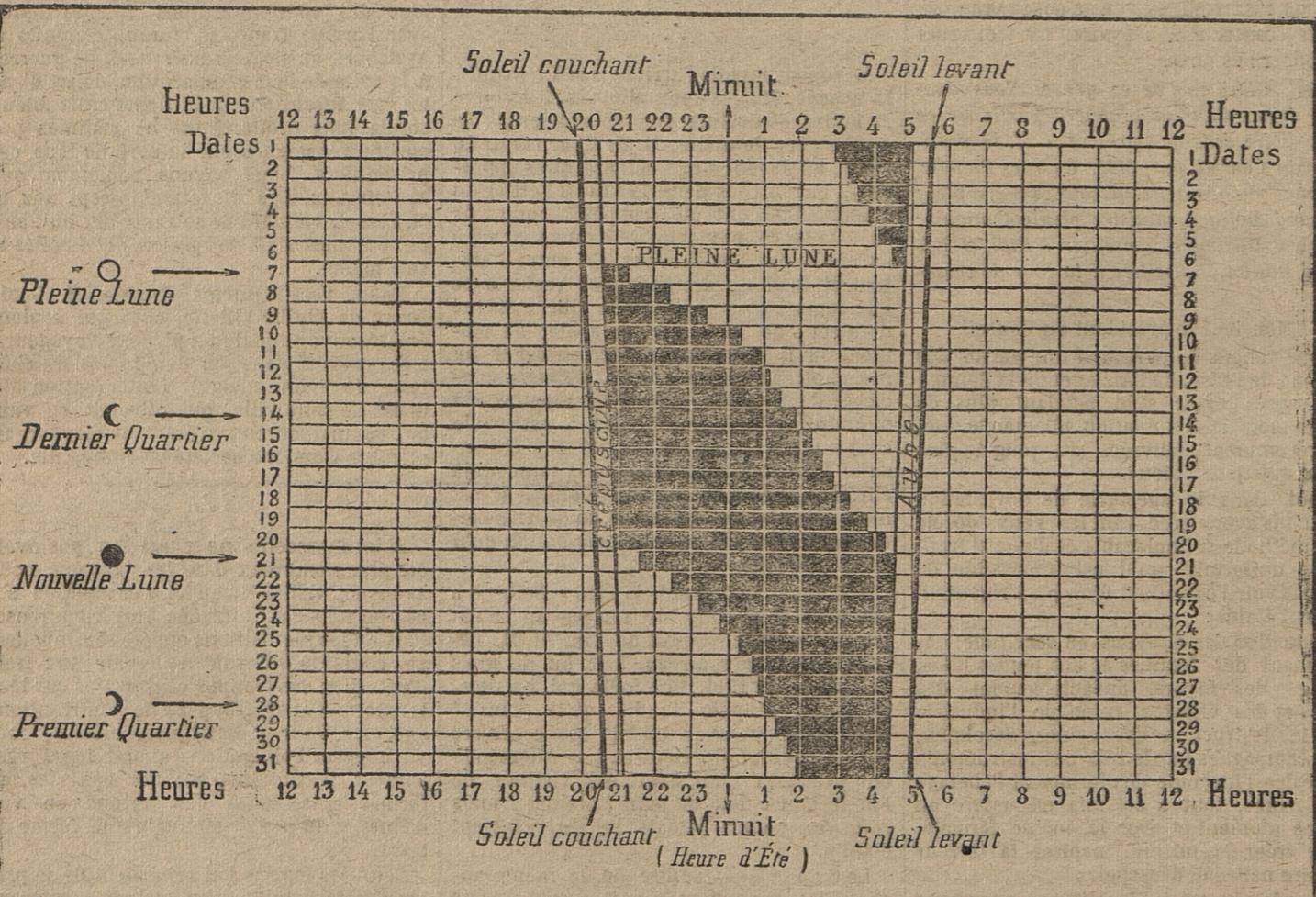
## QUAND FERA-T-IL CLAIR DE LUNE ?

Le graphique ci-dessous, applicable au mois de mai, est établi d'après les mêmes principes que celui que nous avons déjà dressé pour le mois de mars. Nos lecteurs l'ont vivement apprécié.

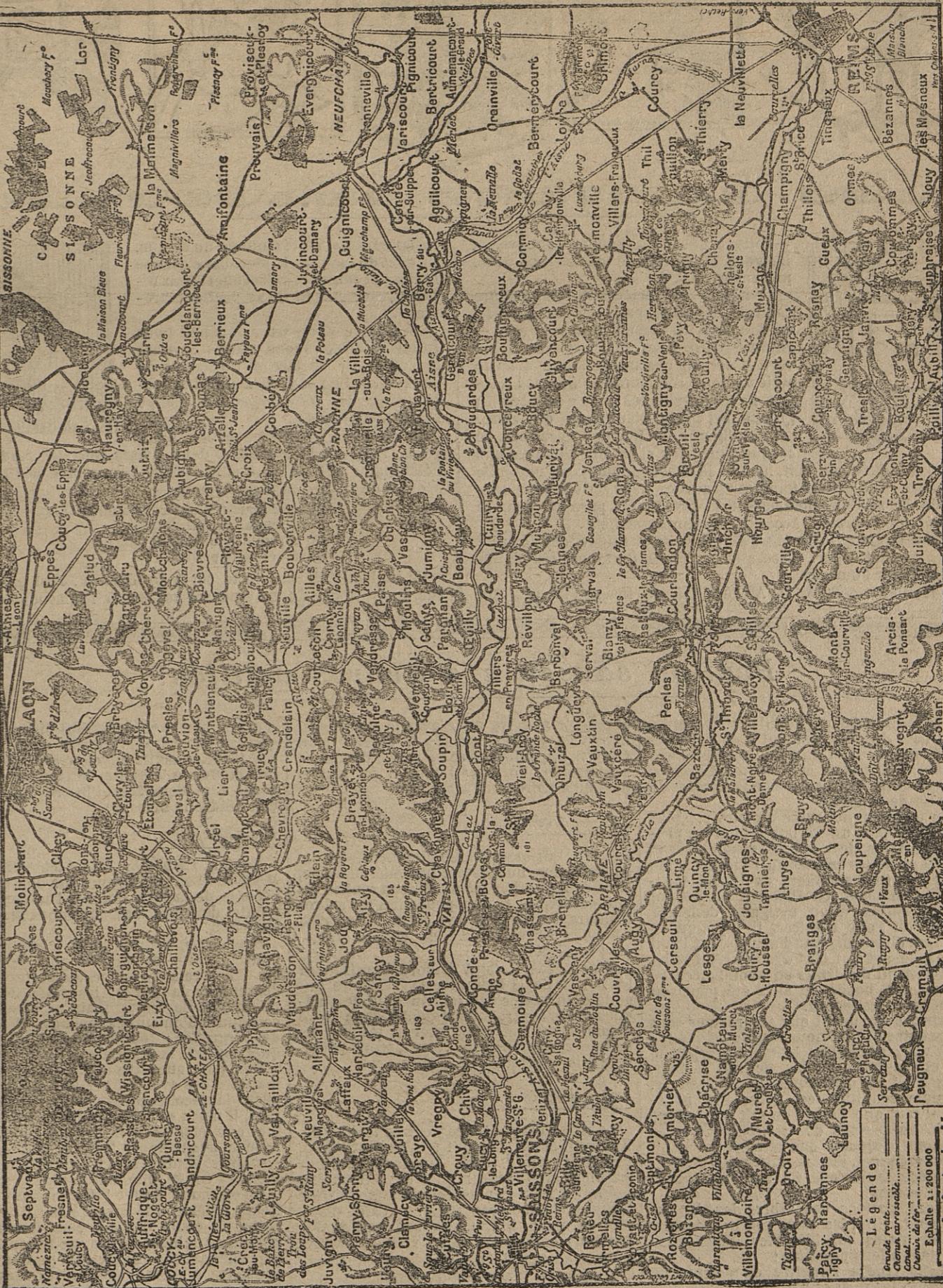
Nous reproduisons, pour ceux qui ne les auraient pas lues, les explications que nous avons données sur la manière d'utiliser ce graphique.

Fera-t-il, par exemple, clair de lune, et pendant combien de temps, à l'heure de la relève, du ravitaillement et des distributions, des corvées de travailleurs, des rondes d'officiers, des sor-

ties de patrouilles, etc., le 10 mai entre une heure et deux heures (heure d'été) ? Vous n'avez qu'à chercher sur notre tableau la date du 10 mai et vous constaterez qu'entre les deux lignes renforcées soleil levant, soleil couchant, une série de rectangles noirs et blancs. Les rectangles blancs indiquent le clair de lune. Ainsi, le 10 mai, le soleil se couchera à 20 h. 16, puis viendra le crépuscule et, un peu avant 21 heures, ce sera la nuit complète. Mais la lune se lève à minuit 18. Entre 1 heure et 2 heures (rectangle blanc), il y aura clair de lune, si les nuages le permettent, bien entendu.

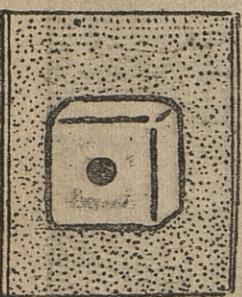


## L'OFFENSIVE FRANÇAISE : DE REIMS À SOISSONS





## LES CANONS ILLUSTRES



Nous avons reçu quelques nouveaux insignes, et la série ne touche sans doute pas encore à sa fin.

L'emblème qui forme cette fois la figure centrale de notre page est un superbe casque de poilu — mais un casque rayé — entouré d'un beau feuillage de chêne vert. C'est un charmant dessin dans le style de notre collaborateur Bernard NAUDIN. Le fond, selon les quatre sections du groupe, est blanc, bleu, rouge ou jaune.

Deux figures de femmes encadrent ce casque d'un galbe si parfait. L'une est une femme masquée; on voit, malgré le masque, que c'est une jolie Française. « Les petites femmes masquées, nous écrit le représentant de la section, demandent la faveur de paraître dans le *Bulletin des Armées*. » Accordé avec empressement.

L'autre figure qui se montre de profil, se distingue tout de suite par un bonnet léger. C'est une gracieuse Bretonne, œuvre du peintre Victor Fournier.

La section ... S. A. M. A. en a fait un insigne latéral. Son

insigne frontal représente, en un disque, un effet de lune sur la mer. Car c'est une section prodigue qui s'est offert deux félicités, en souvenir de sa poétique province.

Un service de réparations a pris pour emblème deux canons croisés derrière une auto vue de face et cantonnés de deux obus. Une section a choisi la toupee, rouge sur fond blanc. Un groupe s'est attribué le dé.

Le dé de la première section a un point, le dé de la deuxième, deux points, etc. Les voitures de l'état-major ont un dé à cinq points. Pourquoi le dé? Le chantonnier de la section nous répond :

D'abord nous roulons constamment;  
C'est une analogie.  
Nous sommes le dé dont dépend  
Quelquefois la partie...

Un seul animal, dans cette série de fétiches : c'est un corbeau sur un arbre perché, un amusant corbeau à l'énorme bec jaune.



## Peut-on sauver nos arbres mutilés?

En se retirant des pays qu'il occupa trente-deux mois durant, l'ennemi a détruit tout ce qui était meuble, immeuble, objet d'art, de luxe ou de besoin et il a même exercé sa rage sur les arbres des beaux vergers de notre île-de-France!

Plus un pommier, plus un poirier, plus un pêcher, plus un cerisier, plus un prunier! Certains de ces arbres sont sciés et gisent à quelques mètres du tronc découpé, certains autres semblent avoir été tourmentés, arrachés, cisailles. Il en est qui pendent encore à un moignon demeuré dans le sol. Pour d'autres, il n'y a même plus trace de ce qui, tant d'années, fut l'amie du villageois et qui, tant d'années, lui offrit régulièrement des fruits en abondance.

Pourtant, le boche en aura été pour son crime. *Rien n'est perdu.*

L'arbre, du moment que ses racines sont encore enterrées, et non pas toutes ses racines mais seulement la moitié, même le tiers et peut-être moins de ses racines, l'arbre n'est pas mort. Nous allons le sauver. Une seule condition est nécessaire pourtant : il faut que l'arbre ne soit pas coupé ou scié au-dessous de la greffe.

Emprisons-nous d'ajouter que ce n'est pas là un cas très fréquent. Encore, en ce cas, pourra-t-on guérir le malade. Ce sera un traitement plus long.

D'abord, parlons des arbres dont les racines sont déterrées dans des proportions plus ou moins considérables. Voici comment nous allons procéder :

Il nous faudra remettre en place avec précaution les racines déterrées après leur avoir fait subir des incisions dont la longueur varie avec la grosseur de la racine

et dont le nombre varie avec le nombre de nouvelles petites racines à obtenir pour rétablir l'équilibre avec la partie demeurée souterraine. Ce travail fait, il ne restera plus qu'à redresser l'arbre.

## Les Écorcés.

Nos poilus savent bien comment, le plus souvent, les Boches ont procédé. À l'aide, sans doute de hachettes et de serpettes, ils ont « écorcé », si l'on peut dire, les arbres fruitiers, constituant une sorte de bracelet, d'anneau de chair vive, de cinq à vingt-cinq centimètres.

Dans ce cas, il s'agit d'abord de rafraîchir les bords de la blessure, de l'enduire ensuite d'un mastic spécial. Au bout de quelques mois, les troygnonnements de la sève commencent à se manifester et les écorces se rejoignent sans avoir causé grand préjudice à la végétation de l'arbre.

## Les « Évidés ».

Le mot n'est peut-être pas très technique. Il répond assez pourtant à cette mutilation, très fréquente aussi, pratiquée surtout sur les gros arbres qu'il eut été moins prompt d'abimer plus complètement. (Nos troupes étaient trop près). A l'aide d'une scie et d'une hache, ils ont enlevé des triangles entiers de l'âme vive de l'arbre.

Dans ce cas, il faut que les parties contournant la plaie soient rafraîchies à la serpette en ayant soin de rafraîchir, en même temps que l'écorce, la plus grande partie de l'auvier. Ceci fait, comme ci-dessus

on mastique avec un enduit différent parce que la plaie est plus considérable.

Il faudra ensuite envelopper la plaie avec une étoffe, de la paille, de l'herbe, des fougères afin d'empêcher les rayons solaires d'atteindre la blessure.

## Les Décapités.

Quand l'arbre a été scié ou coupé, M. Coutant et moi faisons une incision dans l'écorce, de façon à toucher l'auvier, et aux points de trace des anciennes branches ; c'est tout.

Rappelons, comme nous le disons plus haut, que si — et la chose peut se présenter — l'arbre a été coupé ou sectionné au-dessous de la greffe, les soins demanderaient plus de temps mais ne seraient pas couronnés d'un succès moindre. Il suffirait de surgreffer : tout le monde sait ce en quoi consiste la surgreffe.

Mais pour que dans la majorité, la grande majorité des éventualités plus haut envisagées, la récolte puisse être obtenue dès 1918, il n'y a plus une minute à perdre. Il faut que tout le petit travail précis soit achevé avant le 1<sup>er</sup> juin 1917. Dans cinq semaines, donc, il sera trop tard. Que tout le monde y songe, que tout le monde se hâte.

Qu'on nous écrive ! Qu'on nous questionne ! Même si le hasard amena quelque poilu, au cours d'une permission dans la région d'Enghien, qu'il n'hésite pas à venir voir sur place ce que sont les jardins traités par notre méthode. Ces jardins sont situés 26-28, rue du Moulin, à Enghien-les-Bains.

GRUSSE-DAGNEAUX, H. COUTANT,  
Maire de Saint-Gratien. Prof. d'arboriculture

## Charlemagne était-il un Germain?

PAR M. CAMILLE JULLIAN, MEMBRE DE L'INSTITUT

Un jour de 1882, à Berlin, je rendais visite à notre ambassadeur, M. le baron de Courcel, aujourd'hui membre de l'Institut. Il voulut bien s'entretenir d'histoire avec moi. Comme il connaissait le passé aussi bien que le présent, il me parla longuement de Charlemagne. « Ils nous l'ont pris, me dit-il des Allemands, il faut le leur reprendre. Ils veulent le garder, comme ils veulent garder l'Alsace et la Lorraine. Mais nous devons à la France, et à la vérité, de reconquérir notre bien. »

C'est vrai. L'Allemagne savante a fait de Charlemagne un Germain. Elle l'a incorporé à son histoire. Elle se l'est annexé.

Voilà un des plus étranges caractères de la science historique allemande, de rechercher les grands hommes du passé et de les transformer en Germains. Elle leur applique la loi Delbrück. Elle leur applique le traité de Francfort. En quoi il y a chez elle quelque chose de maladif, une sorte de tarare indélébile, qui la mènera, si je peux dire, au suicide, car faire de la science historique un agent de conquête, c'est la mettre en lutte contre la vérité, c'est la supprimer comme science même.

Il n'importe. Les panthéonistes de l'érudition ont bien fait les choses. Clovis est, pour eux, un Germain qui a conquis les Gaules sur les Romains. Charlemagne est, pour eux, un autre Germain qui a conquis les Gaules sur les descendants de ce Clovis, trop gagnés aux habitudes romaines.

Autour de lui ce sont nobles, pieux et chevaliers allemands. Roland est un Germain (d'aucuns ont dit même un margrave de Brandebourg), et la *Chanson de Roland* est, en principe, une œuvre d'inspiration germanique, dont s'est emparé le chauvinisme français et en rafissant le caractère.

Charlemagne est pour eux le grand ancêtre, le fondateur de l'empire incomparable, saint, romain et germanique. Il réside à Worms, à Spire, à Aix-la-Chapelle, villes de sang allemand. De la Meuse à l'Oder, il glorifie le nom germanique et il arrête l'invasion slave. D'Otton le Grand à Guillaume II, la lignée des *Kaiser* se courbe devant lui dans une émotion reconnaissante.

Or la vérité, la voici.

Présenter l'avènement de la dynastie carolingienne et le règne de Charlemagne comme une réaction germanique sur le sol gaulois, comme une nouvelle conquête de notre pays par des Allemands, est proprement une sottise.

Tous ces Carolingiens, Pépin dit de Landen, Arnulf et les autres, sont nés sur sol gaulois, sur la rive gauche du Rhin. Supposez, si vous le voulez, que leurs ancêtres soient des Francs immigrés avec Clovis, deux ou trois siècles auparavant ; mais deux ou trois siècles de nationalité gauloise comptent pour quelque chose à toutes les époques. Et puis, il est tout aussi juste de supposer que les aïeux d'Arnulf et de Pépin étaient des Gallo-Romains de père en fils, depuis tant de générations qu'on voudra.

Un-mêmes étaient de très riches propriétaires dans les régions de la Meuse et de la Moselle, protecteurs d'abbayes et dignes, parfois, d'être promus évêques. Or, ces régions de la Meuse et de la Moselle étaient des régions de grands domaines, de belles villas, où s'était imposée de très bonne heure et très profondément la civilisation latine. A certaines époques, la culture classique fut plus développée à Liège, à Namur, à Metz, à Trèves, dans le voisinage des empereurs de cette dernière ville qu'à Rennes, au Mans ou à Tours. Et même après la chute de l'empire romain, la vie latine y continua.

Il est bien à nous. C'est sur les rives de nos rivières, Meuse et Moselle, qu'a grandi sa famille. Ses aïeux ont rendu à la Gaule son unité et ses limites naturelles. Au sommet des Pyrénées, il a planté sa croix, tout à la fois signe de sa grandeur et marque de l'étendue de sa nation. Et à notre littérature, il a donné l'épopée de Roland, française d'esprit et de forme, par le sujet et la beauté!

C'est tout cela : Roland, Charlemagne, la rive gauche, le travail de nos ancêtres poètes, la gloire de nos ancêtres héros, qu'il faut reprendre et garder pour nous. Le passé, tout comme le présent, est à sauver de l'invasion germanique.

## Les Conseils du Vieux Fauconnier

*L'art très noble de la fauconnerie a ses adeptes fervents aux armées. Nous l'apprenons à nos dépens. Nous nous étions aventurés un peu à la légère sur un domaine qui, nous l'avouons en toute humilité, ne nous était qu'à familial. Quelques erreurs avaient été commises ; elles ont été promptement redressées par les « fauconniers » du front. Mais nous sommes d'autant plus excusables, qu'il semble bien que les authentiques fauconniers ne s'entendent pas très bien entre eux. La telle suivante en est la preuve :*

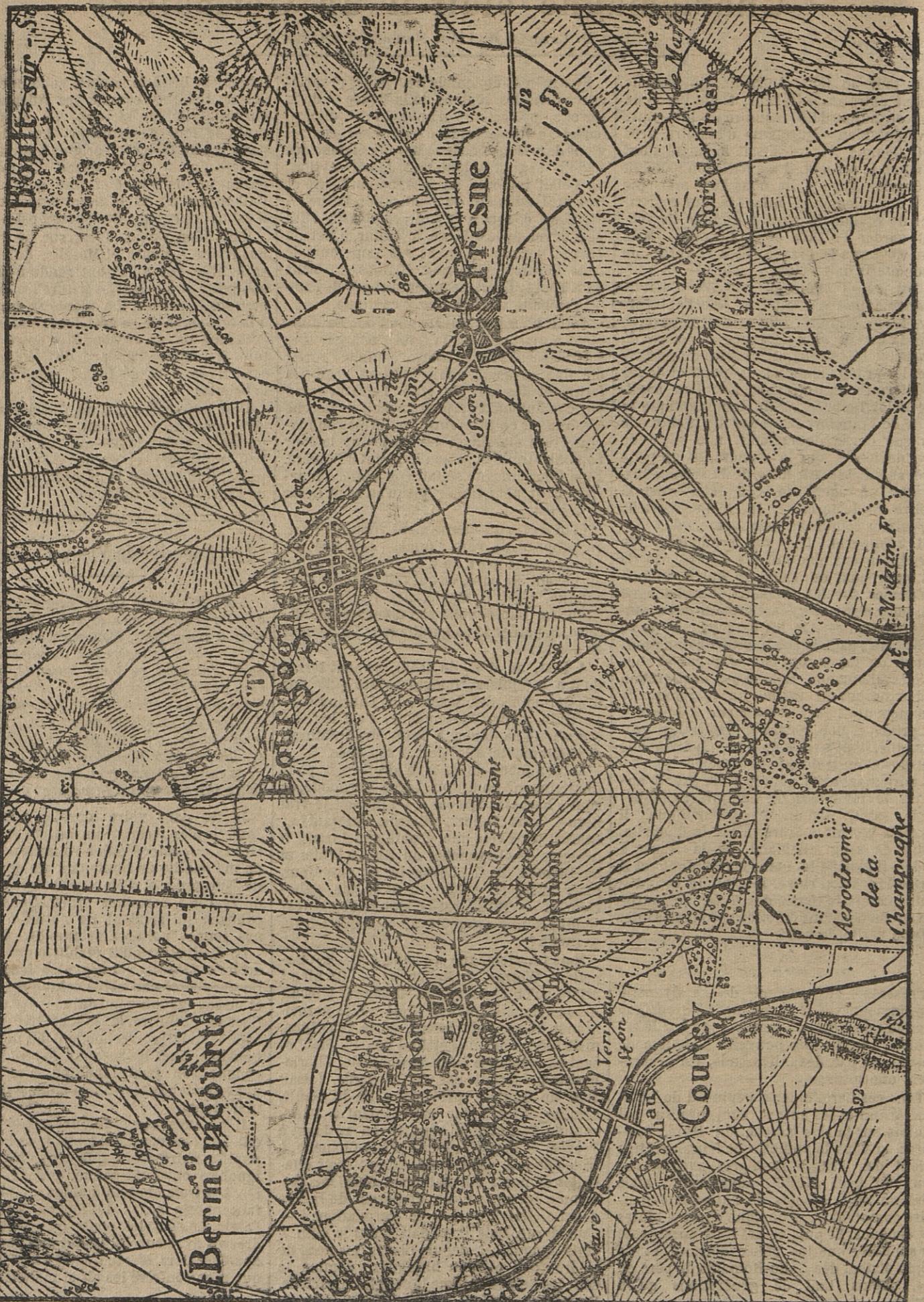
Je lis dans votre dernier numéro du *Bulletin des Armées* un article signé : *Un vieux fauconnier*. Voulez-vous me permettre, en ma qualité de lieutenant de louveterie, de fauconnier et d'éleveur d'oiseaux nobles de rectifier certaines affirmations de mon collègue qui seraient de nature à tromper nos jeunes poilus amateurs de « vol ».

La distinction qu'il établit entre oiseaux nobles et ignobles est des plus fantaisistes. On appelle oiseau noble celui qui a la main et oiseau ignoble celui qui a le pied de poule. Chez les premiers, la main est très puissante mais alors elles ne l'étaient pas. En établissant sa résidence à Aix-la-Chapelle, Charlemagne ne sortait pas de la Gaule, faisait acte de Gaulois, protecteur de la Gaule, comme Jules César en résidant à Paris, comme Valentinius Auguste en résidant à Trèves. — Paris, Trèves, Aix-la-Chapelle, à trois époques différentes, furent trois citadelles de notre sol national. Charlemagne, comme Julien, est un empereur de la rive gauche. Mais il parlait le germanique ? — Sans doute. Mais il parlait aussi le latin. A cette époque, et depuis Clovis, les gens de la frontière étaient bilingues, comme le sont les Belges, comme le sont les Alsaciens. Et prétendre que la nationalité est indissolu-

ble avec l'origine ethnique est une absurdité. Il y a aussi une différence au point de vue de l'œil. Les oiseaux nobles ont tous l'œil ou la pupille noire alors que tous les oiseaux ignobles ont l'œil jaune, orange, marron, etc. Les trois oiseaux nobles employés en fauconnerie sont : le faucon, l'autour et l'aigle. Ce sont les seuls qu'on ait jamais dressés avec succès. Quant aux vautours et aux éperviers, oiseaux ignobles, je m'étonne que mon confrère les ait si mal classés.

UN VIEUX LIEUTENANT DE LOUVETERIE

CARTE DE LA RÉGION DE BRIMONT



## Comment appréciez-vous les Distances?

L'appréciation des distances n'est pas une connaissance indispensable au soldat dans la guerre de tranchée. Les points principaux d'un secteur étant repérés mathématiquement par les officiers, il est bien rare qu'un canonnier ou un artilleur ait à déterminer lui-même sa hauteur exacte. C'est pourquoi les prescriptions du vieux *Règlement sur le tir*, du 31 août 1905 nous paraissent aujourd'hui un peu désuètes. On embarrasserait bien d'excellents gradés en leur demandant à brûle-pourpoint les règles de l'appréciation des distances, règles qu'il était autrefois indispensable de savoir par cœur. Cependant à l'heure actuelle, des parties importantes du front ne comportent plus, heureusement, des positions fixes ; nous avons commencé à avancer. Et parfois s'est posé de nouveau le vieux problème de l'appréciation des distances.

La question posée à l'improviste a montré qu'il y avait parmi nous bien peu de spécialistes. Par une heureuse pensée, et qui nous flatte, beaucoup se sont adressés au *Bulletin*. Parmi les lettres que nous avons reçues, en voici une bien caractéristique.

... Nous étions une dizaine à discuter la distance qui nous séparait d'une ruine, aperçue dans le lointain. J'ai noté des différences *incroyables*. Un de nous la mettait à 1,500 mètres, un autre à dix kilomètres. Les appréciations moyennes variaient de *trois à cinq* kilomètres. Nous allions conclure pour quatre kilomètres, quant parut un télémètre. Calcul fait, il nous donna la distance : 5,500 mètres !

N'y a-t-il pas des règles pratiques qui permettent de calculer les distances avec une suffisante approximation ? Il me semble que oui. Le *Bulletin* nous rendrait service en nous les rappelant...

Voilà la question bien posée. Mais nous croyons faire mieux encore, en invitant les Poilus eux-mêmes à collaborer à un travail intéressant. Nous posons donc à tous cette question : *Comment appréciez-vous les distances* ?

Il est un fait bien certain. Nous avons tous rencontré dans le civil autrefois, ou maintenant à l'armée, des gens qui ont le don, de même que certains vous disent le poids d'un colis rien qu'à le soulever, ceux-là d'un coup d'œil évaluent la distance : « D'ici jusqu'à cet arbre, il y a 400 mètres ! » Et c'est exact.

Le succès est dû pour une part à ce don naturel qu'on appelle dans le langage populaire : avoir le compass dans l'œil. Et pour une autre part à l'éducation de l'œil. Reste donc à déterminer les procédés empiriques employés par chacun pour habituer un œil à mesurer

juste. Déterminons d'abord bien exactement quelle est la question posée. Nous éliminons l'emploi d'aucun instrument scientifique. Il s'agit de déterminer les distances avec la vue seule ; tout au plus pourra-t-on s'aider d'instruments dont tout le monde dispose : un double décimètre, un sou, un bâton, etc., pour déterminer des bases de calcul.

### Quelques moyens empiriques

Le règlement donne pour base de la mesure des distances, l'échafaudage du pas. Chacun connaît le procédé. Vous comptez combien de pas vous faites en moyenne pour parcourir une distance de 100 mètres mesurée d'avance (par exemple l'intervalle entre deux bornes hectométriques, sur une route). Supposons 180 pas ; c'est pour vous l'échelon des 100 mètres. Toutes les fois que

Il faut remarquer toutefois que ce tableau a besoin d'une double correction :

1<sup>e</sup> Les données variant selon la vue de chacun ;

2<sup>e</sup> Les distances paraissant variables selon que le temps est plus ou moins clair.

Ce dernier point est bien connu de tous ceux qui ont fait plus ou moins de photographie en plein air. Nous savons tous que pour mettre un objectif au point, il faut tenir compte du degré d'activité de la lumière. Il en est de même pour l'œil. Par un temps clair les distances paraissent beaucoup plus rapprochées que lorsqu'il fait du brouillard.

### Quelques moyens scientifiques

Cherchons donc un moyen scientifique pour aider l'incertitude de nos sens. Bien entendu, comme nous l'avons dit plus haut, il n'est pas question de construire de véritables appareils scientifiques ; nous ne ferions pas mieux que le télémètre.

Mais on peut s'aider des quelques notions courantes des troisième et quatrième livres de géométrie que personne n'ignore. Si, en effet, nous connaissons une distance de base (nous pouvons la mesurer au pas) et la hauteur d'un objet éloigné, nous pourrons calculer la distance approximative en construisant des triangles semblables.

Voici donc un premier sujet de recherches pour les mathématiciens du front. Le *Bulletin* sait, par expérience, qu'il y en a beaucoup et qu'ils sont toujours prêts à répondre à l'appel de leur compétence.

Sans vouloir fixer trop précisément les limites des recherches nous demandons :

Un procédé pratique tel que tout soldat d'instruction moyenne, puisse calculer la distance qui le sépare d'un point inaccessible.

Il est bien entendu qu'on n'utilisera que ce qu'un soldat peut avoir à sa disposition. Nous y joignons une échelle décimétrique, afin de pouvoir se construire soi-même un instrument de mesure.

### Quelques bases d'appréciation

Pour guider les recherches, rappelons quelques bases d'appréciation connues :

1<sup>e</sup> La distance du guidon à l'œil du tireur dans la mise en joue est de 1 m. 40 ; la hauteur du guidon, avec son embase, est 11 millimètres, soit le centième.

2<sup>e</sup> De même, comme le remarque le général Percin, quatre pièces de deux sous à plat l'une sur l'autre ont une épaisseur de 0 m. 0065. Tenues entre le pouce et l'index on admet qu'elles sont distantes de l'œil de 0 m. 65. C'est encore le centième.

Voici maintenant un tableau de hauteur :

Un fantassin à en moyenne.....	1 m. 60
Un tirailleur à genoux.....	1 m. 10
Un cavalier.....	2 m. 50
Un poteau télégraphique.....	6 m. 50
Un cycliste.....	1 m. 60
Une cheminée de locomotive.....	4 m. 20

Tout cela, direz-vous, est connu, mais, avec ces éléments anciens ne peut-on donner une méthode nouvelle ? Aux soldats du front, toujours si ingénieux et si pratiques, de répondre. Le *Bulletin* insérera leurs réponses pour les soumettre au jugement de leurs camarades.

vous aurez fait 180 pas, vous saurez que la distance parcourue est de 100 mètres.

Mais ce procédé ne permet d'évaluer les distances que sur des routes de l'arrière, où l'on peut aller. Reste à savoir comment on peut mesurer la distance qui nous sépare d'un point inaccessible.

Le règlement sur l'instruction du tir, ainsi que divers manuels donnent des moyens d'appréciation basés sur la visibilité des uniformes à différentes distances. Nous les avons résumées dans un dessin schématique ; ceux que la question intéressera n'auront qu'à le découper ou le décalquer pour avoir un guide pratique des distances. A moins qu'ils ne préfèrent le tableau ci-dessous :

### On voit à une distance de :

300 mètres, les détails d'uniformes de soldats isolés.	
450 mètres, les mouvements d'une troupe en marche.	
600 mètres, des masses d'hommes en colonnes.	
800 mètres, la ligne générale formée par une troupe.	
1.000 mètres, la silhouette d'un réseau de tranchées.	
1.200 mètres, un mouvement de terrain boisé.	
1.500 mètres, le même à peine distinct.	
2.000 mètres, un village ou une crête.	
4.000 mètres, clochers et monuments.	
10.000 mètres, châteaux et collines.	
15.000 mètres, terre et ciel se confondent.	

## UNE VILLE AUX ÉTATS-UNIS : DÉTROIT

Parmi les villes des Etats-Unis qui nous étonnent par leur folle croissance, Détroit est la plus extraordinaire. Elle ne comptait, en 1900, que 285,000 habitants : elle en compte aujourd'hui 800,000 et vient après New-York (6 millions d'habitants), Chicago (deux millions et demi d'habitants) et Philadelphie (un million 800,000 habitants), avant Boston, Saint-Louis, San Francisco et Baltimore.

C'est donc la quatrième ville des Etats-Unis. Mais, aux Etats-Unis même, c'est le type le plus parfait de la cité moderne, avec « ses rues bien tenues, disposées en échiquier, recoupées par des avenues obliques, qui rayonnent en tous sens, entremêlées de places et de pires aux plantureux ombrages, puissamment éclairées par des lampes électriques qui supportent des candélabres d'acier de 45 mètres de hauteur ».

Détroit, à cheval sur la rivière qui réunit le lac Huron au lac Erié, a été fondée en 1701 par un cadet de Gascogne qui construisit là le fort Ponchartrain. Elle doit sa prospérité inouïe à l'industrie automobile. C'est à Détroit que se trouvent les fameuses usines Ford sur lesquelles M. Victor Cambon nous donne dans son dernier livre si instructif Etats-Unis et France, les détails qui suivent :

Modeste constructeur mécanicien jusqu'au commencement du siècle, Ford tout en travaillant dans les cycles, réussit et combinait le moyen de mettre l'automobile à la portée, à la fois des bourses modestes et des grands agriculteurs de l'Ouest. L'idée était juste et sa réalisation fut si remarquable que sa réussite tient du prodige.

C'est à Détroit qu'il inaugura cette fabrication, qu'elle grandit avec une rapidité tellement extraordinaire que les chiffres de la production actuelle nous confondent.

D'après le bilan officiel au 30 juin 1915, la société Ford a construit, dans son année, cinq cent mille voitures qui ont donné un bénéfice net de 59,994,118 dollars. (Au change actuel, ce résultat représente plus de 350 millions de francs.)

Le nombre des membres de son personnel a atteint cinquante mille, dont trente-quatre mille gagnent un salaire supérieur à 5 dollars par jour. D'ailleurs Ford annonçait déjà, en 1914, qu'aucun ouvrier male, dans sa maison, ne recevrait moins de 28 dollars par semaine. En outre, la participation aux bénéfices leur est depuis longtemps assurée. Le premier, il adopta spontanément la journée de huit heures ; il ne perd jamais l'occasion d'affirmer, qu'étant donné les méthodes de travail adoptées dans ses ateliers, le rendement de l'homme travaillant utilement huit heures est supérieur à celui de l'ouvrier qui fait dix heures de présence à l'usine sous une direction médiocre et en se désintéressant du résultat de son effort.

Mais Ford ne s'en tient pas là ; son ambition est d'employer plus de monde encore et d'arriver à produire annuellement un million de voitures. Pour cela il se propose de remettre dans son affaire la plus grande partie de ses bénéfices. Déjà, le 4 juin 1915, il a porté le capital de sa Société à 100 millions de dollars. Ainsi, à 375 dollars par voiture, il ferait un chiffre d'affaires de 2 milliards de francs ; qui n'est approché

par aucune société industrielle au monde. La maison Ford n'est, d'ailleurs, que la plus énorme des trente-quatre fabriques d'automobiles concentrées à Détroit. D'importance très inégale, quelques-unes, comme Maxwell, construisent quatre-vingt mille autos ; d'autres, qui font la voiture très soignée, n'en livrent que quelques milliers par an ; mais toutes ont adopté les méthodes et l'outillage du roi de l'automobile.

Les Américains, avec leur optimisme incoercible, n'hésitent pas à déclarer que bientôt chacune des vingt millions de familles de l'Union aura son auto.

Déjà, on compte aux Etats-Unis une automobile par cinquante habitants, soit deux millions de voitures ; leur diffusion est en accroissement de 36 p. 100 sur l'année précédente, et la valeur totale de ces véhicules est estimée à 4 milliards de francs. Cette industrie, disent-ils, tient le quatrième rang dans leur production, après les chemins de fer, l'agriculture et la métallurgie.

Mais Détroit ne contient pas que des fabriques d'automobiles. Avec M. Victor Cambon pour guide, nous allons pénétrer dans une maison de graineterie et admirer comme lui sa merveilleuse et grandiose organisation.

Dans cette étonnante ville de Détroit, qui est déjà la quatrième de l'Union et aspire à une destinée plus haute encore, se trouve un magasin de graineterie de détail, qui n'a même pas une vitrine sur la rue. Par contre, il occupe des bâtiments à plusieurs étages, certainement plus vastes que la Belle Jardinière et la Samaritaine réunies. Le propriétaire, dont les ancêtres étaient français, se nomme Ferry ; je n'ai jamais rencontré commerciant d'un accueil plus aimable ; mais surtout je n'ai vu nulle part une entreprise établie sur les mêmes bases que la sienne. L'idée qui a présidé à cette conception est un véritable trait de génie.

La maison vend des semences de tous les végétaux que l'homme peut avoir le désir de faire pousser ou fleurir. A cet effet, elle possède, sous tous les climats des Etats et d'autres pays encore, des champs de culture où s'obtiennent ces graines, qui sont envoyées au fur et à mesure à la main-mère de Détroit.

Le nombre des membres de son personnel a atteint cinquante mille, dont trente-quatre mille gagnent un salaire supérieur à 5 dollars par jour. D'ailleurs Ford annonçait déjà, en 1914, qu'aucun ouvrier male, dans sa maison, ne recevrait moins de 28 dollars par semaine. En outre, la participation aux bénéfices leur est depuis longtemps assurée. Le premier, il adopta spontanément la journée de huit heures ; il ne perd jamais l'occasion d'affirmer, qu'étant donné les méthodes de travail adoptées dans ses ateliers, le rendement de l'homme travaillant utilement huit heures est supérieur à celui de l'ouvrier qui fait dix heures de présence à l'usine sous une direction médiocre et en se désintéressant du résultat de son effort.

Une forêt de chaînes à godets, les emportent vers des silos séparés, sur lesquels on en préleve chaque jour des échantillons pour essayer leurs qualités germinatives dans un laboratoire immense où chaque espèce est soumise à la température d'étuve la plus favorable à sa germination.

Des silos, d'autres transporteurs les entraînent dans des trémies disposées au-dessus d'une série d'immenses tables, qui ressemblent à des jeux de petits chevaux, sur lesquelles circulent des rubans flexibles, sortes de trottoirs roulants. Des doigts mé-

caniques, des cannes, des leviers, des pinces, fixés au ruban saisissent des sacs en papier, les ouvrent, les posent debout, les font passer sous la trémie qui, par une disposition automatique, laisse tomber dans chaque sac un lot d'un demi-litre rigoureusement pesé : le sac ainsi rempli continue sa promenade sur le ruban où d'autres engins le ferment, le tapissent d'une vignette et le cachètent ; puis il va se loger dans un grand casier. Il existe ainsi une interminable file de ces casiers. Des ouvrières surveillent sans y rien toucher les opérations qui précèdent.

Tout ceci est de l'ingéniosité mécanique, voyons maintenant la virtuosité commerciale.

M. Ferry ne livre pas ses graines autrement que dans ces petits sacs. Il en vend chaque année pour 8 à 10 millions de dollars ; mais on perdrat son temps à aller lui en demander une balle de 50 livres. D'une centaine de ces sacs prélevés dans divers casiers, il remplit une élégante caisse de bois dur qui comporte cent compartiments séparés. Fermée, cette caisse mesure environ 90 centimètres de long sur 40 centimètres de côté. Elle est construite de telle sorte que, quand on l'ouvre, elle offre un étage en gradins de tous les sacs, avec la vignette, bien apparente, sur laquelle sont inscrit le nom de la graine et le dessin colorié de la plante ou de la fleur qu'elle doit produire.

La maison possède plusieurs centaines de mille de caisses mathématiquement semblables.

Chaque jour elle expédie d'office à quelques milliers de clients quelques milliers de ces caisses, remplies chacune de graines diverses dont les variétés sont enregistrées à côté du nom du destinataire ; M. Ferry a soin d'envoyer autant que possible à chaque client la collection de graines appropriées au climat où il réside. Tous les envois sont franco de port. La seule observation qui accompagne la fiche d'expédition est que le client — qui n'a rien à payer — devra soigneusement garder les sacs de graines qu'il n'aura pas utilisés ou revendus.

Six mois plus tard, un voyageur passe chez les destinataires et leur demande quelles semences ils ont utilisées, réclame le paiement de ces graines et le renvoi, en port dû, de la caisse contenant les invendus.

Le retour de ces invendus constitue, par différence, le barème commercial, pour ainsi dire, de la végétation domestique dans chaque région des Etats-Unis, puisqu'il indique quelles semences se vendent et quelles autres restent pour compte. On en prend note rigoureusement et, dans les envois subséquents, on remplira, sauf avis contraire, la caisse uniquement des espèces de graines qu'il a vendues précédemment.

Inutile d'ajouter que le déballage des caisses de retour est automatique ; chaque sac est déchiré mécaniquement et vidé dans le silo d'où la graine était sortie six mois auparavant. Et la caisse vide retourne docilement toute seule au dépôt, où elle attendra, côté à côté, avec des milliers de ses sœurs, un nouveau tour de remplissage et de départ.

## COUP D'ŒIL SUR LE PASSÉ DE L'AVIATION

Au cours de trente mois de guerre, l'avion a réalisé d'immenses progrès. L'heure n'est pas encore venue de les enregistrer le prix Deutsch-Archeacon, couvrant escales en aéroplane, Touy-Artenay-Touzy.

Les deux figures ci-dessous représentent LILIENTHAL et CHANUTE, dont il est question au cours de cet article, exécutant en 1894 et 1897 des expériences d'aviation.

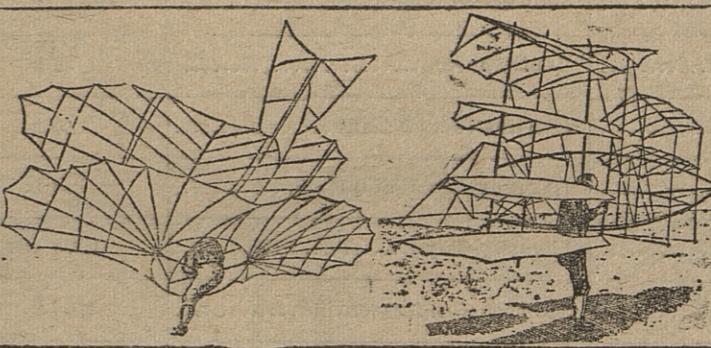
En 1908, Farman vole 1 km. 45. Il gagne 1 m. 35 en circuit fermé. Enfin c'est Blériot qui accomplit le premier voyage aérien par escales en aéroplane, Touy-Artenay-Touzy.

Pendant un an, H. Farman et Delagrange s'arrachent tour à tour les records de distance et ce dernier couvre près de 25 kilomètres le 6 septembre. C'est alors que les frères Wright viennent s'installer au camp d'Auvours. O. Wright vole officiellement 57 minutes. Le 9 septembre, et quelques jours après, son frère couvre 100 kilomètres et s'élève à 410 mètres de hauteur, s'attribuant ainsi les records du monde de hauteur, de distance et de durée.

En 1909, W. Wright s'élève sans pylône et sans rails. Blériot traverse la Manche (Calais-Douvres en 37 minutes). Latham, à Reims, vole 154 kilomètres. Rouquier, à Francfort, s'élève à 160 mètres et passe au-dessus du Parseval. De Lambert quitte l'aérodrome de Port-Aviation, vient au-dessus de Paris, double la Tour Eiffel et revientatterrir à Juvisy. Enfin Paulhan s'attribue le record de hauteur avec 296 mètres.

Dès lors, les performances sensationnelles se multiplient. Après bien des tâtonnements on établit les lois fondamentales de l'aviation. Les pilotes, par leur adresse, et aussi leur témérité, démontrent publiquement la sécurité absolue des appareils. Si l'aviation n'est encore qu'un sport, c'est un sport à la mode. De généreux Mécènes encouragent les constructeurs et les ingénieurs.

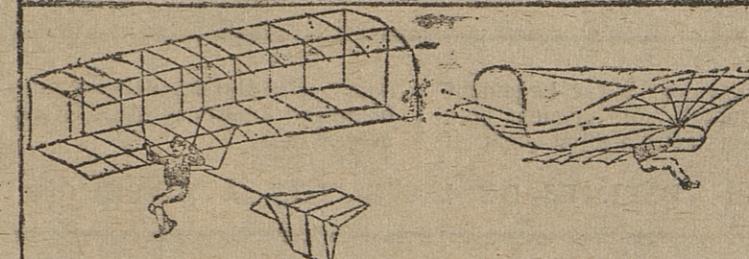
M. Deutsch donne 500,000 fr. 1 kil. 500 m. en circuit fermé. Le monoplan et 15,000 fr. de rente pour la création et l'entretien d'un Institut aérotechnique.



LILIENTHAL, s'élançant d'une hauteur de 80 mètres, parcourut la distance de 200 et 300 mètres. CHANUTE poussa jusqu'à 109 mètres. Tous ces appareils étaient dépourvus de moteurs et il ne s'agissait que de vols planés.

A partir de 1906, on commence à effectuer en France des vols officiellement chronométrés.

LATHAM (1909), s'élève à 155 mètres ; LEGAGNEUX (1910), à 3,100 mètres ; GARROS (1911), à 3,910 mètres ; GARROS (1912), à 5,610 mètres ; PERREYRON (1913), à 5,880 mètres. Voici le classement pour les distances parcourues : SANTOS-DUMONT (1906), franchit 220 mètres ; H. FARMAN (1907), 770 mètres ; W. WRIGHT (1908), 124 kilomètres 700 mètres ; H. FARMAN (1909), 284 kilomètres 212 mètres ; TABUTEAU (1910), 584 kilomètres 745 mètres ; OLIESLAGER (1911), 625 kilomètres 200 mètres ; LORDAN (1911), 702 kilomètres ; GOBI (1911), 740 kilomètres 299 mètres ; VÉDRINES (1911), 810 kilomètres ; FOURNY (1911), 1,010 kilomètres 900 mètres.



ANNÉES	AVIATEURS	LIEU	TEMPS	ANNÉES	AVIATEURS	LIEU	DISTANCE
DURÉE (pilote seul)							
1906 .....	SANTOS-DUMONT.....	Bagatelle.....	0 h. 0 m. 21 s.	1906 .....	SANTOS-DUMONT.....	Bagatelle.....	41 k. 292 m.
1907 .....	H. FARMAN.....	Issy-les-Moulineaux.	0 h. 0 m. 52 s.	1907 .....	FARMAN.....	Issy-les-Moulineaux.	52 k. 700 m.
1908 .....	W. WRIGHT.....	Camp d'Auvours.	2 h. 20 m. 23 s.	1909 .....	BLÉRIOT.....	Reims.....	76 k. 955 m.
1909 .....	H. FARMAN.....	Mourmelon.....	4 h. 17 m. 53 s.	1910 .....	LEBLANC.....	New-York.....	109 k. 756 m.
1910 .....	TABUTEAU.....	Etampes.....	6 h.	1911 .....	NIEUPORT.....	Châlons.....	133 k. 436 m.
1911 .....	FOURNY.....	Buc.....	11 h. 1 m. 2 s.	1912 .....	VÉDRINES.....	Reims.....	170 k. 770 m.
1912 .....	FOURNY.....	Etampes.....	13 h. 17 m. 57 s.	1913 .....	PRÉVOST.....	Reims.....	179 k. 820 m.

### LA PLUS GRANDE VITESSE (Pilote seul)

(Vitesse exprimée en kilomètres à l'heure)

L'aviation a conquis rapidement sa place dans le monde. Les voyages se multiplient avec une telle rapidité que nous ne pouvons nous borner qu'à en rappeler quelques-uns des plus célèbres.

LES VOYAGES AÉRIENS (*Pilote seul*)

ANNÉES	AVIATEURS	PARCOURS	DISTANCES	DURÉE
1908	H. FARMAN	Bouy-Bétheny	27 k.	0 h. 17 m.
	BLÉRIOT	Calais-Douvres	38 k.	0 h. 27 m.
1909	M. FARMAN	Chartres-Voves-Orléans	70 k.	0 h. 57 m.
	WYNNALEN	Issy-Bruxelles-Saint-Quentin	460 k.	9 h. 2 m.
1910	HÉLEN	Lhumery-Gidy	1,252 k. 800	14 h.
	R. C. FOWLER	San-Francisco-Jacksonville	3,600 k.	151 jours
1911	Lieutenant ANDREADI	Sébastopol-Odessa-Saint-Pétersbourg	3,000 k.	27 jours
	AUDEMARS	Issy-Essen (Allemagne)	500 k.	"
1912	BILOVUCIC	Brigue-Domodossola	(Traversée des Alpes)	
	GUILLAUX	Biarritz-Kollum (Hollande)	1,253 k.	13 h.
1913	BRINDEJONG	Villacoublay-Varsovie	1,400 k.	15 h.
	GARROS	Saint-Raphaël-Bizerte	800 k.	7 h. 53 m.

Les aviateurs civils et militaires devaient payer largement leur tribut à la mort. En 1913, on comptait officiellement plus de 350 victimes de l'aviation. Bornons-nous à citer quelques

noms — les plus populaires d'entre eux — et rendons un dernier hommage à tous ces héros, morts victimes de la science et du progrès.

## LES VICTIMES DE L'AVIATION A MOTEUR

ANNÉES	AVIATEURS	APPAREILS	NATIONALITÉS	LIEUX
1909	C. FERBER	Biplan	Français	Boulogne.
	G. CHAVEZ	Monoplan	Péruvien	Domodossola.
1910	CECIL GRACE	Monoplan	Anglais	Mer du Nord.
	Lieutenant DE CAUMONT	Monoplan	Français	Buc.
1911	Lieutenant BAQUE	Monoplan	Français	Mer Méditerranée.
	Capitaine CAMINE	Monoplan	Français	Nogent-sur-Seine.
1912	ED. NIEUPORT	Monoplan	Français	Charny.
	KIMMERLING	Monoplan	Français	Mourmelon.
	Lieutenant BRISSON	Monoplan	Français	Verdun.
	BERTIN (père et fils)	Monoplan	Français	Châteaufort.

## LES JOURNAUX DU FRONT

## On nous trompe

## Du KLAXON :

Dernièrement, en première ligne, je rencontrais mon ami L... Il était furieux.

— Tiens ! te voilà, lui dis-je ; d'où te vient aujourd'hui ce front triste et sévère, et cette mine renfrognée ?

L... fronça le sourcil.

— L'humanité me dégoûte !

— Et pourquoi donc, mon vieux ?

— Tu me le demandes ! mais on nous trompe outrageusement. Ecoute, sais-tu, toi qui es savant, où se trouve le fort de Charenton ?

— Mais à Charenton, apparemment.

— ... eut un rire sarcastique.

— Non, tu te trompes ; le fort de Charenton est à Maisons-Alfort, de même que l'asile de Vincennes est à Saint-Maurice, et celui du Vésinet au Pecq. Hein ! comment trouves-tu le bouillon ?

— Je crus que mon pauvre ami était devenu fou... mais il continua :

— Sais-tu d'où viennent les marrons de Lyon, les cochons d'Inde et les blés de Turquie ? Eh bien, mon vieux, les marrons de Lyon viennent de l'Ardeche, les cochons d'Inde et le blé de Turquie viennent d'Amérique ! Hein ! est-ce assez dégoûtant ?

En réalité, je restais atterré devant ces révélations inattendues, mais mon ami reprit :

— Sais-tu combien a duré la guerre de Cent-Ans ?

— Mais un siècle !

— Erreur ! Elle a duré cent-quinze ans, de 1338 à 1453 ; de

même que les Cent-Jours n'en ont duré que quatre-vingt-onze, que les trois Mousquetaires étaient quatre, que les Cent-Gardes étaient cent-cinquante. Et avec ça, tu ne croirais pas qu'on nous trompe ? As-tu vu quelquefois du lait dans le lait de poule, du fromage dans le fromage de cochon, de la fraise dans la fraise de veau, de la noix dans la noix de coco ?

— Non, jamais.

— Et tu veux que j'aime l'humanité ? Non, en vérité, tout est faux, on nous trompe, et j'ai pris le monde en haine. Adieu !

Il partit au moment où son caporal lui criait : « Allons, vieux, au rab de gnoie ! » Se retournant vers moi, il s'écria : « Même

ici, on nous trompe ; en as-tu déjà vu, du rab de gnoie, toi ? » Je dus convenir que non.

## Le Froid

## De l'Œil :

Une compagnie voisine nous signalait que le thermomètre était descendu subitement et

## Miaules

## Du 120 COURT :

J'ai été fort ému, la semaine dernière, en lisant dans le « Pépère », une lettre ouverte dans laquelle un mullet de notre compagnie de mitrailleuses aurait demandé à passer au 35°.

Prétexte allégué : le malheureux animal ne pourrait plus suivre les défilés à cause de la « sacrée cadence des chasseurs ».

Piqué au vif dans ma fierté et ne pouvant admettre, même de la part d'un mullet, une semblable défaillance, j'ai décidé d'interviewer toute la gent mulietière du bataillon.

J'ai trouvé ces braves animaux, alignés le long de leurs mangeoires, de véritables mangeoires fabriquées dans les conditions indiquées par le G. Q. G. (Mangeoires S.T., 1915, modifiées en 1916, pres crites par note 528119 3/1 du 3. 2. 1916 dont le modèle a été publié au P. O. P. R. 2<sup>e</sup> partie, page 1940, 12).

Alors, sans préparation, je plaçai l'article du « Pépère » sous les yeux du mullet de droite qui paraissait être le chef de bande.

La brave bête treissaillit, puis lut lentement à haute voix ; au fur et à mesure de la lecture, l'attention des camarades devenait plus soutenue ; puis, toute la bande se mit à braire, d'une façon formidable, en signe de protestation. Seul, l'un d'eux, qui avait rougi jusqu'aux oreilles, ne disait rien. Ce devait être le coupable. Je marchai sur lui :

— Est-ce vrai, hurla-t-il, que notre allure ne te convient plus ?

Le pauvre bougre murmura en mullet : « Non, ce n'est pas vrai, laisse-moi t'expliquer ; c'est le rédacteur du « Pépère » un grand diable à lunette, qui m'a intimidé avec ses baguettes sur les bras ; il m'a offert un tas de choses, une pipe, la pipe du « Pépère », des rigolades avec sa particulière Adélaïde Verpizon, et à la fin, il m'a tenu la main... pour signer. »

— Alors, tu ne veux plus partir ?

— Ah, mais non ; au 35°, ce sont de chics types aussi, mais ils sont tellement barbus, tellement têtus que je n'aurais plus sur eux la moindre supériorité !

Sur ces regrets sincères, je quittai l'honorable compagnie.



— Parions, saint Pierre, qu'ils ne feront pas d'offensive au printemps !

— Pourquoi donc, Seigneur ?

— Parce qu'il n'y aura pas de printemps.

avec une telle rapidité qu'il laissait loin derrière lui les -25 degrés de Chambéry et de Clermont-Ferrand.

Nos collègues ajoutaient même qu'à la suite de cette descente vertigineuse, l'appareil était rendu inutilisable.

Que M. Angot se rassure, le froid n'est pour rien dans cette perturbation.

Après enquête, nous nous sommes rendu compte que cet abaissement abnormal était dû au mauvais arrimage du thermomètre à la nacelle.

Une descente de 1,200 mètres ne peut d'ailleurs s'expliquer autrement.

## RÉCRÉATION DU POILU

### CINQUANTE-DEUXIÈME CONCOURS

Question n° 375. — Mots croissants et décroissants (GUINCHARD) :

Dans amour — Dans maman — Evitons-le — Ça coupe — On y met un tas de choses — Se conjugue avec avoir — Jeu — Une écharpe — Deux écharpes — Des îles — On les pratique dans les forêts — Pour s'asseoir — Rejeton — Chez le boucher — Boisson — Dans leçon — Pour voler.

Question n° 376. — Fantaisie (CHEVANS) :

Ajouter une lettre à chacun des mots suivants pour trouver les noms de treize préfectures ou sous-préfectures :

Câble — Roti — Grâces — Voles — Moi — Ronge — Chose — Nord — Régions — Lapines — Honni — Cau — Gin.

Les treize lettres ajoutées, lues dans l'ordre, vous donneront une phrase que nous répétons tous, depuis le début de la guerre, et qui est en train de devenir une réalité.

Question n° 377. — Fantaisie sur les charades (M. LANNIER) :

Grouper trois par trois les mots ci-dessous, en bon ordre, de façon à former six charades régulières à trois termes chacune :

TA — RATION — TENANT — NOS — LIT — A — BU — FA — DO — MI — AIRE — DON — TÉ — LISTE — LI — GO — RI — EU.

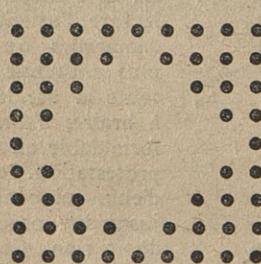
En plaçant en bon ordre ces six charades les unes sous les autres, on obtiendra par leurs six premières syllabes une autre charade régulière à six termes.

Les sept mots obtenus sont tous des substantifs.

Question n° 378. — Mots en losange (sept lettres) (P. DELARUE) :

Dans Tunis — Mène en prison — Infinitif — « Une application des facultés de l'âme à la vertu », a dit un philosophe — Une ville belge — Et dans toute ville — Dans Raoul.

Question n° 379. — Carré blanc (L. MARCHANDIER) :



Horizontalement et verticalement :

Vin — Pauvre diable — Un chiffre — Perroquet — Prénom féminin — Pronom personnel Sert à lier — Consonne — Dans Paris — Exclamation — Pronom personnel — Il y a peu d'eau — Publication — Affluent de l'Adour — Ancien vin médicinal — Une république.

Question n° 380. — Problème (E. LIEVRE) :

Additionnez, multipliez ou divisez entre eux, en respectant leur ordre, les dix premiers chiffres (de 1 à 10) de manière à obtenir comme résultat : 0,50 ou 1,2.

Question n° 381. — Problème (BOIVIN) :

Un patron emploie vingt ouvriers (hommes, femmes, enfants). Sachant qu'il dépense quotidiennement 80 fr. pour la paye de son personnel et que le gain journalier d'un homme est 5 fr., d'une femme 4 fr., d'un enfant 1 fr., combien occupe-t-il d'hommes, de femmes, d'enfants ? S'il y a plusieurs solutions, donnez-les.

Question n° 382. — Fable-express (PIERRE TRÉFIGNY) :

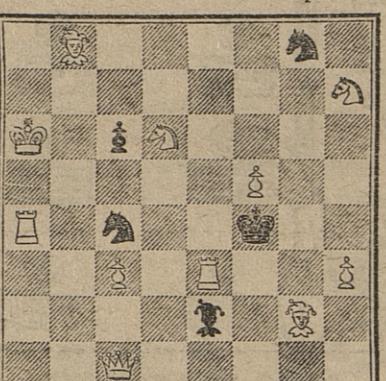
Dans vieux habits délaissés, un insecte Se moquait de ses semblables. On l'envoya sur le front. Pourquoi ? Parce que... C..... e ..... e .....

### ÉCHECS

CONCOURS N° 19 (25 avril)

Problème, par G. MANSFIELD (armée britannique)

Noms : 5 pièces



BLANCS : 11 pièces  
Les blancs jouent et font mat en deux coups.

### SOLUTIONS DU 47<sup>e</sup> CONCOURS

Question n° 337. — Losanges jumeaux (Cent. tél. 8<sup>e</sup> génie) :

D      A  
B      U      A      P      I  
D      U      M      A      S      P      È      R  
T      A      S      T      R      E  
S      O

Question n° 338. — Mots en triangle (L. M.) :

T    E    R    E  
E    L    I    E  
R    I    Z  
R    E  
E

Question n° 339. — Rébus (F. BOULLIN) :

Le meilleur mets di à leur sœur une huit' œufs k nom.

Le meilleur médiateur sera notre canon.

Question n° 340. — Acrostiche double (six lettres) (P. BELLON) :

E    N    I    V    R    E  
F    I    N    A    L    E  
I    V    O    I    R    E  
T    E    I    N    T    E  
P    L    A    C    E    R  
O    L    E    R    O    N  
R    E    L    E    V    E  
Nivelle — Vaincre

Question n° 341. — Deux métagrammes (trois lettres) (M. THIBAULT) :

1<sup>e</sup> Feu mon père aimait peu le jeu.  
2<sup>e</sup> Pic — Pin — Nid.

Question n° 342. — Problème (CHESNET) :

A la suite d'un heureux coup de main, nos braves poilus amènent, dans les lignes de leur secteur, quantité de prisonniers. Il arrive, il arrive le boche, et si nombreux que l'officier donne l'ordre de le parquer provisoirement. Par des moyens de fortune, on construit une clôture qui a 314<sup>m</sup>.16 de longueur. Le terrain

est à discréption et il s'agit de l'utiliser pour le mieux.

1<sup>e</sup> Si l'on adopte pour l'enclos la forme rectangulaire, quel est le rectangle qui donne la plus grande surface ? Calculer cette surface.

2<sup>e</sup> N'y a-t-il pas une autre forme donnant une surface plus grande ? Calculer cette nouvelle surface.

### SOLUTION :

1<sup>e</sup> Soient  $x$  et  $y$  les dimensions du rectangle.

$$x + y = 157\text{m}, 08 \quad \frac{x+y}{2} = 78\text{m}, 54$$

La surface du rectangle est  $xy$ . D'autre part, l'algèbre nous apprend que :

$$xy = \left(\frac{x+y}{2}\right)^2 - \left(\frac{x-y}{2}\right)^2$$

c'est-à-dire  $xy = 78,54^2 - \left(\frac{x-y}{2}\right)^2$   
 $xy$  est donc maximum quand  $x=y$ , c'est-à-dire quand le rectangle est un carré. La surface est alors :

$$78,54^2 = 6168\text{m}^2, 5316$$

2<sup>e</sup> La forme préférable à toute autre est la forme circulaire :

$$\text{Surface} = \text{Circonf.} \times \frac{1}{2} \text{ rayon} = 314,16 \times \frac{1}{2} \text{ rayon}$$

$$\text{Rayon} = \frac{314,16}{2\pi} = \frac{314,16}{2 \times 3,1416} = 100$$

$$\text{Surface} = 314,16 \times \frac{100}{4} = \frac{31416}{4} = 7854\text{m}^2$$

Erratum. — Dans notre numéro 238, 21 mars, 47<sup>e</sup> concours, lire « Question 337 » au lieu de « Question 237 », et ainsi de suite pour les cinq autres problèmes.

### LAUREATS DU 47<sup>e</sup> CONCOURS

Nous avons reçu 2,139 réponses à notre 47<sup>e</sup> concours.

Ont trouvé six solutions justes :

Antonetti, ambulance 8/12, — Bois, Breton, Bandu, Bernard, Bessière, Besnier, Bosse, Brat, Bary, Boillet, — Chabellard, Cointet, Copin, Chevalier. — Dallet, Dubuc, Dhalenne, Durand, — Fauque, — Grode, — Hatay, Henry, Heu, — Jeandeau, — Le Bras, Loubet, Le Baumier, Li-beau, Lescouarc'h, Funel, Lavy, — Malville, Mignot, Masson, Moutier, Molit, — Officiers E. M. 4<sup>e</sup> groupe 114<sup>e</sup> d'art., Officiers 27/5 11<sup>e</sup> génie, Officiers, compagnie 5/51 génie, Officiers Mameluck, — Parisot, Pareau, Pruvot, Pourchot, Pennavayres, Pafout, Popote, Tortillard, — Quétard, — Sinn, Suire, — Troquet, Tinac, Tarangé, Trac, — Vanschoor, Vicens, Vover, Voirin, Venziger, Vigier, Veillot, Vogel.

Question n° 343. — Rébus (F. BOULLIN) :

Le meilleur mets di à leur sœur une huit' œufs k nom.

Le meilleur médiateur sera notre canon.

Question n° 344. — Acrostiche double (six lettres) (P. BELLON) :

DEUX PORTE-PLOUME RÉSERVOIR SWAN (PLUME OR DIN-HUIT CARATS), à MM. Pourchot, Belfort; Heu, 1<sup>e</sup> d'artill.

SEPT DÉJEUNERS DU Bulletin (CONSERVES « AIMÉE »), à MM. Vicens (Marcel), 1<sup>e</sup> génie; Hatay (Robert), 2<sup>e</sup> territ.; Mignot, groupe brancardiers divisionnaires; Le Paumier, GBD 59; Breton, 2<sup>e</sup> génie; Suire (Maurice), brancardier divisionnaire; Veillat (Jules), 8<sup>e</sup> génie.

DEUX BOITES DE BISCUITS GUILLOUT, à MM. Viger, 11<sup>e</sup> dragons; Jeandeau, à bord du Daphné.

DEUX COLIS DE CHOCOLAT MENIER, à MM. Besnier (Albert), 7<sup>e</sup> d'artill. à pied; Rosse (Pierre), 5<sup>e</sup> d'artill.

SEPT PAQUETS DU FUMUR, à MM. Quétard, 30<sup>e</sup> territ.; Voyer (Auguste), 4<sup>e</sup> mixte de zouaves-tirailleurs; Bessière, 1<sup>e</sup> bat. de chasseurs alpins; Pennavayres (German), 1<sup>e</sup> génie; Dubuc, RPS d'A; Bois, 277<sup>e</sup> inf.; Le Bras, maître mécanicien à bord du Jurien de la Graviere.

## HAUTE PAYE DE GUERRE

(Suite)

### TITRE III

#### DISPOSITIONS COMMUNES AUX HAUTES PAYES DE GUERRE ET AUX INDEMNITÉS DE COMBAT

Art. 10. — Les hautes payes de guerre et les indemnités de combat sont perçues intégralement en espèces par les officiers trésoriers à la caisse des comptables du Trésor; sur les fonds ainsi reçus, les officiers trésoriers achètent chez les receveurs des postes désignés à cet effet les quantités de timbres qui leur sont nécessaires pour régler les feuilles de prêt dans les conditions prévues à l'article 18.

Art. 21. — Les pécules sont payables aux titulaires lors de leur libération; à cet effet, le commandant de l'unité administrative à laquelle appartient l'homme au moment de sa libération arrête en toutes lettres sur le carnet de pécule la somme totale due qui correspond à la valeur des timbres de pécule, porte l'indication de la commune dans laquelle le militaire déclare posséder son domicile légal ou vouloir se retirer, et certifie, par sa signature, les mentions ci-dessus.

Art. 22. — Les pécules sont payables à la caisse du perceleur de la réunion dont fait partie la commune dans laquelle le militaire a son domicile légal ou dans laquelle il a déclaré vouloir se retirer.

Art. 23. — En cas de décès ou de disparition dûment constatée, les pécules sont attribuées :

1<sup>e</sup> À la veuve;

2<sup>e</sup> À défaut, aux descendants en ligne directe, ou, le cas échéant, à leurs représentants;

3<sup>e</sup> À défaut de veuve et de descendant en ligne directe, aux ascendantes, étant spécifié que, dans les cas prévus aux paragraphes 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>, l'attribution est faite par parts égales entre les parents du même degré.

En cas de séparation de corps prononcée contre elle ou en cas de divorce, la femme d'un militaire ne peut prétendre au pécule qui

se trouve alors dévolu aux descendants en ligne directe ou, à défaut, aux ascendantes.

Si le titulaire n'a pas de veuve, ni descendants en ligne directe, ni ascendantes, le pécule fait retour à l'Etat.

Art. 24. — Dans les cas visés au précédent article, les pécules sont payables par le perceleur de la réunion dont fait partie la commune dans laquelle les ayants droit ont leur domicile légal, sur présentation du carnet de pécule et production des pièces justificatives des qualités des ayants droit, après liquidation par le commandant du dépôt du corps auquel appartient le titulaire, et visa du trésorier payeur général du département où doit avoir lieu le paiement.

Art. 25. — Les pécules sont incessibles et insaisissables.

Art. 26. — En ce qui concerne les militaires indigènes des troupes coloniales, un règlement spécial déterminera le régime des primes d'alimentation et fixera les conditions de constitution du pécule.

Art. 27. — La constatation des sommes successivement versées aux pécules individuels est effectuée sur des carnets spéciaux dits carnets de pécule, qui sont établis de façon à permettre l'apposition, par les soins du commandant de l'unité, de timbres spéciaux dits « timbres de pécule » représentatifs de la valeur des versements.

Art. 28. — Les carnets de pécule constatant les droits des intéressés restent en principe entre les mains des titulaires, ceux-ci ont la faculté de les confier en dépôt aux commandants d'unité qui en donnent récépissé et les conservent avec la comptabilité de l'unité. En cas de perte, il ne peut en être délivré de duplicata.

Art. 29. — Le montant des feuilles de prêt est

perçu par les commandants d'unité ou de détachement à la caisse des officiers payeurs ou des officiers trésoriers, savoir : en espèces,

pour la partie concernant les sommes payables en espèces, et en timbres pour la partie concernant les sommes à verser aux pécules individuels.

Paris, le 19 avril 1917.

POUR L'APPLICATION DU DÉCRET DU 18 AVRIL 1917 RELATIF À L'ATTRIBUTION DE HAUTES PAYES DE GUERRE ET D'INDEMNITÉS DE COMBAT, À L'ALLOCATION DE PRIMES D'ALIMENTATION EN ARGENT ET À LA CONSTITUTION DE PECULES AUX MILITAIRES MOBILISÉS

R. POINCARÉ.

Par le Président de la République :

Le ministre des finances,

J. THIERRY.

Le ministre de la guerre,

PAUL PAINLEVÉ.

### INSTRUCTION

POUR L'APPLICATION DU DÉCRET DU 18 AVRIL 1917 RELATIF À L'ATTRIBUTION DE HAUTES PAYES DE GUERRE ET D'INDEMNITÉS DE COMBAT, À L'ALLOCATION DE PRIMES D'ALIMENTATION EN ARGENT ET À LA CONSTITUTION DE PECULES AUX MILITAIRES MOBILISÉS</p



**PATRIE**

**CITATIONS A L'ORDRE DE L'ARMÉE**

**LES BRAVES  
DONT LES NOMS SUVENT  
ONT ÉTÉ CITÉS À L'ORDRE DE L'ARMÉE**

ALVAREZ (Pignero-Auguste), sous-lieutenant à la 21<sup>e</sup> compagnie du 25<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : le 14 octobre 1916, son commandant de compagnie venant d'être tué, a pris le commandement de l'unité et l'a entraînée avec énergie et habileté à l'assaut des tranchées ennemis jusqu'au moment où il est tombé grièvement blessé. Déjà blessé le 24 septembre 1914.

MORTAGNE (Jacques), maréchal des logis pilote à l'escadrille N. 390, service aéronautique : excellent pilote, beaucoup d'allant et très audacieux, compte à son actif plusieurs combats sur le front français, s'est affirmé dans ses qualités depuis son arrivée à X..., où il a déjà eu six combats. Le 6 novembre, a abattu un avion dans les lignes ennemis.

FRANÇOIS (Emile), mle 011328, soldat de 2<sup>e</sup> classe à la 6<sup>e</sup> compagnie de mitrailleuses : soldat mitrailleur, au front depuis février 1915, n'a jamais cessé de faire preuve de la plus grande énergie et du plus beau sang-froid, notamment le 14 octobre 1916 où, blessé dès le début de l'attaque d'une baïonnette à la tête, n'a pas voulu abandonner sa pièce et est resté à son poste de combat jusqu'à la fin de l'attaque. Déjà blessé le 2 mai 1916 devant Liége.

LARUE (Victor), mle 09547, sergent à la 19<sup>e</sup> compagnie du 35<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : dans la nuit du 14 octobre, est allé très en avant des lignes chercher un blessé du régiment qui appelait à l'aide et l'a ramené malgré la fusillade. A rapporté en même temps les papiers et l'argent personnels et l'équipement d'un officier tué près du réseau ennemi. Dans la nuit du 19 octobre a été blessé grièvement au moment où il secondeait son chef de section dans le tracé d'une nouvelle parallèle de départ, à 80 mètres en avant du front.

DU LAC (Henry), maréchal des logis pilote à l'escadrille N. 390, service aéronautique : pilote remarqué par sa hardiesse, toujours prêt à marcher, trois combats à son actif sur le front français ; depuis son arrivée à X..., a fait preuve dans maintes circonstances de beaucoup de courage et de sang-froid, a déjà livré plusieurs combats ; le 6 novembre, a abattu un avion dans les lignes ennemis.

VEROU (Claude-Léon), colonel, commandant le 44<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : excellent chef de corps, a dirigé brillamment le 44<sup>e</sup> rég. colonial à l'affaire du 14 octobre 1916. A été grièvement blessé. Déjà cité trois fois à l'ordre du régiment en octobre 1914.

*Le Supplément du BULLETIN DES ARMÉES paraissant le samedi ne comprend que le Tableau d'honneur. Il comporte deux cahiers de seize pages qui, cette semaine, sont entièrement consacrées aux citations, nominations et promotions communiquées récemment par le G. Q. G.*

*Le Supplément est distribué à raison d'un exemplaire pour trois exemplaires du BULLETIN.*

**GUARESCHI (Albert)**, mle 7490, brigadier au 17<sup>e</sup> rég. d'artillerie, 45<sup>e</sup> batterie : excellent brigadier qui a toujours donné satisfaction en toutes circonstances, faisant preuve de beaucoup de courage et de dévouement. Très grièvement blessé à son poste d'agent de liaison le 27 octobre 1916.

**ROGER (Jean-Pierre)**, capitaine au 44<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : blessé à l'affaire du 14 octobre 1916, a donné le plus bel exemple de bravoure en continuant à secourir son chef de bataillon et entraîner le bataillon, bien que blessé dès le début du combat n'a consenti qu'à se laisser évacuer qu'à la fin de la journée. Déjà cité à l'ordre de l'armée.

**DE CASSAGNAC (Louis-Raymond)**, capitaine au 44<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : entraîné sa compagnie, le 14 octobre, avec une énergie magnifique et a déployé la plus grande activité pour reconstruire son unité flottante, sous un violent tir de barrage. Blessé en août 1916.

**DODEY (Paul-Constant)**, capitaine au 44<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : a magnifiquement levé sa compagnie à l'assaut, le 14 octobre 1916, faisant preuve de ses qualités habituelles de bravoure. Déjà cité et deux fois blessé au cours de la campagne.

**MICOLOU (Henri-Frédéric)**, sous-lieutenant au 44<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : jeune officier qui a magnifiquement entraîné sa compagnie à la baïonnette lors de l'affaire du 14 octobre 1916. Grièvement blessé, ne s'est laissé panser que lorsque ses forces l'ont trahi. Déjà blessé et cité au cours de la campagne.

**DE LONGUEVAL (François)**, sous-lieutenant au 147<sup>e</sup> rég. d'infanterie : le 30 octobre 1915, envoyé comme agent de liaison sous un bombardement des plus violents, pour renseigner le lieutenant-colonel sur la marche du combat, a exécuté l'ordre avec la plus grande célérité et a fait prisonniers au cours de sa missions trois soldats allemands.

**VACQUIER (Stanislas-Gabriel-Pierre)**, sous-lieutenant au 4<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : superbe attitude au feu; le 14 octobre 1916, a été blessé au cours de l'attaque. Déjà cité à l'ordre.

**TOURNAU (Raymond)**, médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 44<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : jeune médecin d'une superbe bravoure dont le dévouement magnifique a fait l'admiration de tous, le 14 octobre 1916. Trois fois cité et trois fois blessé au cours de la campagne.

**GUYOMARCH (Jean)**, médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 44<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : s'est distingué à l'affaire du 14 octobre par sa bravoure, son sang-froid et son dévouement; a organisé les postes de secours d'une manière qui peut servir d'exemple, dans une région balayée par les bâches et les obus. Déjà cité à l'ordre.

**RUAU (Georges)**, sous-lieutenant à la 4<sup>e</sup> compagnie du 30<sup>e</sup> bataillon de tirailleurs sénégalais : officier d'une bravoure admirable. A remarquablement conduit son peloton de tirailleurs à l'attaque du 24 octobre 1916, facilitant ainsi la progression de son bataillon et le maintien des gains acquis. Blessé en assurant cette importante mission; sur le front depuis le début, d'abord au 30<sup>e</sup> rég. d'infanterie où il a été blessé une première fois.

**COLLINE (Georges-Pierre)**, sous-lieutenant à la 22<sup>e</sup> compagnie du 230<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier merveilleux du calme et de courage. A entraîné sa section à l'assaut dans un état superbe, le 24 octobre 1916; l'a conduite d'un seul bond, en quinze minutes, jusqu'aux premiers objectifs assignés. Le 26 octobre, est allé avec cinq hommes nettoyer à 400 mètres en avant des lignes un abri où il a capturé 13 prisonniers.

**LUIZET (Louis)**, sous-lieutenant à la 19<sup>e</sup> compagnie du 230<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier énergique, s'est déjà distingué plusieurs fois, notamment, en juillet, devant X..., a entraîné dans un bel état sa section à l'attaque de la position allemande et a fait plusieurs prisonniers. Est tombé mortellement blessé alors que, debout, sur la tranchée et à dix mètres de l'ennemi, il dirigeait l'organisation de la position avec un mépris absolument du danger. Est tombé glorieusement avant d'avoir pu entraîner sa troupe qui se préparait à l'attaquer.

**BECKER (François)**, sous-lieutenant au 175<sup>e</sup> rég. d'infanterie : alors qu'il était sergent fourrier au 85<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie, a été fait prisonnier, le 9 septembre 1914, lors de la reddition de X... et éminemment en captivité en Allemagne. 6 avril 1915, grâce à son courage et à son énergie, a réussi à s'évader et s'est empressé de venir reprendre sa place dans le rang.

**DELAPORTE (Fernand-Désiré)**, sergent, mle 016655, au 84<sup>e</sup> rég. d'infanterie : a rejoint le front sur sa demande et avant son tour de départ. Sous-officier brave et énergique. S'est particulièrement distingué au cours de l'attaque menée par son régiment le 14 octobre 1916, où il a été grièvement blessé.

**CANTREAU (Georges)**, sous-lieutenant à la 14<sup>e</sup> compagnie du 230<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier plein de lougue et d'énergie. Est parti à l'attaque joyeux et impatient avec une poignée d'hommes, le 24 octobre 1916, à l'attaque d'une redoute ennemie puissamment organisée et n'a pas hésité à se précipiter sur l'ennemi malgré une infériorité numérique écrasante. Est tombé victime de son courage.

**REY (Auguste)**, sous-lieutenant à la 14<sup>e</sup> compagnie du 230<sup>e</sup> rég. d'infanterie : jeune officier remarquable de calme, de bravoure et de sang-froid. A rendu les plus grands services à son commandant de compagnie pendant les combats du 24 et du 25. Tué à la tête de sa section le 26 octobre.

**PHILIPPE (Auguste)**, sous-lieutenant à la 21<sup>e</sup> compagnie du 230<sup>e</sup> rég. d'infanterie : a été tué alors que, debout, il excitait ses hommes à repousser une contre-attaque ennemie.

**HUGOUNENQ (Paul)**, sous-lieutenant à la 22<sup>e</sup> compagnie du 230<sup>e</sup> rég. d'infanterie : jeune officier d'une bravoure admirable et presque témeraire. Est parti à l'attaque entraînant sa section par son exemple, le 24 octobre 1916. L'objectif conquis, est tombé frappé d'une balle au moment où, debout, sur la tranchée il cherchait à repérer l'emplacement d'une mitrailleuse ennemie située à moins de trente mètres.

**SEIGNIER (Remy)**, sous-lieutenant à la 23<sup>e</sup> compagnie du 230<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier très brave et énergique, engagé volontaire. A été tué alors que, debout, il excitait ses hommes à repousser une contre-attaque ennemie.

**FILLOU (Robin-Pierre)**, mle 17429, sergent à la 17<sup>e</sup> compagnie du 230<sup>e</sup> rég. d'infanterie : sous-officier plein d'entrain et d'une grande bravoure; a été tué, le 26 octobre 1916, en maintenant ses hommes dans une tranchée ennemie conquise.

**THIMEL (Juste)**, mle 4538, caporal à la 17<sup>e</sup> compagnie du 230<sup>e</sup> rég. d'infanterie : d'un sang-froid admirable, a entraîné ses hommes d'une façon remarquable à l'assaut des tranchées ennemies le 24 octobre 1916. Blessé sur les tranchées conquises.

**RENNARD (Philippe)**, mle 180596, caporal à la 17<sup>e</sup> compagnie du 230<sup>e</sup> rég. d'infanterie : d'un sang-froid admirable, a entraîné ses hommes d'une façon remarquable à l'assaut des tranchées ennemies le 24 octobre 1916. Blessé sur les tranchées conquises.

**LOURDEL (Louis-Joseph-Antoine)**, chef de bataillon au 33<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier supérieur tout à fait hors ligne. Le 24 octobre 1916, a mené son bataillon à l'attaque avec un brio et un entrain remarquables. A enlevé d'un seul élan tous les objectifs qu'il devait atteindre et a maintenu sa troupe sur les positions conquises pendant plusieurs jours, malgré les efforts de l'ennemi et l'acharnement du tir de son artillerie.

**PICANDET (Auguste)**, chef de bataillon, commandant le 5<sup>e</sup> bataillon du 230<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier de très grande valeur. Après s'être emparé, le 24 octobre 1916, au prix d'une lutte opiniâtre de la première ligne ennemie, à la tête de son bataillon, a fait tomber par une manœuvre audacieuse et audacieuse un centre de résistance fortement organisé qu'il fallait posséder à tout prix.

**PICQUENDAR (Edgar)**, lieutenant au 40<sup>e</sup> rég. d'infanterie : commandant de compagnie hors de pair, réunissant les plus belles qualités militaires, calme, bravoure, intelligence, vision nette des situations. Le 24 octobre, pendant l'attaque la liaison ayant été rompue avec une grande unité voisine, a su, par sa bravoure personnelle et une claire conception de la situation et de l'intérêt général, rétablir la continuité de la ligne d'attaque et a ainsi permis la progression des autres unités du bataillon.

**CHAUMAREL (Jean-Gérard)**, sous-lieutenant au 40<sup>e</sup> rég. d'infanterie : jeune et brillant officier d'un sang-froid et d'une bravoure extraordinaires, qui exerce par son attitude et l'élevation de ses sentiments le plus grand ascendant sur ses hommes. Le 24 octobre, a brillamment enlevé sa section à l'assaut de la ligne ennemie dans des circonstances difficiles. Déjà deux fois cité.

**PERIER (Pierre-Léon)**, sergent fourrier à la 19<sup>e</sup> compagnie du 222<sup>e</sup> rég. d'infanterie : agent de liaison d'une grande bravoure et d'un entier dévouement. Blessé grièvement au cours d'une attaque, est venu trouver le chef de bataillon pour se mettre au courant de la situation de sa compagnie menacée sur un de ses flancs. et n'est allé au poste de secours que sa mission remplie.

**DAVID (Séraphin-Pierre)**, sergent à la 23<sup>e</sup> compagnie du 222<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier supérieur d'une grande valeur militaire, doué au plus haut point des qualités d'intelligence et de cœur. Payant constamment de sa personne, a dirigé avec calme et sang-froid, pendant la nuit du 24 octobre, l'attaque de ses bataillons de chasseurs dans des conditions particulièremment délicates et dangereuses. S'est emparé de la ligne ennemie et en a assuré l'organisation, malgré le bombardement très violent.

**LAVILLE (Joseph)**, soldat de 2<sup>e</sup> classe à la 18<sup>e</sup> compagnie du 222<sup>e</sup> rég. d'infanterie : grenadier d'élite. A rempli sa fonction spéciale le 24 octobre avec un courage et une énergie remarquables. Blessé très grièvement à la main, a continué jusqu'à éprouver la lutte à la grenade et n'est allé se faire panser que lorsqu'il a été tué sur une position importante dont il avait le plus contribué à la conquête.

**FABOUK (Denis)**, sous-lieutenant à la 18<sup>e</sup> compagnie du 230<sup>e</sup> rég. d'infanterie : au front depuis le début de la campagne, a donné en toutes circonstances le plus bel exemple d'entrain et de courage. Ayant pris le commandement de sa compagnie dans des circonstances difficiles, a été tué à son poste de combat.

**GASSILOUD (Frédéric)**, mle 0886, sergent à la 19<sup>e</sup> compagnie du 230<sup>e</sup> rég. d'infanterie : sous-officier d'une bravoure à toute épreuve, s'est porté résolument, avec une poignée d'hommes, le 24 octobre 1916, à l'attaque d'une redoute ennemie puissamment organisée et n'a pas hésité à se précipiter sur l'ennemi malgré une mortelle blessure.

**CARPEZAT (Fernand-Lucien-Heuri-Joseph)**,

brigadier à la 12<sup>e</sup> batterie de 5<sup>e</sup> rég.

d'artillerie de campagne : très bon brigadier,

provenant des troupes coloniales, est venu comme volontaire dans les batteries de tranchées où il a toujours servi avec zèle et dévouement à toute épreuve. Au combat du 24 octobre, a montré en plusieurs circonstances son mépris absolu du danger dans des moments très difficiles. A trouvé une mort glorieuse en commandant sa pièce.

**MAGNIN (Ferdinand)**, adjudant au peloton des sapeurs pionniers du 222<sup>e</sup> rég. d'infanterie : sous-officier d'une bravoure et d'un dévouement à toute épreuve. Au combat du 24 octobre, a montré en plusieurs circonstances son mépris absolu du danger dans des moments très difficiles. A trouvé une mort glorieuse en commandant sa pièce.

**BURLON (Joseph)**, sergent à la 18<sup>e</sup> compagnie du 222<sup>e</sup> rég. d'infanterie : le 24 octobre, a pris le commandement de la section prévu de son chef, maintenant ses hommes dans la tranchée de la première ligne sous un violent bombardement. Blessé grièvement au cours des travaux.

**MICHALD (Lucien)**, brigadier à la 13<sup>e</sup> compagnie du 222<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier d'un dévouement et d'un courage au-dessus de tout éloge. Cité deux fois à l'ordre de l'armée, déjà proposé pour la médaille militaire et la Légion d'honneur à la suite des combats de mars 1915 et juin-octobre 1915, a montré comme commandant de compagnie en septembre 1916 les mêmes qualités de méthode, de sang-froid et d'énergie. Blessé pour la troisième fois.

**GIREL (Charles-Maurice)**, sous-lieutenant à la 17<sup>e</sup> compagnie du 333<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier modèle. Enseveli à trois reprises différentes et blessé le 27 octobre 1916, a refusé d'abandonner ses hommes. N'a consenti à se laisser évacuer que lorsque son régiment a été relevé. Déjà blessé deux fois dans les combats précédents et cité à l'ordre de la division.

**PICQUET (Jean-Baptiste)**, capitaine à la 22<sup>e</sup> compagnie du 333<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent officier, cité plusieurs fois déjà pour son courage et son dévouement. A été tué aux pièces le 23 octobre 1916.

**SERRET (Emile)**, sergent à la 23<sup>e</sup> compagnie du 222<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier modèle. Enseveli à trois reprises différentes et blessé le 27 octobre 1916, a refusé d'abandonner ses hommes. N'a consenti à se laisser évacuer que lorsque son régiment a été relevé. Déjà blessé deux fois dans les combats précédents et cité à l'ordre de la division.

**DANSETTE (Jules-Marie-Charles-Adrien)**, sous-lieutenant à la 21<sup>e</sup> compagnie du 333<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier modèle. Enseveli à trois reprises différentes et blessé le 27 octobre 1916, a refusé d'abandonner ses hommes. N'a consenti à se laisser évacuer que lorsque son régiment a été relevé. Déjà blessé deux fois dans les combats précédents et cité à l'ordre de la division.

**GENIN (François-Louis)**, sous-lieutenant à la 21<sup>e</sup> compagnie du 333<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier modèle. Enseveli à trois reprises différentes et blessé le 27 octobre 1916, a refusé d'abandonner ses hommes. N'a consenti à se laisser évacuer que lorsque son régiment a été relevé. Déjà blessé deux fois dans les combats précédents et cité à l'ordre de la division.

**ROUX (Noël-Emile)**, sergent à la 19<sup>e</sup> compagnie du 333<sup>e</sup> rég. d'infanterie : sous-officier qui fait l'admiration de tous les officiers et soldats. Dans toutes les affaires où il a été engagé le régiment, a montré le plus absolu mépris du danger, se prodigant sans compter. Grièvement blessé en accompagnant le chef de bataillon dans la reconnaissance des positions levées. Déjà cité trois fois à l'ordre de la division et décoré de la médaille militaire.

**TAPPONNIER (Charles)**, capitaine au 30<sup>e</sup> rég. d'infanterie : chef d'élite, donnant un exemple permanent de toutes les vertus militaires. Vient, une fois de plus, le 24 octobre 1916, à l'ordre de l'armée, en accompagnant le chef de bataillon dans la reconnaissance des positions levées. Déjà cité trois fois à l'ordre de la division et décoré de la médaille militaire.

**COLAS (Maurice)**, sergent au 30<sup>e</sup> rég. d'infanterie : sous-officier d'élite, est connu dans tout le régiment pour sa bravoure et son mépris du danger. A mené son bataillon pour protéger un flanc et repousser des contre-attaques. Pendant six jours, a organisé la nouvelle position en conservant à sa troupe son moral intact, malgré un feu violent continu et un très mauvais temps.

**ONILLON (René-Gaston-Pierre)**, lieutenant chef de section à la 19<sup>e</sup> compagnie du 222<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier de la cavalerie, aimé de ses chefs et adoré de ses hommes. Le 24 octobre 1916, a engagé superbement sa compagnie. Lui a fait prendre ensuite, sous un feu violent, comme il l'aurait fait sur le terrain d'exercice, les dispositions les meilleures pour protéger un flanc et repousser des contre-attaques. Pendant six jours, a organisé la nouvelle position en conservant à sa troupe son moral intact, malgré un feu violent continu et un très mauvais temps.

**CHIRAT (Camille)**, soldat de 2<sup>e</sup> classe au 30<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent soldat. Blessé à l'œil par éclat d'obus, dans la tranchée de dépar, quelques minutes avant l'assaut, a refusé d'aller au poste de secours et a pris part à l'attaque du 24 octobre 1916, aux côtés de ses camarades, se comportant très vaillamment.

**DESPORTES (Pierre-François)**, lieutenant-colonel commandant le groupe des bataillons de chasseurs de la 10<sup>e</sup> division : officier supérieur d'une grande valeur militaire, doué au plus haut point des qualités d'intelligence et de cœur. Payant constamment de sa personne, a dirigé avec calme et sang-froid, pendant la nuit du 24 octobre, l'attaque de ses bataillons de chasseurs dans des conditions particulièremment délicates et dangereuses. S'est emparé de la ligne ennemie et en a assuré l'organisation, malgré le bombardement très violent.

**COURCIER (Paul)**, sous-lieutenant au rég. d'infanterie coloniale du Maroc, officier d'un sang-froid admirable. A montré devant ses hommes le plus bel exemple du mépris du danger à l'assaut le 24 octobre 1916 et a été blessé grièvement (4<sup>e</sup> blessure). S'est déjà distingué dans toutes les affaires auxquelles il a pris part

**VALETTE** (Julien), lieutenant à la 5<sup>e</sup> compagnie du 33<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier d'une décision admirable, plein d'entrain et de courage. A brillamment entraîné sa compagnie à l'assaut les 24 et 25 octobre 1916 et l'a maintenue sur les positions conquises pendant six jours, sous un bombardement d'une violence exceptionnelle. Déjà blessé et cité à l'ordre de la division et de l'armée.

**LABARTHE-VACQUIER** (Etienne-François), sous-lieutenant au rég. d'infanterie coloniale du Maroc : brillante attitude à l'assaut le 24 octobre. A remplacé son commandant de compagnie blessé et a continué l'assaut bravement jusqu'au moment où il a été blessé à son tour très grièvement. A toujours fait preuve des plus belles qualités militaires au cours des actions auxquelles il a pris part. Modèle de bravoure et d'énergie.

**DÉPUY**, capitaine au bataillon de Somalis du rég. d'infanterie coloniale du Maroc : est venu volontairement participer à l'attaque du 24 octobre 1916, pour enflammer l'ardeur des Somalis de son bataillon marchant avec d'autres unités. A été blessé au moment de l'assaut ; a refusé de se faire évacuer et a accompagné le chef de bataillon jusqu'à la deuxième position. N'est parti que sur l'ordre qui lui fut donné, ayant le bras paralysé.

**AMBLARD** (Jean-Marie), mle 016923, soldat à la 15<sup>e</sup> compagnie du 31<sup>e</sup> rég. d'infanterie : très bon soldat, brave et plein d'entrain. Mortellement blessé, à son poste de combat, le 1<sup>er</sup> novembre 1916.

**JACQUEMIN** (Georges), sous-lieutenant à l'état-major du groupe du 54<sup>e</sup> rég. d'artillerie : officier magnifique d'entrain et de bravoure. Constamment dans les tranchées de première ligne et toujours à l'affût des missions périlleuses, a rempli heureusement toutes celles qui lui ont été confiées, malgré les bombardements les plus violents. Étant officier de liaison avec l'infanterie à l'attaque du 24 octobre 1916, a pu fournir des renseignements précieux au commandement ; blessé le même jour, a continué son service jusqu'au lendemain, où il a été blessé à nouveau. Ne s'est laissez évacuer qu'après avoir rendu compte de sa mission.

**LEBRAT** (Paul), lieutenant, commandant la 22<sup>e</sup> compagnie du 29<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier qui a fait preuve de très grand calme au feu. Dans un moment difficile, a groupé les éléments de deux compagnies d'assaut fort éprouvées et a profité de la première défaillance de l'adversaire pour s'élançer sur la tranchée ennemie, s'en emparer et faire prisonniers les défenseurs.

Quoique blessé d'une balle à la tête, a conservé jusqu'à la fin des opérations son commandement après un pansement sommaire fait sur la ligne de feu.

**RIGAL** (Joseph), capitaine commandant la 17<sup>e</sup> compagnie du 29<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier énergique et plein de sang-froid. Blessé, le 24 octobre 1916, en conduisant sa compagnie à l'assaut d'un retranchement, n'a voulu quitter son commandement qu'après s'être emparé et ne s'est rendu au poste de secours qu'après être allé rendre compte de la situation à ses supérieurs.

**DESGEORGES** (Alexandre), sergent à la 19<sup>e</sup> compagnie du 29<sup>e</sup> rég. d'infanterie : sous-officier remarquable d'entrain et de bravoure. Le 24 octobre 1916, malgré une grave blessure reçue en montant à l'assaut, est resté à la tête de sa demi-section et n'a pas voulu la quitter avant d'avoir réussi, dans un combat opiniâtre à la tête de sa section.

**PAILLARD** (Marc-Eugène), capitaine, commandant la 8<sup>e</sup> compagnie du 7<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied : s'est, depuis le début de la campagne, dépassé avec une intelligence et un dévouement peu communs. Le 24 octobre, relevant l'ordre d'aider son voisin de droite qui n'avait pu déboucher, a entraîné magnifiquement sa compagnie, a conquis les tranchées d'un seul élan, blessé, est resté encore plus d'une heure sur le champ de bataille avec un simple pansement de fortune, donnant tous les ordres utiles et ne se retirant que complètement épuisé.

**D'HAUSEN** (Marie-Frédéric-Etienne), capitaine à la compagnie de mitrailleuses du 50<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied : officier plein d'allant, brillant au feu. Blessé d'un éclat d'obus à la tête, n'a consenti à être évacué que sur l'ordre du chef de bataillon, donnant à tous un bel exemple d'énergie et de mépris du danger.

**WAUTHIER** (Lucien-Louis), sous-lieutenant commandant une section de la 8<sup>e</sup> compagnie du 71<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied : sert depuis le début de la campagne avec un beau courage et un dévouement inlassables. Quatre fois blessé déjà, a, le 24 octobre 1916, été blessé de nouveau deux fois en conduisant sa section au feu avec un mépris complet du danger.

**L'ESCADRILLE F. 55** : depuis cinq mois sur le front de X... et sous la direction expérimentée du capitaine AMIOT, a rendu les plus grands services à l'artillerie lourde d'un groupe, grâce à l'entrain, au courage, au travail et au dévouement le plus absolu de son personnel. A permis d'obtenir sur les batteries ennemis une supériorité marquée, grâce aux repérages quotidiens et aux périlleuses et importantes missions de réglages qui lui ont été confiées.

**MONTFORT** (Gilles), sous-lieutenant à la 3<sup>e</sup> compagnie de mitrailleuses du 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier mitrailleur aimant passionnément son métier, d'un courage et d'une bravoure dont il n'a cessé de donner les preuves en toutes circonstances depuis le début de la campagne. Tombé glorieusement à la tête de son peloton alors que, au retour d'une mission difficile, par son exemple et son sang-froid, il maintenait et encourageait ses hommes pris sous un feu de barrage de l'artillerie ennemie.

**GIRARD** (Marie-François-Louis), mle 6857, maréchal des logis à la 10<sup>e</sup> bataillon de bombardiers du 5<sup>e</sup> rég. d'artillerie : engagé volontaire en 1870, avait repris du service pour la guerre actuelle ; servait sur sa demande dans une batterie de bombardiers. Par son grand âge, sa dignité, sa haute valeur morale était le plus bel exemple de la batterie. Avait sollicité l'honneur de prendre part à l'attaque du 24 octobre 1916, où il a trouvé une mort glorieuse.

**GOIGOUX**, chef de bataillon, commandant le 3<sup>e</sup> bataillon de tirailleurs sénégalais : commandant un bataillon de tirailleurs sénégalais, à l'attaque du 24 octobre, a su, par sa fermeté, son énergie impulsion et son coup d'œil, malgré la saison particulièrement dure pour les tirailleurs, les lancer vigoureusement à l'assaut et les maintenir pendant quarante-huit heures sur les positions conquises, sous un bombardement des plus violents.

**CALIOT** (Dominique), sous-lieutenant chef de section à la 2<sup>e</sup> compagnie du 117<sup>e</sup> rég. d'infanterie : bien qu'incomplètement remis d'une grave blessure, a demandé à revenir sur le front. A pris le commandement de sa compagnie pour l'attaque du 1<sup>er</sup> août 1916. Resté seul officier, a donné par son exemple le plus bel élan à sa troupe. A été tué en se portant à l'assaut, à la tête de ses grenadiers.

**LAURENTIES** (Jean-François-Félicien), sous-lieutenant à la 10<sup>e</sup> compagnie du 11<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier plein de courage et de sang-froid. S'est porté à l'assaut du 24 octobre 1916, aussi calme qu'à la parade à la tête de sa section. A engagé un combat à la grenade pour s'emparer d'un ouvrage qui résistait encore et a été tué en entraînant ses hommes à l'assaut.

**POUZOL** (Pierre), sous-lieutenant au 30<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier d'un moral élevé, esclave du devoir ; le 26 octobre, a trouvé une mort glorieuse en allant lui-même sur la ligne de feu rallier le courage de ses hommes et rectifier le front.

**RENARD** (Antoine), sous-lieutenant au 30<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent officier, plein de courage. A été tué à l'assaut du 26 octobre 1916, à la tête de sa section.

**MOLINA** (Lucien-Mardochée-Paul), sous-lieutenant à la 9<sup>e</sup> batterie du 18<sup>e</sup> rég. d'artillerie : officier du plus grand courage. Défaché, le 22 octobre 1916, à un poste d'observation avancé, s'est maintenu sous un violent bombardement d'obus de gros calibre, faisant preuve d'abnégation et d'esprit de sacrifice. A été tué glorieusement pendant l'accomplissement de sa mission.

**BLIGNY** (Jules-Alfred), sous-lieutenant commandant la compagnie de mitrailleuses du 71<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied : officier mitrailleur d'une compétence consummée et d'un entrain endiable. Le 24 octobre, relevant l'ordre d'aider son voisin de droite qui n'avait pu déboucher, a entraîné magnifiquement sa compagnie, a conquis les tranchées d'un seul élan, blessé, est resté encore plus d'une heure sur le champ de bataille avec un simple pansement de fortune, donnant tous les ordres utiles et ne se retirant que complètement épuisé.

**MAUFFRE** (Henri), sous-lieutenant au 30<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier d'une bravoure et d'un calme au feu remarquables. S'est signalé particulièrement le 26 octobre 1916, en entraînant sa section à l'assaut ; a dépassé l'objectif assigné et ne s'est arrêté que devant un barrage infranchissable de grenades. A fait de nombreux prisonniers. Blessé légèrement.

**BELLET** (André-Etienne-Henri), sous-lieutenant commandant une section de la 7<sup>e</sup> compagnie du 71<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied : très belle attitude au feu. Officier d'un courage et souriant. Le 24 octobre 1916, a entraîné sa section à l'assaut à travers un violent tir de barrage, a été blessé, et a demi-enterre.

**BIANCONI** (Jules-Louis-César), caporal brancardier au 71<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied : chef des brancardiers, allant relever des blessés jusqu'à la première平行 quelques heures avant l'attaque du 24 octobre, s'est perdu dans le brouillard et est tombé dans une tranchée ennemie. Prisonnier quelque temps, a fait preuve du plus beau moral, et d'une présence d'esprit parfaite. S'est ensuite mis parmi les assaillants et a donné aux nettoyeurs beaucoup de renseignements utiles.

**LUQUAT** (Léon), sous-lieutenant à la 1<sup>e</sup> compagnie du 36<sup>e</sup> bataillon de tirailleurs sénégalais : a montré les plus belles qualités militaires, conduisant comme à la manœuvre sa section composée de jeunes tirailleurs allant au feu pour la première fois et la entraînée dans un brillant assaut qui a amené la capture de deux mitrailleuses, de nombreux prisonniers et la conquête de l'objectif désigné.

**ROBIN** (Augustin), sous-lieutenant à la 1<sup>e</sup> compagnie du 36<sup>e</sup> bataillon de tirailleurs sénégalais : a montré les plus belles qualités militaires, conduisant comme à la manœuvre sa section composée de jeunes tirailleurs allant au feu pour la première fois et la entraînée dans un brillant assaut qui a amené la capture de deux mitrailleuses.

**LEGORGE** (François), adjudant au 4<sup>e</sup> rég. mixte de zouaves-tirailleurs (23<sup>e</sup> compagnie de zouaves) : excellent officier gradé, brave, zélé et consciencieux et ayant une haute idée de ses devoirs. Est tombé glorieusement à la tâche donnant par sa fin héroïque, la consécration suprême à une vie de sacrifice et de dévouement.

**GRANTHOMME** (Achille-Léon), sous-lieutenant au 4<sup>e</sup> rég. mixte de zouaves-tirailleurs (22<sup>e</sup> compagnie de zouaves) : excellent officier plein de sang-froid, de bravoure et d'allant. Au cours de l'offensive du 24 octobre, s'est élancé avec sa section dans les fossés d'un fort puissamment organisé, poursuivi une troupe ennemie à la baïonnette, fit 22 prisonniers et s'empara de deux mitrailleuses.

**SCHRAMEK**, capitaine au 5<sup>e</sup> rég. d'artillerie à pied : commandé avec le plus grande distinction une batterie d'155 long pendant quatre mois au cours de la bataille de X... dans des situations souvent difficiles et sous le bombardement ennemi. Sachant s'imposer la plus grande bravoure en toutes circonstances. Déjà blessé à la tête, a déployé la plus grande bravoure dans la tranchée ennemie.

**LEDEUX** (Camille), chef de bataillon commandant le 5<sup>e</sup> bataillon du 33<sup>e</sup> rég. d'infanterie : le 24 octobre 1916, parti à l'attaque à la tête de son bataillon, a entraîné sa troupe avec une telle audace et un tel désir de vaincre qu'il a conquis, d'un seul élan, tous les objectifs qui lui étaient assignés, et s'y est maintenu pendant six jours malgré le feu de l'artillerie ennemie.

**JACQUET** (Louis), mle 016048, soldat à la 15<sup>e</sup> compagnie du 33<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat d'un dévouement et d'un courage exceptionnels. A sollicité à plusieurs reprises l'accomplissement des missions les plus périlleuses sous les bombardements les plus violents dans les combats de septembre et octobre 1916.

**SERVIGNE** (Benoit), mle 03D, sergent au 1<sup>e</sup> rég. d'infanterie : sergent, chef d'une section de mitrailleuses. Blessé le 21 octobre 1916, au cours de l'attaque, n'a consenti à se laisser évacuer qu'à la limite de ses forces. Très courageux, a su maintenir le moral de ses hommes malgré les combats de septembre et octobre du 27 octobre.

**BLANDIN** (Jean), sergent au 4<sup>e</sup> rég. mixte de zouaves-tirailleurs (23<sup>e</sup> compagnie de zouaves) : gradé dévoué et consciencieux, d'un courage et d'un sang-froid remarquables. Pendant l'attaque du 24 octobre 1916, a conduit sa section de mitrailleuses sur ses tranchées et réussit à la conquête de l'objectif assigné.

**FOURNIER** (Jacques), mle 13238, caporal à la 4<sup>e</sup> compagnie de mitrailleuses du 33<sup>e</sup> rég. d'infanterie : les deux sous-officiers de sa section à la conquête de l'objectif assigné.

**BRIE** (François), sous-lieutenant au rég. d'infanterie coloniale du Maroc : brillante attitude au feu à l'assaut du 24 octobre 1916 où il a remplacé son commandant de compagnie. A montré les plus belles qualités militaires dans l'organisation et la défense des positions conquises dans un terrain difficile et sous des bombardements violents pendant sept jours. A été récompensé cinq blessures.

**ALEXANDRE**, capitaine au rég. d'infanterie coloniale du Maroc : le 24 octobre 1916, son chef de bataillon ayant été blessé, a pris le commandement du bataillon, l'a conduit à son objectif avec un entraînement remarquable faisant face à tout, se dépassant sans compter. Blessé également lui-même, a refusé de se laisser évacuer et a tenu à assurer le commandement du bataillon jusqu'à la relève du régiment.

**GROLLEMUND**, chef de bataillon, commandant le 4<sup>e</sup> bataillon du 33<sup>e</sup> rég. d'infanterie : a commandé son bataillon dans un secteur continué battu par l'artillerie ennemie et surmonté toutes les difficultés par son entraînement et son moral.

**HAUBERDON** (Charles-Victor), sous-lieutenant au rég. d'infanterie coloniale du Maroc : excellent officier de courage et de dévouement. A été depuis le début de la campagne distingué par son entraînement et son moral.

**RENN** (Marie-Georges), chef d'escadrons au 4<sup>e</sup> rég. mixte de zouaves-tirailleurs (état-major du rég.) : officier supérieur d'un très grand mérite. A été, au cours des opérations du 21 au 29 octobre 1916, pour le chef de corps un adjoint précieux d'un dévouement absolu, faisant preuve dans les différentes missions qui lui furent confiées des plus belles qualités d'énergie et d'entrain et d'un mépris complet du danger.

**REYNES** (Raoul Charles-Félix), capitaine au 5<sup>e</sup> bataillon du 4<sup>e</sup> rég. de marche de zouaves : officier de haute valeur, remarquable de courage et de bravoure, qui depuis le début de la campagne n'a cessé de se distinguer par ses qualités professionnelles.

**BATAILLARD** (Emile), sous-lieutenant à la 19<sup>e</sup> compagnie du 33<sup>e</sup> rég. d'infanterie : resté seul officier dans sa compagnie à l'attaque du 24 octobre 1916, a pris le commandement et la bravoure en contribuant, quoique blessé, à repousser deux contre-attaques ennemis qui se déclenchaient sur une position que le régiment venait de conquérir.

**ROUBERTIN** (Maurice-Etienne-Emmanuel), sous-lieutenant à l'état-major du 2<sup>e</sup> groupe du 32<sup>e</sup> rég. d'artillerie : officier orienteur de premier ordre, toujours sur la brèche, renseignant constamment le commandement grâce à une activité incessante, un sens aigu des situations et un mépris complet du danger. A rendu les plus grands services, le 24 octobre 1916, et pendant toutes les opérations sous X... .

**MAURIN** (Germain-Léon-Amédée), sous-lieutenant à la 7<sup>e</sup> compagnie du 11<sup>e</sup> rég. d'infanterie : jeune et vaillant officier ayant dans maintes circonstances donné des preuves du plus brillant courage, de son dévouement inlassable et de son mépris complet du danger. Tué glorieusement à son poste de combat, le 24 octobre 1916.

**PAOLI** (Jules), sous-lieutenant au rég. d'infanterie coloniale du Maroc : blessé à la tête, le 24 octobre 1916, au moment de l'assaut, a continué à encourager ses hommes qu'un violent feu de mitrailleuses et de l'artillerie ennemis, de se prodiguer auprès de ses sections pour les encourager et les maintenir sous le feu. N'a cessé pendant cinq jours, malgré le feu violent des mitrailleuses et de l'artillerie ennemis, de se dévouer et de dévouer.

**CHASTENET** (Emmanuel), adjudant au rég. d'infanterie coloniale du Maroc : chef de section qui possède sur ses hommes un ascendant moral irrésistible. Le 24 octobre 1916, a brillamment entraîné sa compagnie dont tous les officiers avaient été mis hors de combat ; s'est maintenu pendant 7 jours sur un terrain très difficile et sous des bombardements très violents montrant par sa fin héroïque, la consécration suprême à une vie de sacrifice et de dévouement.

**POUILLOON** (Joannès-Pierre-Charles), lieutenant à la 22<sup>e</sup> compagnie du 33<sup>e</sup> rég. d'infanterie : très brillant officier, a remarquablement conduit sa compagnie à l'attaque le 24 octobre 1916, en l'absence de son capitaine blessé. Blessé lui-même grièvement deux jours après dans la tranchée de promenade.

**LABIÈSSE** (Justin-Jean-Baptiste-Barthélémy), lieutenant à la 23<sup>e</sup> compagnie du 33<sup>e</sup> rég. d'infanterie : très brillant officier, très courageux, vigoureux et énergique. Blessé à la tête à la fin de l'attaque. Déjà blessé à la tête, a donné à tout le bataillon

**DOLBEAU** (Lucien), lieutenant commandant la 6<sup>e</sup> compagnie de mitrailleuses du 33<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier remarquable, superbe au feu. N'a cessé pendant cinq jours, malgré le feu violent des mitrailleuses et de l'artillerie ennemis, de se prodiguer auprès de ses sections pour les encourager et les maintenir sous le feu. A donné à tout le bataillon le plus bel exemple de courage

SALZES (Emilé), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 4<sup>e</sup> rég. mixte de zouaves-tirailleurs (état-major du rég.): a dirigé, au cours de la période d'opérations du 21 au 29 octobre, le service médical et l'évacuation des blessés du régiment en des circonstances particulièrement pénibles et périlleuses et avec une énergie, une activité, un dévouement au-dessus de tout éloge.

ROYER (Antonin-Augustin), lieutenant à la 2<sup>e</sup> compagnie du 34<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier de haute valeur, d'un ardent patriotisme et d'un dévouement absolu. Avec un mépris complet du danger, il envisageait en toutes circonstances le but et le poursuivait avec une ardeur indomptable. D'une bravoure hardie et d'une intelligence remarquable, il prenait toujours les dispositions les meilleures et avait le plus grand ascendant sur ses hommes. Tué le 4 novembre 1916 par une balle en allant lui-même dans un poste avancé à quelques mètres des lignes allemandes pour faire exécuter un travail important.

BOISNIER (Armand-Félix), sous-lieutenant au 1<sup>e</sup> régiment d'artillerie: a toujours fait preuve des plus belles qualités militaires. Légèrement blessé le 4 mars 1916, n'a pas voulu se laisser évacuer. Le 9 mars, au milieu d'un très violent bombardement d'artillerie lourde, a pris la direction de sa batterie alors que son commandant de batterie venait d'être tué et l'a assurée avec une autorité et un sang-froid admirables. Blessé mortellement le 12 mars, a demandé avec insistance qu'on lui conservât sa place à sa batterie et a été pour son personnel un véritable modèle de courage et d'énergie.

LAFON (Francois), mle 1220, sergeant à la 7<sup>e</sup> compagnie du 11<sup>e</sup> rég. d'infanterie: a pris, le 24 octobre 1916, le commandement de sa section dont le chef venait d'être blessé; l'a entraînée à l'assaut jusqu'à son objectif malgré le feu le plus violent. A organisé la position conquise et, la nuit venue, est allé rechercher le corps de son officier.

PHILIPPE (Henri), mle 01907, maréchal des logis à la 7<sup>e</sup> batterie du 32<sup>e</sup> rég. d'artillerie: sous-officier éclaireur remarquable par son courage et son dévouement. Lors de l'attaque du fort de X..., a établi un poste d'observation et de liaison dans un trou d'obus où il est resté deux jours fournissant des renseignements très importants.

HAAG (Eugène-François), capitaine à la 9<sup>e</sup> batterie du 32<sup>e</sup> rég. d'artillerie: capitaine commandant la 13<sup>e</sup> compagnie du 4<sup>e</sup> rég. de marche des zouaves: officier d'une rare distinction, chez lequel le plus magnifique courage s'allie à une sollicitude de tous les instants pour ses zouaves dont il est admiré. Au cours de l'attaque du 24 octobre 1916, a atteint dans un superbe état, les trois objectifs successifs qui étaient assignés à son unité, fait de très nombreux prisonniers et mérité pour l'humanité et la vaillance de sa troupe cet hommage d'un vaincu officier supérieur: « Vos zouaves sont les plus beaux soldats que j'ai vus de ma vie ».

CHALVET (Jacques), sous-lieutenant à la 17<sup>e</sup> compagnie du 4<sup>e</sup> rég. de marche de zouaves: officier de la réserve de la territoriale, âgé de quarante-cinq ans, servant volontairement au 4<sup>e</sup> régiment de marche de zouaves. A su, par son courage, son dévouement de tous les instants, s'imposer à tous. S'est particulièrement distingué au cours des combats du 24 au 29 octobre 1916, organisant la position conquise sous un violent bombardement, repoussant avec sa section, plusieurs tentatives de contre-attaque ennemis et gardant son commandement jusqu'au bout, malgré plusieurs blessures reçues en combattant.

CASELLA (Antoine François), chef de bataillon, commandant le 6<sup>e</sup> bataillon du 299 rég. d'infanterie: chef de bataillon d'une grande valeur; depuis deux ans dans toutes ses missions, n'a cessé d'apporter une compétence et une ténacité au-dessus de tout éloge; a fait de son bataillon une unité de tout premier ordre. Aux combats des 24 et 25 octobre 1916, a su habilement appuyer la manœuvre d'un bataillon voisin et coopérer ainsi à l'enlèvement d'une position jusque-là irréductible.

BIZET (Pierre), mle 04650, sergeant à la 1<sup>e</sup> compagnie du 39<sup>e</sup> rég. d'infanterie: au cours d'un tir de destruction sur les tranchées allemandes, s'est volontairement porté dans notre première ligne évacuée, pour la garder. A lui seul, a ramené 19 Allemands qui, pour se gager du tir, s'étaient avancés en armes dans notre tranchée, les a désarmés et fait prisonniers.

VERRIER (Charles), sous-lieutenant à la 11<sup>e</sup> compagnie du 4<sup>e</sup> rég. de marche de zouaves: venu de la cavalerie aux zouaves, officier grenadier d'une crânerie et d'un sang-froid remarquable, s'est déjà distingué en diverses circonstances, en particulier lors de la contre-attaque du 1<sup>er</sup> juillet 1916. Le 24 octobre, s'est de nouveau fait particulièrement remarquer en entraînant les grenadiers de sa compagnie, et le 25, en appuyant avec eux une reconnaissance. Ayan reçu l'ordre de regagner nos lignes, n'est rentré que le dernier, après s'être assuré que tous ses blessés étaient ramenés et qu'il ne laissait personne à l'arrière.

BUCHALET (Victor), capitaine de l'état-major du 1<sup>er</sup> groupe du 32<sup>e</sup> rég. d'artillerie: brillant commandant de groupe après avoir été un commandant de batterie excellent; a contribué puissamment par la précision de ses préparations et la vigueur de ses tirs à assurer l'intégrité du front en juin et juillet 1916 et le succès de nos attaques en août et enfin le 24 octobre 1916.

BAUDIN (Marius-Marcel), sous-lieutenant à la 10<sup>e</sup> compagnie du 4<sup>e</sup> rég. de marche de zouaves: ancien cavalier passé dans l'infanterie sur sa demande. S'est toujours montré chef de corps de main d'un courage et d'un mépris absolus du danger. Le 24 octobre 1916, a conduit sa section avec un entrain endiable pendant l'attaque. Arrivé sur la position, est parti avec une patrouille de grenadiers pour jeter des grenades dans un poste de commandant allemand d'où il a ramené des prisonniers. A été tué quelques instants après, alors que, debout sur la tranchée, il dirigeait lui-même un barrage d'obus Y. B.

LEMAIRE (Pierre-Gustave), sous-lieutenant à la 13<sup>e</sup> compagnie du 4<sup>e</sup> rég. de marche de zouaves: officier d'une bravoure, d'une autorité et d'un dévouement exceptionnels. S'est dépassé sans compter au cours des opérations offensives des 24 et 25 octobre 1916 entraînant brillamment sa section à l'assaut, capturant de nombreux prisonniers, présidant, au mépris de tout danger, à l'organisation des positions conquises. Chargé, le 25 octobre, de soutenir et de protéger une reconnaissance lancée dans les lignes ennemis, a donné, sous un feu de mitrailleuses particulièrement intense, le plus bel exemple de calme, de décision et de courage. Blessé au cours de cette action, a refusé de se laisser évacuer et a tenu à conserver le commandement de sa section.

DE CLERMONT-TONNERRE (Louis), capitaine commandant la 13<sup>e</sup> compagnie du 4<sup>e</sup> rég. de marche des zouaves: officier d'une rare distinction, chez lequel le plus magnifique courage s'allie à une sollicitude de tous les instants pour ses zouaves dont il est admiré. Au cours de l'attaque du 24 octobre 1916, a atteint dans un superbe état, les trois objectifs successifs qui étaient assignés à son unité, fait de très nombreux prisonniers et mérité pour l'humanité et la vaillance de sa troupe cet hommage d'un vaincu officier supérieur: « Vos zouaves sont les plus beaux soldats que j'ai vus de ma vie ».

CHALVET (Jacques), sous-lieutenant à la 17<sup>e</sup> compagnie du 4<sup>e</sup> rég. de marche de zouaves: officier de la réserve de la territoriale, âgé de quarante-cinq ans, servant volontairement au 4<sup>e</sup> régiment de marche de zouaves. A su, par son courage, son dévouement de tous les instants, s'imposer à tous. S'est particulièrement distingué au cours des combats du 24 au 29 octobre 1916, organisant la position conquise sous un violent bombardement, repoussant avec sa section, plusieurs tentatives de contre-attaque ennemis et gardant son commandement jusqu'au bout, malgré plusieurs blessures reçues en combattant.

ALLEGRET (Gérald), lieutenant à l'escadrille F. 50: observateur hors de pair, remarquable d'énergie et d'un courage à toute épreuve. S'est particulièrement distingué les 10 et 11 novembre, au cours de missions photographiques, malgré le feu de l'artillerie qui, dès le début, atteignit gravement son avion, dont la solide fut sérieusement compromise. N'a pas hésité à se dérober à différentes reprises et à altitude constante, dans les lignes ennemis. N'a consenti à rentrer que sa mission entièrement terminée, rapportant chaque fois de précieux renseignements.

VIAUD (Armand-Constant), sous-lieutenant à la 6<sup>e</sup> compagnie du 118<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier d'une haute valeur morale; a été pour sa section un modèle de courage, de sang-froid et d'abnégation. A été tué au milieu de sa troupe.

CLOASTRE (Auguste), aspirant à la 7<sup>e</sup> compagnie du 118<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier intelligent et instruit; a fait campagne au Maroc et compte seize mois de présence au front; au cours de l'attaque du 24 octobre 1916 et dans les journées qui suivirent, s'est dépassé sans compter et a été pour son chef de bataillon l'adjoint le plus dévoué et le plus précis.

CAZALOT (Paul), lieutenant au 11<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier énergique et plein de sang-froid, qui s'est fait remarquer depuis le début de la campagne par ses belles qualités militaires. A su inspirer à sa compagnie le courage et la confiance dont il est animé. Grâce à sa ténacité, a su maintenir sa compagnie pendant la nuit à placer trois pièces en position sur un terrain nouvellement conquisi, après six heures d'efforts et passant de trous d'obus en trous d'obus.

LAFÈVE (Paul-Emile), lieutenant à la compagnie 13/63 du 4<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier d'une bravoure et d'une énergie inlassable et à toute épreuve. A mené avec beaucoup de décision et un à-propos remarquable sa section sous un violent tir de barrage; maintenant ses servants à leurs pièces sous un bombardement de quarante-huit heures et assuré constamment une liaison délicate avec un régiment voisin.

DUBOSC (Gustave-Eugène), de la 124<sup>e</sup> batterie de 58 du 5<sup>e</sup> rég. d'artillerie: excellent sous-officier, déjà cité en septembre 1916 pour sa belle conduite. Quoique territorial, sort depuis quinze mois comme volontaire aux canons de tranchées. Par son ascendant sur ses hommes, a réussi, malgré des tirs de barrage pendant la nuit à placer trois pièces en position sur un terrain nouvellement conquisi, après six heures d'efforts et passant de trous d'obus en trous d'obus.

VIER (Eugène), brancardier au 1<sup>er</sup> bataillon du 118<sup>e</sup> rég. d'infanterie: a constamment fait preuve de dévouement et de courage en transportant les blessés sous les plus violents bombardements. A été tué à son poste.

QUERIC (Eugène), brancardier au 1<sup>er</sup> bataillon du 118<sup>e</sup> rég. d'infanterie: a constamment fait preuve de dévouement et de courage en transportant les blessés sous les plus violents bombardements. A été tué à son poste.

VIOLLEAU (Antoine), mle 442, soldat de 2<sup>e</sup> classe au 11<sup>e</sup> rég. d'infanterie: mitrailleur exemplaire. Au front depuis le début de la guerre. Blessé et enseveli sous un abri effondré, le 24 octobre 1916, a montré la plus belle énergie en reconfortant par son exemple ses camarades ensevelis avec lui pendant les quinze heures qu'a duré le sauvetage, sous le feu le plus violent.

PIDAUT (Augustin-Jean-Baptiste), chef de bataillon au 8<sup>e</sup> rég. de marche de tirailleurs: officier supérieur de grande valeur. A conduit superbement son bataillon au cours des combats que ce dernier a livrés en juin, juillet, août, et tout récemment du 25 au 29 octobre, pendant lesquels, malgré un violent bombardement presque interrompu, il réussit par son action incessante, par son ascendant moral, par son courage communicatif, à maintenir l'ordre et la cohésion parmi sa compagnie.

RUELLO (Victor-Paul-Olivier), capitaine adjoint-major au 1<sup>er</sup> rég. d'infanterie: officier d'une grande valeur morale. Adjudant-major, a apporté à son chef de bataillon l'aide la plus précieuse dans l'attaque du 24 octobre 1916, et a contribué dans une large mesure au succès de l'assaut.

CHOPIN (Henri), mle 218, infirmier à la 10<sup>e</sup> compagnie du 20<sup>e</sup> rég. d'infanterie: officier d'une énergie et d'un entrain remarquables. Commandant, dans la nuit du 2 au 3 novembre 1916, la fraction du génie chargée de concourir à l'occupation d'un point d'appui, a pénétré avant ses hommes dans l'ouvrage qu'il a reconquis en détail, permettant ainsi à la troupe de s'y installer en toute sécurité. A reçu deux blessures dont une très grave intéressant l'articulation du coude gauche.

GOUNY (Pierre), sergent au 305<sup>e</sup> rég. d'infanterie: sous-officier courageux, d'un grand dévouement. Son chef de section étant blessé, a pris le commandement de la troupe pendant le combat du 26 octobre 1916. A assuré la progression en avant, sous le feu le plus violent jusqu'au moment où il tomba grièvement blessé.

PRENANT (Joseph), mle 5379, sergent au 4<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied: gradé d'un moral très élevé, d'une rare énergie. Le 7 avril, alors que sa section venait d'être très éprouvée par un bombardement violent sous les obus, il panse les blessés, remis de l'ordre en évacuant les chasseurs atteints et remonté le moral des survivants. A été tué dans la tranchée après avoir assuré l'évacuation du dernier blessé.

THERET (Alphonse), mle 010704, caporal à la 1<sup>er</sup> compagnie du 39<sup>e</sup> rég. d'infanterie: volontaire pour garder une tranchée de première ligne évacuée en raison d'un tir de destruction sur les tranchées allemandes, est resté à son poste pendant dix heures et a ramené des prisonniers qui, pour se gager du tir, cherchaient à occuper en armes notre première ligne, les a désarmés et dirigés sur notre deuxième position (quatre prisonniers). Blessé (trois doigts

brisés) et arrachés).

HETAIN (Maurice), sergeant à la 10<sup>e</sup> compagnie du 39<sup>e</sup> rég. d'infanterie, mle 7823: sous-officier d'une bravoure légendaire. Volontaire pour toutes les missions périlleuses, n'a pas hésité à aller reconnaître les défenses accessoires placées à proximité immédiate des lignes allemandes et a pu fournir ainsi, malgré la violence du bombardement, un rapport d'une grande précision.

BARNADES (Sébastien), mle 7274, deuxième canonnier servant de la 102<sup>e</sup> batterie des 55<sup>e</sup> et 59<sup>e</sup> rég. d'artillerie: téléphoniste, a toujours donné un admirable exemple de dévouement et de calme bravoure. Déjà cité deux fois, s'est de nouveau distingué au cours de l'attaque du 24 octobre 1916, en assurant, avec une énergie inlassable et un incomparable sang-froid, le bon fonctionnement de ses lignes en dépit des plus violents bombardements.

MERIC (Jean-Baptiste-Joseph-Victor), sous-lieutenant à la compagnie du génie 17/1: commandant le peloton du génie de la compagnie 17/1 à l'attaque du 22 octobre 1916. A conduit ses sapeurs à l'assaut en même temps que les vagues de l'infanterie avec un courage qui a fait l'admiration de tous et un sang-froid imperturbable. A peine la position était-elle conquise, qu'il en a commencé aussitôt l'organisation, et l'a poussée avec tant d'activité que les travaux effectués ont limité les pertes sous les plus violents bombardements.

MISSUD (Gaston), soldat de 2<sup>e</sup> classe au 4<sup>e</sup> rég. de marche de zouaves: très brave soldat qui s'est maintes fois signalé par son courage et son dévouement, toujours volontaire pour les missions périlleuses; le 15 septembre 1914, sous un bombardement violent, son chef de section ayant été grièvement atteint, s'est précipité à son secours sans souci du danger et l'a transporté à l'abri. Grièvement contusionné le 21 novembre 1914 par l'explosion d'un obus.

PATOUX (André-Jules), sous-lieutenant à la 2<sup>e</sup> batterie du 13<sup>e</sup> rég. d'artillerie: jeune officier donné des plus hautes qualités militaires.

SAUTET (Olivier-Camille), sous-lieutenant au rég. d'infanterie coloniale du Maroc: excellent officier. Le 26 octobre 1916, chargé avec sa section d'opérer un coup de main sur des carrières situées en avant de nos lignes et occupées par l'ennemi, a pris les dispositions les plus judicieuses et s'est acquitté de sa mission d'une façon digne d'éloges faisant des prisonniers et capturant du matériel.

PORTERÉS (Gustave-Maxime), sous-lieutenant au rég. d'infanterie coloniale du Maroc: officier très brave et très énergique. Deux fois blessé au cours d'un assaut, a été tué au moment où il arrivait au fossé d'un ouvrage fortifié.

BOUVET-GERBEITAS (Joseph-Ulysse), mle 09588, sergeant à la 23<sup>e</sup> compagnie du 23<sup>e</sup> rég. d'infanterie: excellent sous-officier d'une bravoure éprouvée. Le 30 août 1914, chargé de reconnaître l'emplacement d'une mitrailleuse ennemie, s'est porté sans hésitation en avant à la tête de sa patrouille. Blessé d'une balle au bras gauche, a continué sa mission jusqu'à ce qu'une deuxième blessure grave à la cuisse l'obligeât à s'arrêter.

AGUILLOU (Louis-Tristan), sous-lieutenant au 4<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied: jeune officier venu comme volontaire au 4<sup>e</sup> bataillon de chasseurs, a fait l'admiration de tous par sa crânerie et son absolument mépris du danger. Véritable entraîneur d'hommes, s'est fait particulièrement remarquer pendant les combats devant X. Le 17 avril, a été tué à son poste d'observation où, s'attendant à une attaque allemande, il était demeuré malgré la violence du bombardement et malgré des demandes réitérées de ses chasseurs l'incitant à s'abriter. A donné le plus bel exemple d'abnégation et de sacrifice héroïque.

VERJUX (Gaston-Antoine-Eugène), chef de bataillon au 62<sup>e</sup> rég. d'infanterie: excellent chef de bataillon à tous points de vue. A fourni la preuve de son intelligence et de son énergie en portant son bataillon, le 3 novembre 1916, sur une position qu'il a rapidement organisée malgré un bombardement violent et continu.

MARGOT, colonel, chef d'état-major du... C. A.: officier d'état-major de la plus haute valeur morale et militaire. S'est acquitté en plusieurs circonstances critiques, avec un sang-froid remarquable, des missions les plus périlleuses, notamment dans la journée du 26 août 1914 où il dirigea personnellement la réoccupation du village de X..., après avoir ralenti quelques éléments privés de leurs chefs, et comme sous-chef d'état-major d'un corps d'armée dans les journées des 22, 23 et 24 septembre 1915, en exécutant au mépris du danger, des reconnaissances sur nos positions les plus avancées et les plus exposées, pour fournir au commandement une documentation précise.

CORROY (Marie-Louis-Henry), chef d'état-major aux 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> rég. mixtes de zouaves-tirailleurs (6<sup>e</sup> bataillon de tirailleurs): médecin militaire accompli, joignant à une instruction et à une expérience médicales très complètes, de belles qualités de sang-froid et de bravoure. Présent à son bataillon depuis trois ans sans interruption, a refusé, à plusieurs reprises, de le quitter.

LE GOFF (Yacinthe), brancardier au 1<sup>er</sup> bataillon du 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie: a constamment fait preuve de dévouement et de courage en transportant les blessés sous les plus violents bombardements. A été tué au milieu de sa troupe.

MASSÉ (Jean-Georges), capitaine au 4<sup>e</sup> rég. mixte de zouaves-tirailleurs (1<sup>er</sup> bataillon du 4<sup>e</sup> rég. de tirailleurs): officier d'une énergie inlassable et d'une bravoure à toute épreuve. A mené avec beaucoup

CHIAPELLO (Marius), sous-lieutenant au 21<sup>e</sup> rég. d'infanterie : a entraîné énergiquement sa section à l'attaque d'un ouvrage fortifié sous un violent tir de barrage ennemi et des feux de mitrailleuses. A fait preuve d'un courage et d'un dévouement admirables.

DE CHAUNAC DE LANZAC (Marie-Jean-Adhémar), lieutenant-colonel commandant le 19<sup>e</sup> rég. d'infanterie : chef de corps de très grand mérite. Après une relève exécutée dans des conditions délicates malgré un bombardement très violent et ininterrompu, a progressé pendant plusieurs jours, atteignant tous les objectifs prescrits. A fait preuve d'initiative, de décision et d'activité.

FRANTZ (Jean-Pierre), lieutenant-colonel commandant le 11<sup>e</sup> rég. d'infanterie : chef de corps de très grand mérite. Ayant assuré une relève dans des conditions fort délicates, a maintenu dans son régiment un ordre parfait. A fait exécuter à ses bataillons des travaux prescrits par le commandement malgré le bombardement d'une très grande violence d'une durée de plusieurs jours.

BOUCHE (Pierre), adjudant-chef au 305<sup>e</sup> rég. d'infanterie : s'est distingué à l'assaut du 26 octobre 1916 ; a été blessé très grièvement à la tête de sa section. Mort de ses blessures.

BONITZ (Alfred), chef de bataillon commandant le 1<sup>e</sup> bataillon du 11<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier supérieur de très grand mérite, ayant assuré une relève dans des conditions fort difficiles, a maintenu dans son bataillon un ordre parfait et fait exécuter des travaux de défense qui lui étaient prescrits malgré un bombardement d'une violence inouïe et d'une durée de plusieurs jours. A fait ensuite exécuter avec plein succès des reconnaissances qui ont permis aux unités de première ligne de progresser et de se maintenir sur les nouvelles positions.

TOURLET (Henri), chef de bataillon, commandant le 2<sup>e</sup> bataillon du 11<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier supérieur de très grand mérite, ayant assuré une relève dans des conditions fort difficiles, a maintenu dans son bataillon un ordre parfait et fait exécuter les travaux de défense qui lui étaient prescrits, malgré un bombardement d'une violence inouïe et d'une durée de plusieurs jours ; a fait ensuite exécuter avec plein succès des reconnaissances qui ont permis aux unités de première ligne de progresser et de se maintenir sur les nouvelles positions.

BEBNEVAL-FRANCHEVILLE (Marie-Joseph), chef d'escadrons de cavalerie faisant fonctions de lieutenant-colonel à l'état-major du 11<sup>e</sup> rég. d'infanterie : chef d'escadrons de cavalerie adjoint au chef de corps. Pendant une période très dure pour le régiment, et sous un feu d'artillerie ennemis d'une grande violence, a exécuté de nombreuses reconnaissances avec le plus grand mépris du danger.

MARGILIET (Henri), capitaine adjoint au colonel du 11<sup>e</sup> rég. d'infanterie : capitaine adjoint au colonel, pendant la période du 28 octobre au 4 novembre, a secondé son chef de corps avec le plus grand mépris du danger, un dévouement inlassable, un sang-froid, un entraînement et une compétence remarquables qui ont permis à tous les services de fonctionner malgré de très grandes difficultés. Au front depuis le début. Venu d'un régiment territorial, sert depuis onze mois dans un régiment actif.

LÉVEQUE (Gaston), capitaine à la 1<sup>e</sup> compagnie du 11<sup>e</sup> rég. d'infanterie : chef de troupe de tout premier ordre. A pris, avec le 11<sup>e</sup>, une part glorieuse à toutes les opérations de guerre depuis le début de la campagne ; déjà blessé à X..., cible deux fois à l'ordre. Vient d'être à nouveau blessé par balles d'obus.

AMELINE (Ernest), lieutenant à l'état-major du 11<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier d'une bravoure et d'une énergie rares. Chargé d'assurer au régiment le service des liaisons, s'y est employé jour et nuit malgré un bombardement incessant de plus de cinq jours, et avec le plus grand mépris du danger.

DAVIN (Henri-François), lieutenant à la 1<sup>e</sup> compagnie du 11<sup>e</sup> rég. d'infanterie : a montré une attitude énergique, sous un bombardement des plus violents, pendant cinq jours et cinq nuits. Blessé grièvement à la tête, n'a quitté son poste que sur l'ordre de son capitaine.

GLAYAT (Antoine), adjudant au 303<sup>e</sup> rég. d'infanterie : sous-officier d'une bravoure à toute épreuve. Déjà cité et médaillé pour faits d'armes. A été tué à son poste le 25 octobre.

AUTHIER (Jérôme-François), lieutenant à la 2<sup>e</sup> compagnie de mitrailleuses du 11<sup>e</sup> rég. d'infanterie : commandant une compagnie de mitrailleuses, a fait preuve des plus remarquables qualités de bravoure et d'énergie, occupé jour et nuit à détruire ses pièces et leurs servants enfouis par un bombardement incessant. A été blessé en organisant un emplacement de pièce.

MEFVRE (Albert), chef de bataillon au 4<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie : s'est bravement jeté devant de l'ennemi qui attaquait son poste et l'a maintenu à quelques mètres à coups de grenades, se faisant tuer plutôt que de reculer et donnant ainsi à son poste le temps de prendre les armes et de repousser l'attaque.

PUECH (Alphonse-Alyre-Pierre), soldat au 15<sup>e</sup> rég. d'infanterie, mle 3221, sergeant au 4<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie : a été bravement jeté devant de l'ennemi qui attaquait son poste et l'a maintenu à quelques mètres à coups de grenades, se faisant tuer plutôt que de reculer et donnant ainsi à son poste le temps de prendre les armes et de repousser l'attaque.

COLOMBO (Pierre-Joseph), mle 012987, soldat au 34<sup>e</sup> rég. d'infanterie : prenant part, le 24 novembre 1916, à un coup de main exécuté par un groupe franc sur un ouvrage ennemi, a bondi sur le guettement allemand et la terrasse devant qu'il avait pu donner l'alarme, permettant ainsi à ses camarades de pénétrer dans l'ouvrage.

JUSSET (Charles), mle 6309, soldat à la 3<sup>e</sup> compagnie de skieurs : le 24 novembre 1916, participant à un coup de main, a pénétré le premier dans un abri où il a fait sortir 10 Allemands et a rétabli ainsi une situation qui menaçait d'être compromise. A monté au cours des attaques une énergie inlassable et une activité constante, grâce auxquelles il a su maintenir sa troupe sur le terrain.

MESPLE (Henri), général de brigade commandant une brigade d'infanterie : commandant une brigade d'infanterie, a tenu du 11 au 27 juin un secteur difficile dans lequel l'ennemi a prononcé les efforts les plus violents. Les 21, 22 et 23 juin, grâce à la résistance de ses troupes a brisé une furieuse attaque ennemie appuyée par un bombardement d'une extrême violence et a rétabli ainsi une situation qui menaçait d'être compromise. A monté au cours des attaques une énergie inlassable et une activité constante, grâce auxquelles il a su maintenir sa troupe sur le terrain.

JUSSET (Charles), mle 6309, soldat à la 3<sup>e</sup> compagnie de skieurs : le 24 novembre 1916, participant à un coup de main, a pénétré le premier dans un abri où il a fait sortir 10 Allemands et a rétabli ainsi une situation qui menaçait d'être compromise. A monté au cours des attaques une énergie inlassable et une activité constante, grâce auxquelles il a su maintenir sa troupe sur le terrain.

TOURLET (Henri), chef de bataillon, commandant le 2<sup>e</sup> bataillon du 11<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier supérieur de très grand mérite, ayant assuré une relève dans des conditions fort difficiles, a maintenu dans son bataillon un ordre parfait et fait exécuter les travaux de défense qui lui étaient prescrits, malgré un bombardement d'une violence inouïe et d'une durée de plusieurs jours. A fait ensuite exécuter avec plein succès des reconnaissances qui ont permis aux unités de première ligne de progresser et de se maintenir sur les nouvelles positions.

TOURLET (Henri), chef de bataillon, commandant le 2<sup>e</sup> bataillon du 11<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier supérieur de très grand mérite, ayant assuré une relève dans des conditions fort difficiles, a maintenu dans son bataillon un ordre parfait et fait exécuter les travaux de défense qui lui étaient prescrits, malgré un bombardement d'une violence inouïe et d'une durée de plusieurs jours. A fait ensuite exécuter avec plein succès des reconnaissances qui ont permis aux unités de première ligne de progresser et de se maintenir sur les nouvelles positions.

TOURLET (Henri), chef de bataillon, commandant le 2<sup>e</sup> bataillon du 11<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier supérieur de très grand mérite, ayant assuré une relève dans des conditions fort difficiles, a maintenu dans son bataillon un ordre parfait et fait exécuter les travaux de défense qui lui étaient prescrits, malgré un bombardement d'une violence inouïe et d'une durée de plusieurs jours. A fait ensuite exécuter avec plein succès des reconnaissances qui ont permis aux unités de première ligne de progresser et de se maintenir sur les nouvelles positions.

TOURLET (Henri), chef de bataillon, commandant le 2<sup>e</sup> bataillon du 11<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier supérieur de très grand mérite, ayant assuré une relève dans des conditions fort difficiles, a maintenu dans son bataillon un ordre parfait et fait exécuter les travaux de défense qui lui étaient prescrits, malgré un bombardement d'une violence inouïe et d'une durée de plusieurs jours. A fait ensuite exécuter avec plein succès des reconnaissances qui ont permis aux unités de première ligne de progresser et de se maintenir sur les nouvelles positions.

TOURLET (Henri), chef de bataillon, commandant le 2<sup>e</sup> bataillon du 11<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier supérieur de très grand mérite, ayant assuré une relève dans des conditions fort difficiles, a maintenu dans son bataillon un ordre parfait et fait exécuter les travaux de défense qui lui étaient prescrits, malgré un bombardement d'une violence inouïe et d'une durée de plusieurs jours. A fait ensuite exécuter avec plein succès des reconnaissances qui ont permis aux unités de première ligne de progresser et de se maintenir sur les nouvelles positions.

TOURLET (Henri), chef de bataillon, commandant le 2<sup>e</sup> bataillon du 11<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier supérieur de très grand mérite, ayant assuré une relève dans des conditions fort difficiles, a maintenu dans son bataillon un ordre parfait et fait exécuter les travaux de défense qui lui étaient prescrits, malgré un bombardement d'une violence inouïe et d'une durée de plusieurs jours. A fait ensuite exécuter avec plein succès des reconnaissances qui ont permis aux unités de première ligne de progresser et de se maintenir sur les nouvelles positions.

TOURLET (Henri), chef de bataillon, commandant le 2<sup>e</sup> bataillon du 11<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier supérieur de très grand mérite, ayant assuré une relève dans des conditions fort difficiles, a maintenu dans son bataillon un ordre parfait et fait exécuter les travaux de défense qui lui étaient prescrits, malgré un bombardement d'une violence inouïe et d'une durée de plusieurs jours. A fait ensuite exécuter avec plein succès des reconnaissances qui ont permis aux unités de première ligne de progresser et de se maintenir sur les nouvelles positions.

TOURLET (Henri), chef de bataillon, commandant le 2<sup>e</sup> bataillon du 11<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier supérieur de très grand mérite, ayant assuré une relève dans des conditions fort difficiles, a maintenu dans son bataillon un ordre parfait et fait exécuter les travaux de défense qui lui étaient prescrits, malgré un bombardement d'une violence inouïe et d'une durée de plusieurs jours. A fait ensuite exécuter avec plein succès des reconnaissances qui ont permis aux unités de première ligne de progresser et de se maintenir sur les nouvelles positions.

TOURLET (Henri), chef de bataillon, commandant le 2<sup>e</sup> bataillon du 11<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier supérieur de très grand mérite, ayant assuré une relève dans des conditions fort difficiles, a maintenu dans son bataillon un ordre parfait et fait exécuter les travaux de défense qui lui étaient prescrits, malgré un bombardement d'une violence inouïe et d'une durée de plusieurs jours. A fait ensuite exécuter avec plein succès des reconnaissances qui ont permis aux unités de première ligne de progresser et de se maintenir sur les nouvelles positions.

TOURLET (Henri), chef de bataillon, commandant le 2<sup>e</sup> bataillon du 11<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier supérieur de très grand mérite, ayant assuré une relève dans des conditions fort difficiles, a maintenu dans son bataillon un ordre parfait et fait exécuter les travaux de défense qui lui étaient prescrits, malgré un bombardement d'une violence inouïe et d'une durée de plusieurs jours. A fait ensuite exécuter avec plein succès des reconnaissances qui ont permis aux unités de première ligne de progresser et de se maintenir sur les nouvelles positions.

TOURLET (Henri), chef de bataillon, commandant le 2<sup>e</sup> bataillon du 11<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier supérieur de très grand mérite, ayant assuré une relève dans des conditions fort difficiles, a maintenu dans son bataillon un ordre parfait et fait exécuter les travaux de défense qui lui étaient prescrits, malgré un bombardement d'une violence inouïe et d'une durée de plusieurs jours. A fait ensuite exécuter avec plein succès des reconnaissances qui ont permis aux unités de première ligne de progresser et de se maintenir sur les nouvelles positions.

TOURLET (Henri), chef de bataillon, commandant le 2<sup>e</sup> bataillon du 11<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier supérieur de très grand mérite, ayant assuré une relève dans des conditions fort difficiles, a maintenu dans son bataillon un ordre parfait et fait exécuter les travaux de défense qui lui étaient prescrits, malgré un bombardement d'une violence inouïe et d'une durée de plusieurs jours. A fait ensuite exécuter avec plein succès des reconnaissances qui ont permis aux unités de première ligne de progresser et de se maintenir sur les nouvelles positions.

TOURLET (Henri), chef de bataillon, commandant le 2<sup>e</sup> bataillon du 11<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier supérieur de très grand mérite, ayant assuré une relève dans des conditions fort difficiles, a maintenu dans son bataillon un ordre parfait et fait exécuter les travaux de défense qui lui étaient prescrits, malgré un bombardement d'une violence inouïe et d'une durée de plusieurs jours. A fait ensuite exécuter avec plein succès des reconnaissances qui ont permis aux unités de première ligne de progresser et de se maintenir sur les nouvelles positions.

TOURLET (Henri), chef de bataillon, commandant le 2<sup>e</sup> bataillon du 11<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier supérieur de très grand mérite, ayant assuré une relève dans des conditions fort difficiles, a maintenu dans son bataillon un ordre parfait et fait exécuter les travaux de défense qui lui étaient prescrits, malgré un bombardement d'une violence inouïe et d'une durée de plusieurs jours. A fait ensuite exécuter avec plein succès des reconnaissances qui ont permis aux unités de première ligne de progresser et de se maintenir sur les nouvelles positions.

TOURLET (Henri), chef de bataillon, commandant le 2<sup>e</sup> bataillon du 11<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier supérieur de très grand mérite, ayant assuré une relève dans des conditions fort difficiles, a maintenu dans son bataillon un ordre parfait et fait exécuter les travaux de défense qui lui étaient prescrits, malgré un bombardement d'une violence inouïe et d'une durée de plusieurs jours. A fait ensuite exécuter avec plein succès des reconnaissances qui ont permis aux unités de première ligne de progresser et de se maintenir sur les nouvelles positions.

TOURLET (Henri), chef de bataillon, commandant le 2<sup>e</sup> bataillon du 11<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier supérieur de très grand mérite, ayant assuré une relève dans des conditions fort difficiles, a maintenu dans son bataillon un ordre parfait et fait exécuter les travaux de défense qui lui étaient prescrits, malgré un bombardement d'une violence inouïe et d'une durée de plusieurs jours. A fait ensuite exécuter avec plein succès des reconnaissances qui ont permis aux unités de première ligne de progresser et de se maintenir sur les nouvelles positions.

TOURLET (Henri), chef de bataillon, commandant le 2<sup>e</sup> bataillon du 11<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier supérieur de très grand mérite, ayant assuré une relève dans des conditions fort difficiles, a maintenu dans son bataillon un ordre parfait et fait exécuter les travaux de défense qui lui étaient prescrits, malgré un bombardement d'une violence inouïe et d'une durée de plusieurs jours. A fait ensuite exécuter avec plein succès des reconnaissances qui ont permis aux unités de première ligne de progresser et de se maintenir sur les nouvelles positions.

TOURLET (Henri), chef de bataillon, commandant le 2<sup>e</sup> bataillon du 11<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier supérieur de très grand mérite, ayant assuré une relève dans des conditions fort difficiles, a maintenu dans son bataillon un ordre parfait et fait exécuter les travaux de défense qui lui étaient prescrits, malgré un bombardement d'une violence inouïe et d'une durée de plusieurs jours. A fait ensuite exécuter avec plein succès des reconnaissances qui ont permis aux unités de première ligne de progresser et de se maintenir sur les nouvelles positions.

TOURLET (Henri), chef de bataillon, commandant le 2<sup>e</sup> bataillon du 11<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier supérieur de très grand mérite, ayant assuré une relève dans des conditions fort difficiles, a maintenu dans son bataillon un ordre parfait et fait exécuter les travaux de défense qui lui étaient prescrits, malgré un bombardement d'une violence inouïe et d'une durée de plusieurs jours. A fait ensuite exécuter avec plein succès des reconnaissances qui ont permis aux unités de première ligne de progresser et de se maintenir sur les nouvelles positions.

TOURLET (Henri), chef de bataillon, commandant le 2<sup>e</sup> bataillon du 11<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier supérieur de très grand mérite, ayant assuré une relève dans des conditions fort difficiles, a maintenu dans son bataillon un ordre parfait et fait exécuter les travaux de défense qui lui étaient prescrits, malgré un bombardement d'une violence inouïe et d'une durée de plusieurs jours. A fait ensuite exécuter avec plein succès des reconnaissances qui ont permis aux unités de première ligne de progresser et de se maintenir sur les nouvelles positions.

TOURLET (Henri), chef de bataillon, commandant le 2<sup>e</sup> bataillon du 11<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier supérieur de très grand mérite, ayant assuré une relève dans des conditions fort difficiles, a maintenu dans son bataillon un ordre parfait et fait exécuter les travaux de défense qui lui étaient prescrits, malgré un bombardement d'une violence inouïe et d'une durée de plusieurs jours. A fait ensuite exécuter avec plein succès des reconnaissances qui ont permis aux unités de première ligne de progresser et de se maintenir sur les nouvelles positions.

TOURLET (Henri), chef de bataillon, commandant le 2<sup>e</sup> bataillon du 11<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier supérieur de très grand mérite, ayant assuré une relève dans des conditions fort difficiles, a maintenu dans son bataillon un ordre parfait et fait exécuter les travaux de défense qui lui étaient prescrits, malgré un bombardement d'une violence inouïe et d'une durée de plusieurs jours. A fait ensuite exécuter avec plein succès des reconnaissances qui ont permis aux unités de première ligne de progresser et de se maintenir sur les nouvelles positions.

TOURLET (Henri), chef de bataillon, commandant le 2<sup>e</sup> bataillon du 11<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier supérieur de très grand mérite, ayant assuré une relève dans des conditions fort difficiles, a maintenu dans son bataillon un ordre parfait et fait exécuter les travaux de défense qui lui étaient prescrits, malgré un bombardement d'une violence inouïe et d'une durée de plusieurs jours. A fait ensuite exécuter avec plein succès des reconnaissances qui ont permis aux unités de première ligne de progresser et de se maintenir sur les nouvelles positions.

TOURLET (Henri), chef de bataillon, commandant le 2<sup>e</sup> bataillon du 11<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier supérieur de très grand mérite, ayant assuré une relève dans des conditions fort difficiles, a maintenu dans son bataillon un ordre parfait et fait exécuter les travaux de défense qui lui étaient prescrits, malgré un bombardement d'une violence inouïe et d'une durée de plusieurs jours. A fait ensuite exécuter avec plein succès des reconnaissances qui ont permis aux unités de première ligne de progresser et de se maintenir sur les nouvelles positions.

TOURLET (Henri), chef de bataillon, commandant le 2<sup>e</sup> bataillon du 11<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier supérieur de très grand mérite, ayant assuré une relève dans des conditions fort difficiles, a maintenu dans son bataillon un ordre parfait et fait exécuter les travaux de défense qui lui étaient prescrits, malgré un bombardement d'une violence inouïe et d'une durée de plusieurs jours. A fait ensuite exécuter avec plein succès des reconnaissances qui ont permis aux unités de première ligne de progresser et de se maintenir sur les nouvelles positions.

TOURLET (Henri), chef de bataillon, commandant le 2<sup>e</sup> bataillon du 11<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier supérieur de très grand mérite, ayant assuré une relève dans des conditions fort difficiles, a maintenu dans

**ROECKEL** (René Hubert), capitaine, escadrille F. 7 : officier remarquable d'allant et d'audace, donnant chaque jour à ses pilotes l'exemple de l'ardour et du dévouement. Le 20 octobre 1916, a attaqué deux avions ennemis et les a successivement abattus en flammes.

**MURTELLEMENT** (Victor-Eugène), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 121<sup>e</sup> rég. d'artillerie lourde : médecin d'une valeur et d'un dévouement hors de pair. Ancien interne des hôpitaux de Paris, professeur à l'école de médecine d'Amiens, médecin des hôpitaux d'Amiens. Courtelement a dirigé au début de la guerre le service de médecine d'un hôpital auxiliaire avec une grande compétence. Âgé de quarante et un ans, il a réclamé ensuite de passer au service armé et a insisté pour faire campagne. Classe au 5<sup>e</sup> groupe du 121<sup>e</sup> A. L., a voulu assurer lui-même le service médical sur les positions, malgré la présence au groupe d'un inédicin auxiliaire. A été tué à son poste de secours, le 16 octobre 1916.

**CAUSSIGNAC** (Emile), sergent au 115<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : sergent éclairé d'un courage héroïque ; resté avec des hommes sur la première ligne, évacué à cause d'un bombardement intense, et resté seul survivant, s'est élancé en avant de la première vague d'assaut pour reconnaître la tranchée ennemie. Blessé grièvement pour la quatrième fois.

**DEBROUSSET** (Philippe-Paul-Jules-Marie), brigadier au 115<sup>e</sup> rég. d'artillerie : brigadier d'un courage et d'un entraînement remarquables. Observateur d'artillerie, a montré un zèle éclairé et un complet mépris du danger. Appelé à exercer les fonctions de chef de pièce, a fait preuve des mêmes qualités. A été tué en faisant préparer, sous un violent bombardement, une position de batterie avancée qu'il y avait intérêt à établir d'urgence.

**DELALANDE**, capitaine, état-major... armée : grièvement blessé au début de la campagne et privé de son bras après trois opérations successives, a été contraint de renoncer au service de l'infanterie et affecté à un état-major d'armée. N'a cessé depuis son nouvel emploi, de montrer la plus belle énergie, surmontant à force de volonté ses souffrances, de tous les jours pour mener à bien la tâche qui lui était confiée. Charge au cours d'opérations offensives de l'organisation et de la surveillance d'un important service de liaison, s'est dépassé sans compter, parcourant journalièrement les parties les plus exposées du champ de bataille et refusant de prendre les soins et le repos qu'aurait commandé son état de santé.

**SERVOIS** (Edgard-Georges), sous-lieutenant au 37<sup>e</sup> rég. d'artillerie : jeune officier plein de courage et d'allant, à peine arrivé au corps a donné la mesure de sa valeur en faisant une reconnaissance en première ligne pour rapporter à son chef de groupe le détail des positions avancées. Grièvement blessé au cours de cette mission, est mort des suites de ses blessures.

**GAMELIN** (Maurice), colonel commandant la 2<sup>e</sup> brigade de chasseurs : commandant une brigade de chasseurs depuis près de six mois, s'est fait particulièrement remarquer par ses qualités de méthode et de coup d'œil dans l'organisation des divers secteurs qu'il a occupés. Le 20 juillet 1916, a vigoureusement dirigé l'attaque de sa brigade sur des positions très fortement défendues et a su maintenir la possession du terrain conquis, malgré de violentes contre-attaques ennemis. Le 11 août, par une action de détail parfaitement préparée et énergiquement conduite, a conquis avec des pertes minimales un flancement important de la ligne ennemie, ce qui lui a permis, le lendemain, dans l'offensive d'ensemble d'enlever toute la ligne des tranchées ennemis, objectif de sa brigade.

**BRISSAUD - DESMAILLET**, colonel commandant de la... brigade de chasseurs : a fait preuve dans l'organisation et l'exécution des attaques de juillet et d'août 1916 de qualités remarquables d'organisation et de commandement. Chef énergique, a, par son action personnelle, le 20 juillet, vigoureusement repris en main un de ses bataillons éprouvés par la perte simultanée de son chef et de trois capitaines, et l'a orienté lui-même sur ses derniers objectifs, qui ont été enlevés.

**AUTTIE** (Jean-Joseph), capitaine au 115<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : commandant de compagnie d'un courage et d'un dévouement absolus. A été jeté avec la première vague d'assaut sur les tranchées ennemis, revolver au poing ; y a lutte corps à corps, a tué de nombreux ennemis, jusqu'à ce qu'il tombe à son tour percé de coups.

**DE CHALENDAR** (Louis-Marie-André), capitaine d'infanterie à l'état-major de la... brigade d'infanterie : officier d'état-major qui s'impose à tous par sa haute valeur morale et sa belle attitude au feu. A, au cours des dernières opérations du 4 au 29 septembre, comme au cours de celles du 1<sup>er</sup> au 5 mars, exécuté, sous des feux violents d'artillerie lourde, plusieurs reconnaissances avec un parfait mépris du danger. A fourni, de la sorte, alors que nos liaisons ne fonctionnaient presque plus, des renseignements précis et de première importance.

**JEHENNE** (Paul-Amable), capitaine de vaisseau, A. L. G. P. : commandant supérieur des canonniers marins, a fait preuve de belles qualités militaires. A suivi du plus près, pendant l'offensive de X., l'action des canonniers fluviaux et des pièces de 10 c.m. et a exécuté avec une intelligente initiative, de nombreuses reconnaissances en vue du déplacement rapide des pièces.

**RENARD** (César-Jules), lieutenant de vaisseau, A. L. G. P. : commandant une batterie de canonniers marins, a fait preuve pendant l'offensive de X., d'une grande activité dans les reconnaissances des positions occupées successivement par des pièces de 16 c.m. A été blessé légèrement pendant une de ces reconnaissances et a refusé de se faire évacuer.

**BLANG** (Raymond-François), capitaine au 115<sup>e</sup> B. C. P. : commandant de compagnie du plus beau courage. A attaqué le 3 octobre, avec un entraînement superbe. A réattaqué, le 5 octobre, sur un terrain couvert de cadavres. Tué par un obus en atteignant les tranchées ennemis.

**BERTON** (Alexis), sergent au 115<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : sous-officier d'un courage magnifique. Ayan eu la main arrachée par une grenade, a couru jusqu'à la tranchée ennemie avec ses hommes, en agitant son moignon sanguin.

**BENEZET** (Georges), milie 02235, caporal-brancardier au 46<sup>e</sup> bataillon de chasseur : caporal-brancardier au front depuis le début de la campagne. Trois fois blessé en accomplissant son devoir, a toujours refusé de se laisser évacuer. A l'attaque du 7 octobre, apprenant qu'un blessé d'un bataillon voisin se trouvait entre les lignes, n'a pas hésité à se porter spontanément à son secours. A été grièvement blessé à la tête au cours de ses recherches.

**BALIVET** (Henri), chasseur de 1<sup>re</sup> classe au 43<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : jeune chasseur de la classe 1916, d'un enthousiasme ardent. Sous un bombardement effroyable, a passé et mis à l'abri son officier et ses camarades blessés. Est ensuite allé, par deux fois, chercher un secours indispensable, n'hésitant pas à traverser un terrain découvert systématiquement battu par la mitrailleuse et les obus.

**ALLIGNOL** (Prosper-André), milie 02768, sergent au 46<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : excellent sous-officier, qui a toujours donné l'exemple d'un zèle et d'un dévouement au-dessus de tout éloge. Toujours volontaire pour les missions dangereuses, s'est maintes fois distingué par son sang-froid et son esprit de décision. Le 5 octobre, s'est fait remarquer au cours de l'attaque par son mépris absolu du danger. Le lendemain, s'est porté à deux reprises différentes, en plein jour, sous les coups de fusil de l'adversaire, jusqu'à proximité des tranchées allemandes pour porter secours à un chasseur grièvement blessé, l'a pris sur ses épaules et s'est efforcé de le ramener dans nos lignes. A eu, dans l'accomplissement de cet acte de dévouement, ses vêtements troués par les balles ennemis.

**BEY**, lieutenant au 43<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : officier animé de l'esprit du devoir le plus absolu. Du 5 au 8 octobre, dans des conditions très périlleuses et malgré une commotion violente par obus, maintenu en ordre sa compagnie sous un bombardement d'une extrême violence. A tué deux ennemis de sa main et, par son attitude, a empêché une contre-attaque qui allait se déclencher.

**BONNEVILLE** (Marcel), adjudant-chef au 24<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : pendant quatre jours et quatre nuits, sous un feu d'artillerie des plus violents, n'a cessé d'encourager ses chasseurs, montant à tous le plus bel exemple de courage. Blessé au cours de l'attaque, ne s'est fait évacuer que le lendemain bien qu'atteint d'une blessure qui lui causera vraisemblablement trois mois d'indisponibilité. Décoré de la médaille militaire. Déjà cité quatre fois.

**AUTTIE** (Jean-Joseph), capitaine au 115<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : commandant de compagnie d'un courage et d'un dévouement absolus. A été jeté avec la première vague d'assaut sur les tranchées ennemis, revolver au poing ; y a lutte corps à corps, a tué de nombreux ennemis, jusqu'à ce qu'il tombe à son tour percé de coups.

**CAPELLE** (Etienne-Louis), capitaine au 113<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : commandant de compagnie héroïque, ayant eu le bras cassé dans la parallèle de départ, a néanmoins pris part à l'assaut. Tombé percé de balles devant la tranchée ennemie est mort en criant : « En avant, en avant ! »

**DUBOIS** (Jean), capitaine au 24<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : jeune capitaine, impassible au danger. La compagnie qu'il commandait à l'attaque du 3 octobre ayant été anéantie par une contre-attaque allemande et le feu des mitrailleuses, a demandé du renfort à l'unité voisine, et, avec quelques hommes qui lui furent donnés, a réussi à conquérir plus de 100 mètres de tranchée ennemie, faisant six prisonniers dont un lieutenant.

**FAUQUE** (Francois), milie 0096, chasseur de 1<sup>re</sup> classe au 2<sup>nd</sup> bataillon de chasseurs : agent de liaison, remarquable de bravoure, observateur au coup d'œil exercé ; grièvement blessé en traversant un tir de barrage, a refusé de se laisser emmener par les brancardiers pour se rendre au poste de secours. Décoré de la médaille militaire. Deux fois cité.

**SENNEVILLE** (Philippe-Henri-Victor), chef de bataillon au 155<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier supérieur de grand mérite. Chargé d'attaquer un nœud de tranchées ennemis particulièrement fort et pourvu de mitrailleuses, a enlevé sa troupe avec une grande énergie et a atteint son objectif. A été grièvement blessé.

**BLANG** (Raymond-François), capitaine au 115<sup>e</sup> B. C. P. : commandant de compagnie du plus beau courage. A attaqué le 3 octobre, avec un entraînement superbe. A réattaqué, le 5 octobre, sur un terrain couvert de cadavres. Tué par un obus en atteignant les tranchées ennemis.

**BERTON** (Alexis), sergent au 115<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : sous-officier d'un courage magnifique. Ayan eu la main arrachée par une grenade, a couru jusqu'à la tranchée ennemie avec ses hommes, en agitant son moignon sanguin.

**DUQUET** (Charles), milie 02235, caporal-brancardier au 46<sup>e</sup> bataillon de chasseur : caporal-brancardier au front depuis le début de la campagne. Trois fois blessé en accomplissant son devoir, a toujours refusé de se laisser évacuer. A l'attaque du 7 octobre, apprenant qu'un blessé d'un bataillon voisin se trouvait entre les lignes, n'a pas hésité à se porter spontanément à son secours. A été grièvement blessé à la tête au cours de ses recherches.

**BALIVET** (Henri), chasseur de 1<sup>re</sup> classe au 43<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : jeune chasseur de la classe 1916, d'un enthousiasme ardent. Sous un bombardement effroyable, a passé et mis à l'abri son officier et ses camarades blessés. Est ensuite allé, par deux fois, chercher un secours indispensable, n'hésitant pas à traverser un terrain découvert systématiquement battu par la mitrailleuse et les obus.

**HERVELIN** (Léonce), chef de bataillon commandant le 3<sup>e</sup> bataillon de marche d'infanterie légère d'Afrique : blessé déjà trois fois depuis le commencement de la guerre, d'une bravoure légendaire, faisant l'admiration de ses hommes. Le 1<sup>er</sup> septembre 1916, malgré de violents tirs de barrages, a enlevé brillamment son bataillon et la conduit jusqu'aux tranchées allemandes où, après un vigoureux combat à la grenade, il a fait une centaine de prisonniers. Blessé grièvement à la figure, n'a quitté son commandement qu'après avoir donné des ordres pour la continuation du combat. A peine guéri, vient de reprendre sa place à la tête de son bataillon.

**STUHL** (Jean), colonel commandant une division d'infanterie : depuis le début de la campagne n'a cessé de montrer les plus belles qualités de soldat et de chef. Véritable entraîneur d'hommes. A su, grâce à ses habiles dispositions, enlever brillamment un village puissamment défendu et une position de première importance. A conduit ensuite, pendant deux semaines, avec la plus grande vigueur des combats d'une extrême violence (Croix de guerre).

**NUDANT** (Alphonse-Pierre), général de division à titre temporaire, commandant un corps d'armée : a toujours fait preuve d'un courage et d'un dévouement remarquables. Commande avec beaucoup de distinction et s'est remarqué maintes fois par son coup d'œil, son sang-froid et sa bravoure (Croix de guerre).

**WAROQUET** (Roger-Didier-Eugène), sous-lieutenant au 3<sup>e</sup> groupe du 105 long du 118<sup>e</sup> rég. d'artillerie lourde : jeune officier exceptionnellement doué, d'un courage et d'une abnégation au-dessus de tout éloge. Comme adjoint à l'état-major du groupe, s'est dépassé sans répit pour assurer la bonne marche du service, malgré le danger et la fatigue. A pris, pendant quatre heures, l'abri de ses habiles dispositions, enlever brillamment un village puissamment défendu et une position de première importance. A conduit ensuite, pendant deux semaines, avec la plus grande vigueur des combats d'une extrême violence (Croix de guerre).

**SIMON** (Henri-Joseph), colonel commandant une brigade d'infanterie : beaux états de services. Commande une brigade avec une intelligence, une activité et une sûreté de main remarquables. S'est particulièrement distingué lors de l'attaque du 15 décembre (Croix de guerre).

**DE CADOUADAL** (Henri-Marie-Alfred), général de division à titre temporaire, commandant un corps d'armée colonial : après s'être signalé comme médecin divisionnaire au cours des opérations de Champagne et de Picardie, a pris la direction du service de santé d'un corps d'armée et s'est acquitté de ses fonctions avec une activité et une méthode remarquables.

**VIJALARET** (Casimir), chasseur de 1<sup>re</sup> classe au 113<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied : chasseur brancardier, modèle de courage, de devoir et d'abnégation. A sauvé la vie à plus de vingt chasseurs de son bataillon en les ramenant blessés dans nos lignes, à quelques mètres de l'ennemi, sous une grêle de balles.

**ROUILLARD** (Paul), milie 16386, sergent au 1<sup>re</sup> rég. du génie : très bon sous-officier. Déjà titulaire de plusieurs citations. A toujours montré au feu le plus bel exemple de courage et d'énergie ; s'est particulièrement distingué en entraînant sa section à l'attaque du 17 septembre 1916, sous un violent bombardement. A été très grièvement blessé pendant l'action.

**DE MAC MAHON** (Patrice-Armand-Marie), général de brigade commandant les bataillons d'instruction d'une armée : officier général de haute valeur morale. Après avoir commandé une brigade d'infanterie territoriale : officier supérieur ayant de beaux services antérieurs. Au front depuis septembre 1915, a commandé différents sous-secteurs avec beaucoup d'entraînement, une grande vigueur et une remarquable initiative (Croix de guerre).

**VIGNAL** (Jules-Marius), lieutenant-colonel

# LÉGION D'HONNEUR

## *A la dignité de grand-officier*

**JOPPÉ** (Maurice), général de division commandant une division territoriale d'infanterie : officier général qui a pris part à la campagne de 1870. Au début de la campagne actuelle, a commandé avec distinction une division de réserve. Placé ensuite à la tête d'une division territoriale, a fait preuve de réelles qualités de bravoure et d'une expérience consommée (Croix de guerre).

**MET** (Charles), lieutenant-colonel commandant le centre d'instruction d'une division d'infanterie : amputé d'une cuisse à la suite d'une blessure reçue au Maroc, fait preuve d'un haut sentiment du devoir et d'une superbe énergie en continuant à se consacrer au service du pays. Dirige brillamment l'école d'instruction qui lui est confiée (Croix de guerre).

**CONNEAU** (Louis-Napoléon-Eugène-Joseph), général de division commandant un corps de cavalerie : officier général qui a fait preuve de vigueur, d'énergie et de coup d'œil dans la conduite d'une division de cavalerie lors de la poursuite en 1914. A continué à montrer les mêmes qualités au cours de la campagne comme commandant d'un corps de cavalerie (Croix de guerre).

**DE LA VILLESTREUX** (Arnold-Édouard-Gard), général de brigade commandant une brigade de cavalerie légère : a commandé sa brigade avec beaucoup de distinction et s'est remarqué maintes fois par son coup d'œil, son sang-froid et sa bravoure (Croix de guerre).

**BEAUMOULIN** (Antoine), général de division commandant une brigade à titre temporaire (active) : officier général de haute valeur morale. Montré dans le commandement d'une division, les plus belles qualités de vigilance, de volonté et de décision (Croix de guerre).

**NUDANT** (Alphonse-Pierre), général de division à titre temporaire, commandant un corps d'armée : a toujours fait preuve d'un courage et d'un dévouement remarquables. Commande avec beaucoup d'activité et une grande expérience des conditions du combat actuel. S'est distingué, en maintes circonstances, par sa brillante conduite au feu (a déjà été cité).

**UFFLER** (René-Louis-Jules), chef de bataillon (active) commandant le 48<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied : chef de bataillon vigoureux et expérimenté. Commande son unité avec autorité. S'est particulièrement distingué lors de l'attaque du 25 juin 1916. Deux blessures (a déjà été cité).

**THEVENET** (Jean-Baptiste-Philippe), lieutenant-colonel (active) commandant le 40<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier supérieur très brave. Après s'être distingué au Maroc, a pris, sur le front français, le commandement d'un régiment qu'il conduit avec une grande maîtrise (a déjà été cité).

**JULLIEN** Paul-François-Joseph), chef de bataillon (active) au 33<sup>e</sup> rég. d'infanterie : au front depuis le début de la campagne. A affirmé ses qualités de chef au cours de l'offensive de la Somme (a déjà été cité).

**PERNIN** (Marie-Emile-Jules-Xavier), lieutenant-colonel (active) commandant une brigade d'infanterie : chef de corps très brave, très actif, d'une énergie et d'une élévation morale remarquables. A constamment montré, au cours de la campagne, les plus belles qualités militaires dont il a, à nouveau, fait preuve, en janvier 1917, dans les circonstances les plus difficiles. Une blessure, une citation (Croix de guerre).

**ADAM DE VILLIERS** (Luc-Jacques-Marie-Léon-Martin), lieutenant-colonel de réserve commandant le 279<sup>e</sup> rég. d'infanterie territoriale : officier supérieur ayant de beaux services antérieurs.

**VIDAL** (Félix-Joseph), lieutenant-colonel (active) commandant le 299<sup>e</sup> rég. d'infanterie : chef de corps ayant le plus grand ascendant sur ses hommes à qui il a su communiquer son ardeur et son entraînement. S'est particulièrement distingué au cours des opérations d'octobre 1916, maintenant son régiment en première ligne pendant dix jours, malgré de violentes contre-attaques ennemis (a déjà été cité).

**MONDANGE** (Prosper), lieutenant-colonel breveté (active) commandant le 224<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier supérieur qui a fait ses preuves au cours de la campagne tant comme chef d'état-major que comme commandant de régiment. Une blessure (a déjà été cité).

**WURSTER** (Joseph-François), lieutenant-colonel (active) major de la garnison d'une place : a exercé le commandement d'un régiment dans des circonstances difficiles avec une énergie et un courage remarquables (a déjà été cité).

**DARRÉ** (Joseph-Charles), chef de bataillon (active) à un groupe de bataillons d'instruction : officier supérieur énergique et vigoureux. Au front depuis le début de la campagne. Deux fois blessé. Nombreuses campagnes antérieures (a déjà été cité).

**ZOPFF** (Louis-Gaston), lieutenant-colonel (active) : officier supérieur très distingué, intelligent, actif, très travailleur, d'un jugement sûr. Dirige avec beaucoup de tact, qui que d'une main très ferme, un service compliqué, particulièrement délicat et ingrat.

**CONSTANTIN** (Jean-Marie-Clement-Fernand), chef de bataillon (active) au 256<sup>e</sup> rég. d'infanterie : très bon officier supérieur. A commandé parfaitement son bataillon dans les circonstances les plus difficiles et les plus périlleuses. S'est distingué par sa belle conduite au feu. Une blessure (a déjà été cité).

**MARTEL** (Antoine-Marie), chef de bataillon (active) au 11<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier supérieur d'une haute valeur morale. A obtenu de son bataillon des efforts couronnés de succès lors des combats de juillet et d'octobre 1916 (a déjà été cité).

**JUNG** (Georges-Edouard), chef de bataillon (active) à un centre d'instruction : officier supérieur d'une grande énergie. Blessé le 29 août 1914, a continué à diriger son bataillon pendant cinq jours de combats incessants.

Atteint d'une seconde blessure, le 6 septembre 1914, ne s'est laissé transporter à l'arrière qu'à bout de forces. S'est à nouveau distingué par son courage au cours des opérations de septembre 1915 (a déjà été cité).

**VACHER** (François), chef de bataillon (active) commandant le 4<sup>e</sup> bataillon du 307<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier supérieur, courageux, calme et expérimenté. S'est distingué en plusieurs circonstances par sa brillante attitude au feu. Deux blessures (a déjà été cité).

**MONET** (Ernest-Claude), lieutenant-colonel à titre temporaire (active) commandant le 136<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier supérieur d'un dévouement absolu, donnant constamment à ses subordonnés l'exemple des plus belles vertus militaires (a déjà été cité).

**COSTE** (Jean-Joseph), lieutenant-colonel (active), commandant le 218<sup>e</sup> rég. d'infanterie : chef de corps actif, conscientieux et brave, qui a su donner à son régiment beaucoup d'allant et une impulsion vigoureuse. Une blessure (Croix de guerre).

**JOST** (Charles-Louis-Frédéric), capitaine (active) au 140<sup>e</sup> rég. d'infanterie : nombreuses campagnes antérieures. A été grièvement blessé, le 1<sup>er</sup> septembre 1914, à la tête de son bataillon dont il avait pris le commandement (Croix de guerre).

**SOULAGES** (Roger-Marie-Joseph), chef de bataillon (active) commandant le 5<sup>e</sup> bataillon du 29<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier supérieur plein d'énergie et de sang-froid. N'a cessé de se distinguer, au cours de la campagne, par son courage, son entraînement et son esprit de décision. Trois blessures (a déjà été cité).

**JAVEL** (Henri-Louis), chef de bataillon (active) commandant le 1<sup>er</sup> bataillon du 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier supérieur très courageux, qui a fait preuve en maintes circonstances d'une vigueur et d'une ardeur exceptionnelles. Commande son bataillon avec une autorité remarquable (a déjà été cité).

**BRUN** (Noël-Louis-Marie-Cyprien-Auguste), chef de bataillon (active) au 274<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier supérieur très énergique et plein d'entrain, commande vigoureusement son bataillon et donne sans cesse l'exemple de belles qualités militaires (a déjà été cité).

**SALVAT** (Valentin-Gustave), chef de bataillon (active) commandant le 1<sup>er</sup> bataillon du 122<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie : officier supérieur très courageux, qui a fait preuve en maintes circonstances d'une vigueur et d'une ardeur exceptionnelles. Commande son bataillon avec une autorité remarquable (a déjà été cité).

**ROCHE** (Jean-Albert-Louis), chef de bataillon (active) au 201<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent officier supérieur qui commande son bataillon avec beaucoup de sang-froid. S'est particulièrement distingué, par sa brillante conduite, au cours de l'attaque du 24 août 1916. Une blessure (a déjà été cité).

**MOSSMANN** (Antoine-Jean-Pierre), chef de bataillon (active) au 67<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier supérieur d'une grande bravoure et d'un dévouement absolu. S'est toujours brillamment conduit au feu. Une blessure (a déjà été cité).

**POUARD** (Georges-Léon-Adolphe), lieutenant-colonel (active) commandant le 131<sup>e</sup> rég. d'infanterie : chef de corps remarquable. Commande son régiment avec une grande autorité et communique à tous ses subordonnés l'enthousiasme qui l'anime. S'est distingué, en maintes circonstances, par sa bravoure et son sang-froid et particulièrement au combat du 4 octobre 1916. Deux blessures (a déjà été cité).

**RAFINIAC** (Jean), capitaine (active) au 4<sup>e</sup> rég. mixte de zouaves tirailleurs (6<sup>e</sup> bataillon du 4<sup>e</sup> rég. de zouaves) : officier distingué, ayant une haute conception du devoir. A fait preuve, en toutes circonstances des plus brillantes qualités militaires. Nombreuses campagnes. Une blessure (a déjà été cité).

**HERCHET** (Georges-Wilhem-Louis), chef d'escadrons de cavalerie (active) adjoint au commandant du 1<sup>er</sup> rég. mixte de zouaves tirailleurs : officier supérieur énergique et brave. S'est distingué en maintes circonstances par sa brillante conduite à la tête de son bataillon. Quatre blessures (a déjà été cité).

**LAUREAU** (Fidèle-Emile-Maurice-Albert), lieutenant-colonel (active), commandant le grand quartier général des armées du Nord et du Nord-Est. Blessé, le 17 septembre 1914, à la tête d'un régiment dont il venait de prendre le commandement, a repris, à peine remis, du service dans un état-major. Tant comme chef de 2<sup>e</sup> bureau d'armée que comme commandant de quartier général, s'est fait remarquer par son activité, son jugement, sa conscience et son dévouement (a déjà été cité).

**WIMPFFEN** (Joseph-Emile-George), colonel (active) commandant le 29<sup>e</sup> rég. de dragons : beaux services antérieurs. S'est acquis de nombreux titres par les brillantes qualités militaires dont il ne cesse de faire preuve, au cours de la campagne (a déjà été cité).

**PICHON** (Marie-Joseph-Henri-André-Louis), chef de bataillon à titre temporaire (active) au 133<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier supérieur très distingué. Dégagé de toute obligation militaire, a repris du service dès la mobilisation et fait preuve, en toutes circonstances, d'un très haut sentiment du devoir, d'un dévouement absolus et d'une rare bravoure. Deux blessures (Croix de guerre).

**DISSEZ** (Jean-Marie-Georges), chef de bataillon (active) commandant le dépôt intermédiaire d'une division : officier supérieur très distingué. Au feu depuis le début des hostilités. A fait preuve d'énergie et de bravoure aux divers combats auxquels il a pris part, notamment le 30 octobre 1914, où il a été gravement blessé à la tête (Croix de guerre).

**GALAN** (Maurice), capitaine (active) au 8<sup>e</sup> rég. de cuirassiers à pied. Après de nombreuses campagnes aux colonies, s'est distingué sur le front depuis vingt-huit mois, par son énergie, sa bravoure et ses qualités de commandement (a déjà été cité).

**BORIE** (Pierre-Louis-Jean), lieutenant-colonel (active) au 242<sup>e</sup> rég. d'infanterie : chef de corps de tout premier ordre. En toutes circonstances a fait preuve d'une bravoure remarquable et à sa, par son autorité, son énergie et son sang-froid, obtenu de son régiment les plus beaux résultats (Croix de guerre).

**ROUSSIN** (Joseph-Emile), chef de bataillon breveté (active) chef d'état-major d'une division : s'est distingué depuis le début des hostilités dans le service d'état-major, puis dans le commandement d'un bataillon sur différents fronts. Une blessure (a déjà été cité).

**BERTHET** (Denis-François-Maurice), lieutenant à titre temporaire (active) au 26<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied : venu volontairement au front, dans des circonstances particulières, avec un dévouement difficile, le commandement d'une compagnie de mitrailleuses qu'il a exercé avec un courage, une intelligence et un sens du commandement au-dessus de tout éloge. Ne cesse de donner à ses hommes l'exemple du courage, du dévouement et de l'entraînement (a déjà été cité).

**DE GAIL** (Jean-François-Henri-Gustave), lieutenant-colonel de cavalerie (active), commandant le 11<sup>e</sup> rég. d'infanterie : chef de corps très énergique qui commande son régiment avec une grande autorité. A obtenu de sa troupe de brillants résultats, lors des attaques du 15 décembre 1916. Une blessure (a déjà été cité).

**MATHIEU** (Auguste-Henri-Alexandre), capitaine à titre temporaire (active) au 152<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier remarquable d'énergie et de bravoure (a déjà été cité).

**FAURE** (Charles-Louis), chef d'escadrons de cavalerie (active) à titre temporaire adjoint au commandant du 33<sup>e</sup> rég. d'infanterie : vigoureux officier qui s'est fait remarquer, en toutes circonstances, par son zèle, son courage et son entraînement. S'est particulièrement distingué pendant les opérations autour de Verdun, fin 1916 (a déjà été cité).

**RAYMOND** (Alfred), capitaine à titre temporaire (active) au 29<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier d'une remarquable bravoure et d'un dévouement sans bornes. S'est particulièrement distingué aux attaques d'octobre 1915 et aux combats de juin et juillet 1916. Deux blessures (a déjà été cité).

**LACOUR** (Jacques-Pierre-Henri-Marie-René), lieutenant-colonel de cavalerie (active) adjoint au commandant du 169<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier supérieur qui ne cesse de faire preuve, en toutes circonstances, d'un dévouement absolus et d'une activité inlassable. A exercé le commandement provisoire de son régiment, dans des circonstances difficiles, avec une réelle maîtrise, une bravoure et un sang-froid remarquables (Croix de guerre).

**BISCARAT** (Louis-Emile), sous-lieutenant (active) du 12<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à un centre d'instruction : officier remarquable d'énergie, de bravoure et d'allant. S'est distingué par sa brillante conduite au cours des opérations des plus belles vertus militaires. Une blessure, quatre citations.

**THONNELIER** (Emile-Joseph), lieutenant à titre temporaire (active) au 320<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier d'une remarquable tenue au feu, est fait remarquer en toutes circonstances par son allant, sa bravoure et son énergie. Une blessure (a déjà été cité).

**DESCHEMPS** (Jean-Léopold), chef d'escadrons de cavalerie (active) au 93<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier supérieur très distingué. Au front depuis le début de la guerre, s'est fait remarquer par sa bravoure et son énergie. Un combat auxquels il a pris part (a déjà été cité).

**DORET** (Louis-Edouard), lieutenant à titre temporaire (active) au 1<sup>er</sup> rég. de marche de tirailleurs : officier zélé, énergique et plein d'allant. S'est toujours fait remarquer par son zèle et son activité. Evacué pour intoxication par gaz asphyxiants, le 11 juillet 1916, est revenu au corps en novembre et exerce depuis, avec la plus grande compétence les fonctions d'adjudant-major.

**SOUCARRE** (Paulin), capitaine (active) au 7<sup>e</sup> rég. d'infanterie : au front depuis le début de la campagne. S'est toujours fait remarquer par son zèle et son activité. Evacué pour intoxication par gaz asphyxiants, le 11 juillet 1916, est revenu au corps en novembre et exerce depuis, avec la plus grande compétence les fonctions d'adjudant-major.

**DE BOSTE** (Romain), sous-lieutenant à titre temporaire (active) au 163<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier zélé, énergique et plein d'allant. S'est toujours fait remarquer par son zèle et son activité. Evacué pour intoxication par gaz asphyxiants, le 11 juillet 1916, est revenu au corps en novembre et exerce depuis, avec la plus grande compétence les fonctions d'adjudant-major.

**DESSOCHE** (Louis-Antoine-Emile), capitaine (active) au 57<sup>e</sup> rég. d'infanterie, 9<sup>e</sup> bataillon : officier très brave, ayant un sentiment très élevé du devoir. S'est maintes fois distingué par sa brillante conduite au feu. Deux fois blessé au cours de la campagne (Croix de guerre).

**ZUCCARELLI** (André), lieutenant (active) au 36<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier d'un courage et d'un sang-froid à toute épreuve. S'est distingué en plusieurs circonstances par sa belle attitude au feu. Quatre blessures (a déjà été cité).

**SEVENE** (Albert-Emile-Joseph), capitaine (active) au 9<sup>e</sup> bataillon du 62<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier supérieur énergique et brave. S'est distingué en maintes circonstances par sa brillante conduite à la tête de son bataillon. Quatre blessures (a déjà été cité).

**HERCHET** (Georges-Wilhem-Louis), chef d'escadrons de cavalerie (active) adjoint au commandant du 1<sup>er</sup> rég. mixte de zouaves tirailleurs : officier supérieur d'une énergie exceptionnelle. A fait preuve, au cours des combats de juillet, août et novembre 1916, d'un courage et d'un sang-froid remarquables, s'orientant lui-même pour aller vérifier des situations quelquesfois critiques, sous des feux d'artillerie extrêmement violents (a déjà été cité).

**DU CLOU** (Edmond), lieutenant (active) au 35<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier très courageux, ayant un sentiment très élevé du devoir. S'est distingué par sa belle conduite au cours des combats d'octobre 1915 et de juin-juillet 1916 (Croix de guerre).

**FROMENT** (Paul-Eugène), lieutenant (active) au 28<sup>e</sup> bataillon de chasseurs, compagnie des skieurs : officier énergique et vigoureux, qui a toujours eu une très belle attitude au feu. Deux fois blessé depuis le début de la campagne (Croix de guerre).

**DECLA** (Eugène-Bernard), lieutenant (active) au 21<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier énergique et brave. Commande remarquablement sa compagnie depuis deux ans et fait preuve, en toutes circonstances, de belles qualités militaires (Croix de guerre).

**GRILLOUX** (Charles-Jean-Baptiste), lieutenant à titre temporaire (active) au 348<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier remarquable d'énergie et de vigueur, qui a toujours eu une très belle attitude au feu. Deux fois blessé depuis le début de la campagne (Croix de guerre).

**Au grade de chevalier**

**FLAMANT** (Ernest-Georges), lieutenant à titre temporaire (active) au 350<sup>e</sup> rég. d'infanterie : modèle de bravoure et d'entrain. Montre sous le feu, en toutes circonstances, à sa, par son autorité, son énergie et son sang-froid, obtenir de son régiment les plus beaux résultats (Croix de guerre).

**BOURGEOIS** (Pierre-Louis-Jean), lieutenant-colonel (active) au 242<sup>e</sup> rég. d'infanterie : chef de corps de tout premier ordre. En toutes circonstances a fait preuve d'une bravoure remarquable et à sa, par son zèle, son énergie et son sang-froid, obtenir de son régiment les plus beaux résultats (Croix de guerre).

**BERNARD** (Denis-François-Maurice), lieutenant à titre temporaire (active) au 26<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied : officier remarquable d'énergie et de bravoure (a déjà été cité).

**BRICKA** (Fernand-Alfred-Louis), chef de bataillon (active) au 30<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier d'un dévouement divisionnaire : nombreuses annuités. S'est acquis de nouveaux titres au cours de la campagne par le zèle dont il fait preuve en toutes circonstances.

**GOLLONG** (Paul), sous-lieutenant (active) au 69<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier remarquable d'énergie et de bravoure (a déjà été cité).

**GRIMALDI** (Barthélémy), lieutenant à titre temporaire (active) au 170<sup>e</sup> rég. d'infanterie : longs et bons services avant la campagne. Fait preuve depuis le début des hostilités du plus grand dévouement.

**BOUILLON** (Georges), lieutenant (active) au 344<sup>e</sup> rég. d'infanterie (compagnie de mitrailleuses des positions) : nombreuses annuités. S'est acquis de nouveaux titres au cours de la campagne (a déjà été cité).

**MATHIEU** (Auguste-Henri-Alexandre), capitaine à titre temporaire (active) au 152<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier d'un dévouement et d'un entraînement remarquables, notamment au cours des attaques de juillet 1916. Une blessure (a déjà été cité).

**FAURE** (Charles-Louis), chef d'escadrons de cavalerie (active) à titre temporaire adjoint au commandant du 33<sup>e</sup> rég. d'infanterie : vigoureux officier qui s'est fait remarquer, en toutes circonstances, par son zèle, son courage et son entraînement. S'est particulièrement distingué pendant les opérations autour de Verdun, fin 1916 (a déjà été cité).

**RAYMOND** (Alfred), capitaine à titre temporaire (active) au 29<sup>e</sup> rég

BIZEAU (Gabriel), capitaine à titre temporaire (active) au 39<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier énergique et brave, ayant beaucoup d'ascendance sur ses hommes. S'est particulièrement distingué au cours des opérations d'artillerie et de Verdun. Quatre blessures (a déjà été cité).

PEDRON (Toussaint-Marie-Emile), sous-lieutenant à titre temporaire (active) au 30<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier ancien de services ; a fait preuve, depuis le début de la campagne, des plus belles qualités militaires pendant les combats du début de la campagne, rend des services appréciés dans un dépôt divisionnaire. Deux blessures (a déjà été cité).

FABURE (Octave-Jules), sous-lieutenant (active) au 74<sup>e</sup> rég. d'infanterie : s'est brillamment conduit pendant les attaques du début de la guerre. Grièvement blessé, est revenu au front dès guérison, et montre, dans le commandement de sa compagnie, beaucoup d'entrain et d'énergie (Croix de guerre).

BONELLI (Augustin-Joseph-César), capitaine (active) au 2<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : excellent officier, ayant beaucoup d'ascendance sur ses hommes. S'est particulièrement distingué à la tête de sa compagnie pendant les attaques du 3 au 7 novembre 1916. Une blessure (a déjà été cité).

RIAND (Maurice-Ernest-René-Gaston), capitaine (active) au 125<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier d'une bravoure et d'un sang-froid remarquables. A toujours brillamment conduit sa compagnie au feu, particulièrement pendant les attaques du Verdun et sur la Somme (a déjà été cité).

CHAUFFENNE (Marie-Joseph-Emile), capitaine à titre temporaire (active) au 149<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellente et commandant de compagnie. S'est particulièrement distingué pendant les combats d'octobre 1916. Trois blessures (Croix de guerre).

CHEVALIER (Louis-Henri-Joseph), lieutenant à titre temporaire (active) au 120<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent officier, très brave, ayant un grand ascendant sur ses hommes. Commande brillamment sa compagnie. Deux blessures (a déjà été cité).

PEREAU (Joseph-Alexandre), sous-lieutenant à titre temporaire (active) au 68<sup>e</sup> bataillon de chasseurs sur le front depuis le début de la campagne, a montré, comme chef de section, puis comme commandant de compagnie, les plus belles qualités de courage, d'énergie et de dévouement. Trois citations.

SCHERTZ (Joseph-Conrad), lieutenant à titre temporaire (active) au 36<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier méritant qui exerce son commandement avec activité et intelligence. A fait de sa troupe une unité bien disciplinée, dont il obtient le meilleur rendement. Deux blessures (Croix de guerre).

SOUHART (Marie-Clément-Emile-Jean), capitaine au 15<sup>e</sup> bataillon de chasseurs (active) : officier extrêmement énergique, courageux et dévoué. A montré, depuis le début de la campagne, les plus belles qualités militaires, en faisant preuve à tout moment d'un sang-froid, d'un esprit d'initiative et d'un sens tactique au-dessus de tout éloge. Trois citations.

FEMY (Louis-Octave), lieutenant à titre temporaire (active) au 51<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : officier d'une conscience et d'un dévouement au-dessus de tout éloge. A été grièvement blessé, le 16 août 1916, en enlevant brillamment ses hommes à l'assaut des positions allemandes (Croix de guerre).

CARRIER (Léon-Joseph), sous-lieutenant à titre temporaire (active) au 120<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier vigoureux, actif et brave. Commande sa section avec beaucoup d'autorité et a, sur ses hommes, un réel ascendant. Deux blessures (a déjà été cité).

MONGIS (Pascal), capitaine (active) au 21<sup>e</sup> rég. d'infanterie : d'une bravoure remarquable. A brillamment commandé sa compagnie depuis le début de la campagne et s'est particulièrement distingué lors des attaques d'octobre 1916 en s'emparant de haute lutte d'une position ennemie fortement organisée, où il a fait des prisonniers (Croix de guerre).

MALLET (Joseph-Alcide-Pierre), capitaine (active) au 2<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier qui a brillamment commandé une compagnie au début de la campagne et a fait preuve, dans des circonstances difficiles, d'énergie, de courage, de sang-froid et de la plus belle attitude au feu. A été grièvement blessé au combat du 2 octobre 1916 (a déjà été cité).

FAY (Charles-Henri), lieutenant (active) au 147<sup>e</sup> rég. d'infanterie : a donné, à maintes reprises, depuis le début de la campagne, les plus belles preuves de courage, d'énergie et de mépris du danger. Quatre blessures (a déjà été cité).

COLIN (Henri), lieutenant à titre temporaire (active) au 31<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : a fait preuve, depuis le début de la campagne et particulièrement pendant les attaques de la Somme, des plus belles qualités militaires pendant les combats du début de la campagne, rend des services appréciés dans un dépôt divisionnaire. Deux blessures (a déjà été cité).

PERE (Jean-Elie), lieutenant (active) au 21<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : excellent officier, énergique, conscientie. N'a cessé de montrer, depuis le début de la campagne, de belles qualités militaires et la plus haute compréhension du devoir. Deux blessures (a déjà été cité).

OIRY (Emile-Jean-Victor), lieutenant (active) au 20<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : très bon officier ayant fait ses preuves au feu. A rendu les services les plus appréciés dans les différents emplois qu'il a occupés depuis le début de la guerre. Deux blessures (a déjà été cité).

DANJEAN (Lucien-Edmond), capitaine adjoint-major (active) au 5<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : officier d'une haute valeur morale. Au front depuis le début de la campagne, Exerce un rôle évident exceptionnel sur ses chasseurs auxquels il a toujours donné les plus brillants exemples de bravoure, de décision et d'énergie. Une blessure, six citations.

GACHET (Antoine-Emile), capitaine à titre temporaire (active) au 114<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent officier, courageux et énergique. S'acquitte parfaitement des fonctions si lui sont confiées aux armées et rend les meilleures services. Une blessure (a déjà été cité).

ROBERT (Jules-Léopold), capitaine (active) au 132<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier ancien de services. A rendu les services les plus appréciés dans les différents postes qu'il a occupés aux armées depuis le début des hostilités (a déjà été cité).

GILLON (Emile-Louis), capitaine (active) au 13<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins : officier d'une bravoure et d'un sang-froid remarquables. A toujours brillamment conduit sa compagnie au feu, particulièrement pendant les attaques du Verdun et sur la Somme (a déjà été cité).

VILLETELLE (Paul-Emile), sous-lieutenant (active) au 72<sup>e</sup> rég. d'infanterie : nombreuses annullités. A fait preuve au cours de la campagne de beaucoup de bravoure et de dévouement. Deux blessures (a déjà été cité).

JOURNET (Emile-Léonce), capitaine (active) au 19<sup>e</sup> rég. d'infanterie : nombreuses annullités. A fait preuve d'une bravoure et d'un sang-froid remarquable au cours des combats du 22 juillet 1916. Une blessure (a déjà été cité).

CONDAMY (Jules-Camille-Auguste), capitaine (active) d'infanterie, pilote au groupe des escadrilles d'un camp retranché : a commandé une compagnie au commencement de la campagne jusqu'au jour où il a dû être évacué après avoir été violemment commotionné par suite de l'éclatement très proche d'un obus. Depuis le 1<sup>er</sup> juin 1915, a montré comme observateur en avion, puis comme pilote, de belles qualités d'allant et de dévouement (a déjà été cité).

HUOT (Jules-Ernest), capitaine (active) au 74<sup>e</sup> rég. d'infanterie, 9<sup>e</sup> bataillon : officier consciencieux et zélé qui a toujours eu une belle attitude au feu. Revenu au front après avoir été deux fois blessé au cours de la campagne, dirige avec beaucoup d'entrain et de compétence l'instruction de sa compagnie (Croix de guerre).

BABIN (Caston), capitaine (active) au 122<sup>e</sup> rég. d'infanterie : s'est distingué par son courage, son énergie et sa décision au cours des opérations du début de la campagne. A été grièvement blessé à son poste de combat le 22 août 1916 (Croix de guerre).

LEGENDRE (Emmanuel-Barthélémy-Marie), capitaine (active) au 6<sup>e</sup> rég. de tirailleurs, 6<sup>e</sup> bataillon : officier plein de courage et d'entrain. Blessé successivement, le 20 septembre et le 15 novembre 1914 et bien que souffrant encore des suites de ses blessures, a obtenu, à force d'énergie, de conserver le commandement de sa compagnie, qui dirige avec un dévouement et une compétence remarquables (Croix de guerre).

BOUSSY (Pierre), capitaine (active) au 17<sup>e</sup> rég. d'infanterie : modèle de bravoure et d'allant. S'est particulièrement distingué le 15 décembre 1916 en entraînant brillamment sa troupe à l'assaut et en assurant avec énergie l'organisation de la position conquise (a déjà été cité).

MIJOUAN (Hubert-Joseph-Edouard), capitaine (active) au 35<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier très brave et très dévoué. S'est toujours vaillamment conduit dans les circonstances difficiles. A été grièvement blessé, le 28 septembre 1915, en entraînant sa compagnie à l'attaque (a déjà été cité).

FELCE (Paul-Vincent), sous-lieutenant à titre temporaire (active) au 3<sup>e</sup> rég. de marche de tirailleurs : officier énergique et plein d'entrain. S'est distingué dans les nombreuses actions auxquelles il a pris part depuis le début de la campagne, par son mépris du danger et son esprit de décision. Quatre blessures (a déjà été cité).

MUIRON (Louis-Gabriel-Marie-Armand), capitaine d'infanterie (active) commandant une compagnie d'aérostiers : a effectué, au début de la campagne, six expéditions aériennes au-dessus de l'ennemi, dans des conditions particulièrement dangereuses. A montré depuis, tant comme observateur en ballon captif que comme commandant d'une compagnie d'aérostiers de campagne, de belles qualités d'énergie, de courage et de sang-froid (a déjà été cité).

JUILLE (Barthélémy), lieutenant (active) au 4<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier d'un dévouement absolus. A fait preuve, dans des circonstances difficiles, d'énergie, de courage, de sang-froid et de la plus belle attitude au feu. A été grièvement blessé au combat du 2 octobre 1916 (a déjà été cité).

MALLET (Joseph-Alcide-Pierre), capitaine (active) au 2<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier qui a brillamment commandé une compagnie au début de la campagne et a fait preuve, dans des circonstances difficiles, d'énergie, de courage, de sang-froid et de la plus belle attitude au feu. A été grièvement blessé au combat du 2 octobre 1916 (a déjà été cité).

BLANCHARD (Jean-Henri), sous-lieutenant à titre temporaire (active) au 6<sup>e</sup> rég. d'infanterie : Dégagé de toute obligation militaire, a demandé à reprendre du service à la mobilisation. Affecté à une formation territoriale, est passé sur sa demande dans un régiment actif où il n'a cessé de donner les plus beaux exemples de courage de sang-froid et d'entrain (a déjà été cité).

MOREAU (Antoine-Fernand), capitaine (active) au 28<sup>e</sup> rég. d'infanterie : bien que dégagé de toute obligation militaire, a repris volontairement du service. S'est fait remarquer en toutes circonstances par sa bravoure et son énergie. S'est particulièrement distingué au cours de l'attaque du 4 novembre 1916 (a déjà été cité).

BREISTROFFER (Louis Jean-Baptiste), capitaine au 26<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied : très bon officier. Secondé avec beaucoup de dévouement et de zèle son chef de corps.

CASTAGNÉ (Jean-Marie), sous-lieutenant à titre temporaire (active) au 10<sup>e</sup> rég. d'infanterie : a toujours montré les plus remarquables qualités de bravoure, d'énergie et d'allant. Blessé pour la quatrième fois le 12 septembre 1916, en entraînant sa section à l'assaut, a rejoint le front avant complète guérison (Croix de guerre).

OLIVE (André-Gustave), capitaine (active) à l'état major d'une brigade : officier d'une bravoure et d'une énergie remarquables. Blessé très grièvement au début de la campagne et privé presque complètement de l'usage de la main droite est revenu volontairement au front où il donne le plus bel exemple de dévouement et d'entrain (Croix de guerre).

JOUGLA (Emile-François), capitaine (active) au 74<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier plein de courage et de sang-froid. A constitué successivement deux compagnies de mitrailleuses de nouvelle formation et s'est montré aussi bon organisateur qu'excellent officier sur le terrain. S'est particulièrement distingué pendant le combat du 3 avril 1916, au cours duquel il a été grièvement blessé (a déjà été cité).

PERRIER (Charles-Léon), sous-lieutenant à titre temporaire (active) au groupement des éléments d'étapes d'une armée : nombreuses campagnes antérieures. Dégagé de toute obligation militaire, a repris volontairement du service pour la durée de la guerre. A toujours montré de belles qualités d'énergie et de sang-froid.

BATHURST (Joseph), sous-lieutenant à titre temporaire (active) au 59<sup>e</sup> rég. d'infanterie. Officier énergique et courageux. Blessé grièvement à la tête de sa section, le 9 septembre 1914, n'en a pas moins conduit sa fraction jusqu'à la position qui lui avait été assignée, n'a consenti à quitter ses hommes qu'après avoir donné au sergent lui succédant comme chef de section toutes les indications nécessaires (a déjà été cité).

DUMONT (Camille-Léon), capitaine à titre temporaire (active) au 133<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier d'une grande bravoure. Blessé pour la troisième fois, le 30 juillet 1916, en entraînant sa compagnie à l'assaut des positions ennemis ; n'a consenti à se laisser panser que le lendemain matin après que sa compagnie eût été relevée (a déjà été cité).

LEEEBRE, lieutenant à titre temporaire (active) au 73<sup>e</sup> rég. d'infanterie : a donné un bel exemple en reprenant volontairement du service au début de la campagne. Parti sur sa demande aux armées avec un régiment actif, a fait preuve au feu de solides qualités militaires. Une blessure (a déjà été cité).

SELIGNAT (Marius), lieutenant (active) au 37<sup>e</sup> rég. d'infanterie : très bon officier, ayant beaucoup d'ascendance sur ses hommes. Belle attitude au feu (a déjà été cité).

PEYZARD (Georges-Marie), capitaine adjoint-major (active) au 148<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent capitaine, plein d'allant. Nombreuses annullités.

RAMETTE (Alcide-Jean), lieutenant (active) à l'état-major d'une brigade : officier d'une haute valeur morale qui a toujours fait preuve de courage, d'énergie et de dévouement. A été grièvement blessé pour la deuxième fois, au moment où, pour encourager ses hommes, il sortait de la tranchée sous un tir de barrage d'une extrême violence (a déjà été cité).

DUVAL-ARNOULD (Marie-Isidore-Louis), sous-lieutenant à titre temporaire (active) au 5<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie : a donné un bel exemple de patriotisme en reprenant volontairement du service. D'une très belle attitude au feu, s'est particulièrement distingué à l'attaque du 13 octobre 1916, au cours de laquelle il a été grièvement blessé pour la deuxième fois, au moment où, pour encourager ses hommes, il sortait de la tranchée sous un tir de barrage d'une extrême violence (a déjà été cité).

DE FOURMES-TRAUX (Paul-Lucien-Eugène), lieutenant (active) au 117<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier d'une haute valeur morale qui a toujours fait preuve de courage, d'énergie et de dévouement. A été grièvement blessé pour la deuxième fois, au moment où, pour encourager ses hommes, il sortait de la tranchée sous un tir de barrage d'une extrême violence (a déjà été cité).

ECHEMENT (Emile), capitaine (active) au 175<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier consciencieux et énergique. Nombreuses annullités.

RAMETTE (Alcide-Jean), lieutenant (active) à l'état-major d'une brigade : officier d'élite. Très brillante attitude devant l'ennemi en toutes circonstances. Deux fois blessé (Croix de guerre).

CORDINA (Louis-Victor), capitaine (active) au 157<sup>e</sup> rég. d'infanterie : très bon officier, énergique et brave (a déjà été cité).

LEGET (Maurice-Jean), capitaine (active) à l'état-major d'une division : officier de la plus haute valeur et d'une bravoure exceptionnelle sous le feu (a déjà été cité).

VALOT (Auguste), lieutenant à titre temporaire (active) au 28<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent commandant de compagnie, très belle conduite au feu. Une blessure (a déjà été cité).

DEFRICKER (Léon-Lucien), capitaine (active) au 16<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : officier d'élite. A fait preuve de la plus grande bravoure et du plus beau sang-froid dans des circonstances difficiles. A été grièvement blessé (a déjà été cité).

MARAIS (Louis-Eugène-Alexandre), capitaine (active) au 93<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie : a donné un bel exemple en reprenant volontairement du service. Sur le front depuis vingt-neuf mois, fait preuve dans le commandement de sa compagnie d'entrain et de dévouement (a déjà été cité).

TOUBIN (Marie-Charles), lieutenant (active) au 37<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier d'un dévouement absolu à tous ses devoirs. Nombreuses annullités.

DOUTRE (Henri), capitaine à titre temporaire (active) au 157<sup>e</sup> rég. d'infanterie : très bon officier, commandant très bien une compagnie de mitrailleuses.

GRABOT (Jacques-Marie), capitaine (active) au 1<sup>r</sup> rég. de marche d'Afrique : s'est signalé par sa belle conduite au feu au cours de la campagne actuelle (a déjà été cité).

GRANDJEAN (Léon-Ernest), lieutenant à titre temporaire (active) au 45<sup>e</sup> rég. d'infanterie : énergique et brave officier (a déjà été cité).

DENETRE (Louis-Joseph), sous-lieutenant (active) au 24<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier plein de courage et d'allant. Brillante conduite au feu (a déjà été cité).

DUMAS (Alfred-Pierre), sous-lieutenant à titre temporaire (active) au 90<sup>e</sup> rég. d'infanterie : nombrées annulités.

MOREAU (Antoine-Fernand), capitaine (active) au 28<sup>e</sup> rég. d'infanterie : bien que dégagé de toute obligation militaire, a demandé à

ANTONAT (Georges-Marie), capitaine (active) à l'état-major d'une armée : énergique et très courageux. Nombreuses annuités, s'est acquis de nouveaux titres depuis le début de la campagne actuelle.

AURADOU (Pierre), chef de musique de 2<sup>e</sup> classe (active) au 30<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent chef de musique, tant au point de vue militaire qu'au point de vue technique.

Donne à tous le meilleur exemple depuis le début de la campagne. A fait preuve, en maintes circonstances, de courage et de bravoure en conduisant ses musiciens sous le feu pour relever les blessés (a déjà été cité).

SARRAUT (Jacques), chef de musique de 1<sup>e</sup> classe (active) au 14<sup>e</sup> rég. d'infanterie : ancien de services. S'est acquitté dans des conditions très satisfaisantes de toutes les missions dont il a été chargé depuis le début de la campagne.

GIRAUD (Antoine), adjudant tambour-major (active) au 94<sup>e</sup> rég. d'infanterie : longs services et nombreuses campagnes. Fait preuve d'une vigueur remarquable et d'un dévouement absolu.

COQUETTERE (Raoul-Jean-Emile), adjudant (active) au 3<sup>e</sup> rég. de marche de zouaves : excellent sous-officier. Déjà médaillé militaire pour faits de guerre au Maroc. S'est courageusement conduit au cours des combats du début de la campagne. Blessé grièvement le 23 août 1914, a perdu l'œil droit (Croix de guerre).

LEMAIRE (Charles-Gustave), adjudant-chef (active) au 7<sup>e</sup> rég. de marche de tirailleurs algériens : long séjour aux colonies avant la guerre actuelle. S'est toujours fait remarquer par sa belle attitude particulière lors de l'attaque du 9 mai 1915, au cours de laquelle il a été très grièvement blessé en enlevant brillamment ses hommes à l'assaut des positions allemandes (a déjà été cité).

DABAT (Pierre-Victor), capitaine à titre temporaire de cavalerie (active) au 360<sup>e</sup> rég. d'infanterie : sert sur sa demande dans l'infanterie. A donné au cours de la campagne de nombreuses preuves de sa bravoure et de son énergie. Deux blessures, trois citations.

GALLAIS (Albert), sous-lieutenant (active) au 7<sup>e</sup> rég. de marche de spahis, 1<sup>er</sup> escadron : après s'être brillamment comporté en Algérie et en Tunisie, au cours d'actions de guerre, fait preuve, depuis son arrivée au front, de nombreuses qualités militaires.

O'GORMAN (Sixte-François-Marius-Pie), capitaine (active) au 27<sup>e</sup> rég. de dragons, groupe d'auto-canons et d'auto-mitrailleuses : officier aussi modeste que brave. S'est particulièrement distingué par sa belle conduite en Libye, au cours d'actions de guerre, et en Afrique du Sud.

CHEVALLIER (Marcel-Marie-Victor-René), capitaine (active) de cavalerie au 93<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent officier qui a rendu les plus précieux services dans les différents postes qu'il a successivement occupés aux armées avant la campagne actuelle. S'est acquitté des fonctions qui lui ont été confiées avec zèle et activité. Rend à l'état-major d'un groupe d'escadrons, l'a exercé avec autorité et compétence (Croix de guerre).

DE MERIC DE BELLEFON (Antoine-Henri-Jean), capitaine de cavalerie (active) au 11<sup>e</sup> rég. de dragons, 2<sup>e</sup> escadron : fait preuve depuis la commencement de la campagne, dans le commandement de son escadron, de belles qualités de courage et d'énergie.

DE MONTILLET DE GRENAUD (Guy-Adrien), capitaine (active) au 3<sup>e</sup> rég. de dragons : officier d'un groupe d'escadrons, l'a exercé avec zèle et activité. Rend à l'état-major d'un groupe d'escadrons, l'a exercé avec autorité et compétence (Croix de guerre).

DE BANIZETTE (Jean-Louis-Hubert), lieutenant (active) au 6<sup>e</sup> rég. de hussards, 2<sup>e</sup> escadron : ancien de services. Commande son escadron avec entraînement et énergie. A rendu les services les plus appréciés depuis le début de la campagne.

DE GEOFROY-CHATEAU (Eugène-Frédéric-Robert), capitaine (active) au 19<sup>e</sup> rég. de dragons, détaché au 38<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : nombreuses annuités. A donné toute satisfaction dans les différents postes qu'il a occupés pendant le début de la campagne. Affecté sur sa demande à un régiment d'infanterie, a montré avec un zèle, une activité et un dévouement absolus (a déjà été cité).

LESNE DE MOLAIN (Charles-Georges-Gaston), capitaine (active) au 1<sup>er</sup> rég. de hussards : commande parfaitement son escadron, depuis le début des hostilités, et a fait montrer, aussi bien aux tranchées que dans la guerre de mouvement, de belles qualités militaires (a déjà été cité).

DE VAULCHIER (Charles-Marie), capitaine au 6<sup>e</sup> rég. de hussards, 3<sup>e</sup> escadron : très bon officier, plein d'entrain et d'allant, d'un jugement très sûr. A fait preuve, en des circonstances périlleuses, de courage et de sang-froid (a déjà été cité).

SIMON (Laurent-André), lieutenant (active) au 6<sup>e</sup> rég. de hussards, 3<sup>e</sup> escadron : long séjour aux colonies avant la guerre actuelle. Très énergique, a beaucoup d'ascendant sur ses hommes et en obtient un excellent rendement (a déjà été cité).

ROUSSEAU (Fernand-Maurice-Raoul), lieutenant (active) au 18<sup>e</sup> rég. de dragons : sur le front depuis le commencement de la campagne, donne l'exemple de l'énergie et du dévouement et rend les meilleurs services.

BRAULT (Charles-Félix-François), capitaine (active) au 9<sup>e</sup> rég. de chasseurs, détaché au service de la circulation d'une zone : a participé, au début de la campagne, à la tête d'un escadron, à plusieurs affaires au cours desquelles il a donné les preuves de son courage et de son énergie. Rend, dans son emploi actuel, des services appréciés.

DE LA ROCHETTE (Louis-Joseph-Marie-Arthur), capitaine (active) au 1<sup>er</sup> rég. de hussards : officier d'un courage et d'une énergie remarquables, dont il a donné les plus belles preuves au cours d'une mission délicate exécutée avec son peloton le 14 août 1914. Rend actuellement, comme adjoint à son chef de corps, des services distingués (a déjà été cité).

MENNECHER (Alexandre-Auguste), capitaine (active), au 27<sup>e</sup> rég. de dragons, état-major d'une division d'infanterie : officier très méritant, venu au front sur sa demande. Rend les meilleurs services par son intelligence, son zèle, son dévouement et son ardeur au travail.

SCHNEIDER (Georges-Fernand-André), capitaine (active) au 2<sup>e</sup> rég. de chasseurs, 2<sup>e</sup> escadron : commande son escadron avec vigueur, fermeté et prévoyance. Sait obtenir de ses hommes le maximum de rendement avec le minimum d'efforts.

FLAVIGNY (Jean-Alphonse-Louis-Robert), capitaine de cavalerie (active), au 14<sup>e</sup> rég. d'infanterie : chef énergique et brave. Venu, sur sa demande, dans l'infanterie, a fait preuve au feu des plus brillantes qualités militaires. Deux citations.

CREMIÈRE (René), capitaine de cavalerie (active) au 11<sup>e</sup> rég. d'infanterie : commande son bataillon avec autorité et décision. A fait preuve dans un secteur difficile, de remarquables qualités de courage et de sang-froid. Une citation.

BARBE (Paul-Louis-Arthur), capitaine de cavalerie (active) au 29<sup>e</sup> rég. d'infanterie : a fait preuve au feu, tant comme commandant de compagnie que comme commandant de bataillon, de la plus grande bravoure et de la plus grande énergie. Grièvement blessé au combat du 8 octobre 1916. Trois citations.

JACOBÉ DE NAUROIS (Louis-Marie-Jean), capitaine de cavalerie (active) au 350<sup>e</sup> rég. d'infanterie : passé, sur sa demande, dans l'infanterie. Après avoir brillamment participé, à la tête d'un escadron, aux combats du début de la campagne, a continué à affirmer ses qualités de chef. Appelé à plusieurs reprises prendra, dans des circonstances difficiles, le commandement d'un bataillon, l'a exercé avec autorité et compétence (Croix de guerre).

RUDY (Joseph-Emile), capitaine (active) au 10<sup>e</sup> rég. de hussards en service à l'état-major d'un groupe : officier méritant qui s'accorde des fonctions qui lui sont confiées avec zèle et activité. Rend à l'état-major d'un groupe d'escadrons, l'a exercé avec autorité et compétence (Croix de guerre).

DE MAUPEOU D'ABLEIGES (Gilles-Marie-Charles), capitaine (active) au 11<sup>e</sup> rég. de dragons, 2<sup>e</sup> escadron : fait preuve depuis la commencement de la campagne, dans le commandement de son escadron, de belles qualités de courage et d'énergie.

DE SEBASTIANI (Antoine-Marie-Victor-René), capitaine (active) de cavalerie au 93<sup>e</sup> rég. d'infanterie : officier d'un groupe d'escadrons, l'a exercé avec zèle et activité. Rend à l'état-major d'un groupe d'escadrons, l'a exercé avec autorité et compétence (Croix de guerre).

DE GEOFROY-CHATEAU (Eugène-Frédéric-Robert), capitaine (active) au 19<sup>e</sup> rég. de dragons : officier d'un groupe d'escadrons, l'a exercé avec zèle et activité. Rend à l'état-major d'un groupe d'escadrons, l'a exercé avec autorité et compétence (Croix de guerre).

DE MONTILLET DE GRENAUD (Guy-Adrien), capitaine (active) au 3<sup>e</sup> rég. de dragons : officier d'un groupe d'escadrons, l'a exercé avec zèle et activité. Rend à l'état-major d'un groupe d'escadrons, l'a exercé avec autorité et compétence (Croix de guerre).

DE BANIZETTE (Jean-Louis-Hubert), lieutenant (active) au 6<sup>e</sup> rég. de hussards, 2<sup>e</sup> escadron : ancien de services. Commande son escadron avec entraînement et énergie. A rendu les services les plus appréciés depuis le début de la campagne.

DE GEOFROY-CHATEAU (Eugène-Frédéric-Robert), capitaine (active) au 19<sup>e</sup> rég. de dragons : officier d'un groupe d'escadrons, l'a exercé avec zèle et activité. Rend à l'état-major d'un groupe d'escadrons, l'a exercé avec autorité et compétence (Croix de guerre).

DE VAULCHIER (Charles-Marie), capitaine au 6<sup>e</sup> rég. de hussards, 3<sup>e</sup> escadron : très bon officier, plein d'entrain et d'allant, d'un jugement très sûr. A fait preuve, en des circonstances périlleuses, de courage et de sang-froid (a déjà été cité).

SIMON (Laurent-André), lieutenant (active) au 6<sup>e</sup> rég. de hussards, 3<sup>e</sup> escadron : long séjour aux colonies avant la guerre actuelle. Très énergique, a beaucoup d'ascendant sur ses hommes et en obtient un excellent rendement (a déjà été cité).

MOIGNO (Henri), capitaine (active) de cavalerie à l'état-major d'un corps d'armée : après avoir fait preuve au début de la guerre, comme adjoint au commandant d'un groupe d'escadrons, des très solides qualités de courage, de calme et de sang-froid, exerce les nouvelles fonctions qui lui sont confiées avec tact et intelligence (a déjà été cité).

(Journal officiel des 3, 4, 6 et 17 avril 1917.)

## CITATIONS

Les Braves dont les noms suivent  
ont été décorés de la médaille militaire :

DELAUR (Jean-Elie-Guillaume-Justin), soldat (territorial) à la 5<sup>e</sup> compagnie du 112<sup>e</sup> rég. d'infanterie : a fait preuve, en toutes circonstances, d'un courage et d'un dévouement au-dessus de tout éloge. Déjà cité à l'ordre pour sa belle conduite au feu. A été atteint à nouveau d'une grave blessure, le 16 juin 1915, en se portant à l'attaque des tranchées ennemis. Grièvement blessé, le 3 février 1917, en transperçant un blessé. Amputé de la cuisse gauche.

LEVEL (Pierre-Jean-Marie), mle 05053, soldat (réserve) à la 9<sup>e</sup> compagnie du 2<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat d'une grande bravoure. Blessé une première fois, a été atteint à nouveau d'une grave blessure, le 16 juin 1915, en se portant à l'attaque des tranchées ennemis. Impotence fonctionnelle du bras gauche.

OLLIVIER (Yves-Marie), mle 013062, soldat (territorial) à la 10<sup>e</sup> compagnie du 25<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat brûlé de chasseurs : bon et brave.

MAHIEU (Edmond-Désiré-Edgard), mle 05205, soldat (réserve) à la 2<sup>e</sup> compagnie du 30<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent caporal, brisé et énergique, qui s'est toujours dévoué.

GAUTHIER (Lucien-Gabriel), mle 2657, soldat (réserve) à la 7<sup>e</sup> compagnie du 5<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat brave et dévoué.

SPRUYT (Edouard-Pierre-Jean), soldat (active) à la 1<sup>re</sup> compagnie du 65<sup>e</sup> rég. d'infanterie : sous-officier très brave et dévoué.

CLECH (Jean), mle 4772, sergeant fourrier (réserve) à la 6<sup>e</sup> compagnie du 115<sup>e</sup> rég. d'infanterie : sous-officier remarqué par sa bravoure et son mépris du danger. A l'attaque du 15 juillet 1916, s'est élancé en tête de la première vague d'assaut, faisant l'admiration de tous. A été très grièvement blessé en assurant le ravitaillement en munitions de sa compagnie, le 29 septembre 1914.

COMBRICHON (Maxime-François), mle 10566, caporal (réserve) à la 6<sup>e</sup> compagnie du 67<sup>e</sup> rég. d'infanterie : bon caporal, courageux et plein de sang-froid.

DEVARENNE (Gaston), mle 6276, soldat (réserve) au 54<sup>e</sup> rég. d'infanterie : bon soldat, de bonne volonté et très brave.

BOUVIER (Clément-Félix), mle 013213, soldat (territorial) à la 4<sup>e</sup> compagnie du 54<sup>e</sup> rég. d'infanterie : bon soldat. Très grièvement blessé, le 20 mars 1915, à son poste de combat. Perte de la vision de l'œil gauche et plaies multiples.

BETOULLE (Jean-Pierre), mle 10283, soldat (active) à la 9<sup>e</sup> compagnie du 51<sup>e</sup> rég. d'infanterie : bon soldat. Très grièvement blessé, au cours d'une action, le 24 août 1914. Perte de l'œil droit.

DUVAL (Robert-Marie-Eugène), mle 04548 ter, chasseur (réserve) à la 7<sup>e</sup> compagnie du 57<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : chasseur brave et discipliné. Toujours volontaire pour les missions périlleuses. Grièvement blessé, le 11 octobre 1915, en se portant à l'attaque des tranchées ennemis.

BIVÈRE (Jean), mle 04548 ter, chasseur (réserve) à la 1<sup>re</sup> compagnie du 11854, aspirant (active) à la 1<sup>re</sup> compagnie du 115<sup>e</sup> rég. d'infanterie : chef de section remarqué par sa bravoure et son dévouement. Blessé très grièvement, le 24 juillet 1916, au cours d'un violent bombardement, a donné l'exemple d'un bel esprit de sacrifice, en oubliant ses propres souffrances pour ne penser qu'à ses hommes. Impotence fonctionnelle de la jambe droite.

BLANCHARD (Aimé-Louis), mle 03565, soldat (réserve) au 159<sup>e</sup> rég. d'infanterie (détaché à la compagnie 14/13 du génie) : soldat très courageux et très dévoué.

RIVAL (Maurice), sergeant-major (active) à la 6<sup>e</sup> compagnie du 2<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : sous-officier plein de bravoure et d'entrain, a été très grièvement blessé le 15 septembre 1917, en entrainant à l'assaut.

BOYER (Pierre), mle 3657, soldat (territorial) à la 1<sup>re</sup> compagnie du 360<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat brûlé et dévoué.

GAYMU (Jean-Joseph), mle 13097, soldat (réserve) à la 5<sup>e</sup> compagnie du 1<sup>er</sup> rég. d'infanterie : excellent soldat. Blessé grièvement le 24 septembre 1914, à son poste dans la tranchée. Perte de l'usage de la main gauche.

HARTMANN (Georges-Henri), mle 12291, légionnaire (active) à la 3<sup>e</sup> compagnie du 1<sup>er</sup> rég. d'infanterie : brave et dévoué.

OHUNG (Charles-Joseph), mle 5167, soldat (active) à la 13<sup>e</sup> compagnie du 174<sup>e</sup> rég. d'infanterie : bon soldat, courageux et dévoué.

VAN WATERMEULEN (Robert), mle 5829, sergeant (active) à la 1<sup>re</sup> compagnie du 97<sup>e</sup> rég. d'infanterie : brave et dévoué.

MOLENAT (Alfred), mle 5204, soldat (réserve) à la 1<sup>re</sup> compagnie du 139<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat brûlé et dévoué.

MOLENAT (Alfred), mle 5204, soldat (réserve) à la 1<sup>re</sup> compagnie du 139<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat brûlé et dévoué.

Impotence fonctionnelle du bras droit.

**FARAIS** (Olivier-Désiré), mle 6 IC 2767, adjoint (active) au 2<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : très bon sous-officier, d'une belle conduite au feu. Grièvement blessé le 28 octobre 1916, aux tranchées de première ligne, en établissant un barrage. Perte de l'œil droit.

**DIEF** (Paul), mle 2 IC 14134 N, soldat (réserve) à la 5<sup>e</sup> compagnie du 2<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : excellent soldat ayant toujours eu une très belle conduite au feu. Grièvement blessé, le 15 septembre 1916 aux tranchées de première ligne. Perte de l'œil gauche.

**MILLON-LAVARQUE** (Joseph-Elisée), mle 6 IC 6653, caporal (réserve) à la 2<sup>e</sup> compagnie du 6<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : caporal brave et énergique. A été grièvement blessé, le 4 septembre 1916, en entraînant son escouade à l'assaut des tranchées allemandes. Amputé du pied gauche.

**PETIT** (Joseph-César), mle R 875, soldat (active) au 6<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale, 2<sup>e</sup> compagnie : soldat énergique et très brave au feu. Le 4 septembre 1916, s'est porté courageusement l'attaque des tranchées allemandes. A été grièvement blessé au cours de l'action. Perte des deux yeux.

**GIRAUDET** (Pierre-Henri), mle 015465, soldat de 1<sup>e</sup> classe (réserve) au 6<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : compagnie de mitrailleuses : excellent soldat, courageux et énergique. A été grièvement blessé, le 4 septembre 1916, en entraînant son escouade à l'assaut des tranchées allemandes. Amputé du bras droit.

**BEZIAT** (André-Barthélémy), mle 02099, maître pointeur (réserve) à la 7<sup>e</sup> batterie du 25<sup>e</sup> rég. d'artillerie : maître pointeur expérimenté et conscientieux. Grièvement blessé, le 15 mars 1916, à son poste de combat, au cours d'un violent bombardement.

**DELANGE** (Antoine), zouave (réserve) au 1<sup>e</sup> rég. de zouaves (9<sup>e</sup> rég. de marche de zouaves, compagnie de mitrailleuses) : zouave très courageux qui a fait preuve maintes fois du plus grand mépris du danger ; a été grièvement blessé à la tête par éclat d'obus, le 5 mai 1915.

**LÉPINÉ** (Jules-Paul-Alphonse), mle 011473, soldat de 1<sup>e</sup> classe (territorial) à la 2<sup>e</sup> compagnie du 54<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat courageux et dévoué. Blessé grièvement le 26 décembre 1914, en se portant à l'assaut des lignes allemandes.

**JAOUEN** (Yves-Jacques-Marie), mle 5637, soldat (réserve) à la 12<sup>e</sup> compagnie du 54<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat discipliné et courageux ; très grièvement blessé le 1<sup>e</sup> septembre 1914, au cours d'un combat. Amputé de la jambe droite.

**MUTHS** (Louis), mle 013181, soldat (territorial) à la 4<sup>e</sup> compagnie du 54<sup>e</sup> rég. d'infanterie : bon soldat. Très grièvement blessé, le 25 septembre 1915, en se portant à l'assaut des lignes allemandes. Amputation du pied droit et mutilation des deux mains.

**VIRTEL** (Paul), mle 33616, soldat (territorial) à la 4<sup>e</sup> compagnie du 14<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat courageux et très dévoué. Blessé très grièvement, le 12 juillet 1915, en assurant le ravitaillement de sa compagnie sous un violent bombardement. Impotence fonctionnelle de la main droite.

**BRUN** (Hilarion-Louis), mle 013292, soldat (réserve) à la 2<sup>e</sup> compagnie du 14<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat courageux et très dévoué. A été grièvement blessé, le 27 septembre 1915, en se portant avec sa section à l'attaque des tranchées ennemis. Amputation de la jambe droite.

**DENIS** (Maurice-Abel), mle 6197, soldat (active) à la 9<sup>e</sup> compagnie du 14<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat très courageux et très dévoué. A été grièvement blessé le 16 juin 1915, en se portant avec sa section sous un violent tir de barrage à l'assaut des tranchées ennemis.

**FONTORBE** (Léon-Auguste-Marius), mle 06530, soldat (réserve) à la 14<sup>e</sup> compagnie du 21<sup>e</sup> rég. d'infanterie : très bon soldat. A été grièvement blessé, le 6 octobre 1916, à son poste de garde, dans la tranchée. Perte de la vision de l'œil gauche.

**MONCHECOURT** (Alexandre), mle 06939, chasseur (réserve) à la 3<sup>e</sup> compagnie du 105<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : excellent et brave chasseur. S'est vaillamment conduit à l'attaque du 17 juin 1916, au cours de laquelle il a été grièvement blessé. Perte de l'usage du bras droit.

**GIFFARD** (Albert), mle 6495, chasseur réserviste au 106<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : excellent chasseur, très brave au feu et d'un bel exemple pour ses camarades. Blessé grièvement pour la deuxième fois en se portant à l'attaque, le 17 juin 1916. Perte de la vision de l'œil gauche.

**DUSSAULT** (Jean-Louis), mle 02461, caporal (réserve) à la 4<sup>e</sup> compagnie du 114<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : très bon caporal, courageux et plein d'allant. A reçu une grave blessure, le 23 juillet 1916, en travaillant en première ligne. Amputé de la cuisse droite.

**PETITPIERRE** (Joseph), mle 10381, soldat (territorial) à la 2<sup>e</sup> compagnie du 33<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat dont la conduite a toujours été digne d'éloges. A reçu une grave blessure, le 9 octobre 1916, au moment où, sous un violent bombardement, il allait prendre son service de garde en première ligne. Amputé de l'avant-bras droit.

**LELAUD** (Pierre-Benjamin-Louis), mle 828, soldat (territorial) à la 23<sup>e</sup> compagnie du 29<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat d'une bravoure et d'une énergie à toute épreuve. Grièvement blessé le 10 juin 1916 en allant occuper une position sous le feu des mitrailleuses ennemis. Impotence fonctionnelle du bras droit.

**TAPIN** (Jean-Edouard), mle 2383, soldat (réserve) à la 3<sup>e</sup> compagnie du 9<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat excellent, d'une très belle conduite au feu. A été grièvement blessé le 4 septembre 1916, en organisant sous un violent bombardement une position qui venait d'être enlevée à l'ennemi. Enucleation de l'œil droit.

**BRIDON** (Charles), mle 18903, caporal (active) au 35<sup>e</sup> rég. d'infanterie : grade énergique et très dévoué. A été blessé grièvement le 8 mai 1916, en travaillant sous un bombardement des violents, à dégager un soldat enserré dans la tranchée. Impotence fonctionnelle du bras droit.

**PELTRIAUX** (Charles), mle 9757, soldat (active) à la 3<sup>e</sup> compagnie du 16<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat très courageux. Déjà deux fois blessé au cours de la campagne, a été atteint à nouveau d'une très grave blessure, le 8 mai 1916, en allant occuper une position sous le feu des mitrailleuses ennemis. Impotence fonctionnelle du bras droit.

**CASTELA** (Paul-François-Louis), mle 4016, caporal (réserve) à la 4<sup>e</sup> compagnie du 80<sup>e</sup> rég. d'infanterie : gradeé brave, énergique et conscientieux. Grièvement blessé le 23 septembre 1914, au cours d'une contre-attaque. Perte de l'usage de la jambe droite.

**MILORD** (Pierre), mle 13922, soldat (active) à la 7<sup>e</sup> compagnie du 133<sup>e</sup> rég. d'infanterie : bon soldat. Grièvement blessé, le 29 août 1916, à son poste de combat. Amputé de la cuisse gauche.

**MÉNÉTRIER** (Désiré-Jean-Baptiste-Ernest), mle 8056, soldat (réserve) à la 6<sup>e</sup> compagnie du 60<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat modèle. Blessé grièvement pour la seconde fois, le 14 septembre 1916, en se portant bravement à l'attaque des tranchées allemandes. Impotence fonctionnelle de la jambe droite et de l'avant-bras gauche.

**LUCAS** (Auguste-Marie-Joseph), mle 05445, soldat (réserve) à la 3<sup>e</sup> compagnie du 142<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat excellent, modèle de bravoure. S'est particulièrement distingué par son sang-froid aux attaques du 29 septembre 1915, en se portant à l'assaut des lignes allemandes.

**COUDERT** (Léon-Adrien), mle 11015, soldat (active) au 42<sup>e</sup> rég. d'infanterie, compagnie de mitrailleuses : excellent soldat, brave, courageux et dévoué. A été grièvement blessé le 25 septembre 1916, lors de l'attaque d'une position ennemie. Enucleation de l'œil gauche.

**BONIN** (Léon-Louis-François), mle 4483, soldat (réserve) à la 3<sup>e</sup> compagnie du 142<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat d'un dévouement et d'un courage remarquables. A été grièvement blessé le 25 septembre 1916, lors de l'attaque d'une position ennemie. Enucleation de l'œil gauche.

**ARIFON** (Edmond-Alphonse-Asthon), mle 03073, soldat (réserve) à la 23<sup>e</sup> compagnie du 315<sup>e</sup> rég. d'infanterie : bon soldat courageux et discipliné. Au cours du combat du 8 septembre 1916, a été blessé grièvement en se portant à l'assaut. Perte de deux doigts de la main droite.

**ROBIN** (Jean), mle 013765, caporal (territorial) à la 5<sup>e</sup> compagnie du 20<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent caporal brave et énergique ; a été grièvement blessé le 12 juillet 1915, en assurant le ravitaillement de sa compagnie sous un violent bombardement. Impotence fonctionnelle du bras droit.

**HÉROIN** (Albert-Louis), mle 4310, soldat (réserve) à la 22<sup>e</sup> compagnie du 315<sup>e</sup> rég. d'infanterie : bon et brave soldat. Le 7 septembre 1916, a été blessé grièvement au cours de l'exécution de travaux d'organisation sur le terrain conquis la veille par sa compagnie. Perte des deux yeux.

**LEGRAND** (Robert), mle 08348, caporal (réserve) à la 9<sup>e</sup> compagnie du 102<sup>e</sup> rég. d'infanterie : grade dévoué et conscientieux. Blessé très grièvement le 27 septembre 1915 dans l'accomplissement de son devoir. Amputation de la jambe droite.

**TARDY** (Jean-Marie), mle 015535, soldat (réserve) à la 24<sup>e</sup> compagnie du 286<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat énergique et courageux qui s'est toujours très bien conduit au feu. A été grièvement blessé le 16 juin 1915, en se portant avec sa section à l'attaque des tranchées ennemis. Amputation complète de la vision de l'œil gauche.

**MAROT** (Jean), mle 011177, soldat (territorial) à la 1<sup>e</sup> compagnie du 20<sup>e</sup> rég. d'infanterie : bon et brave soldat, a été grièvement blessé le 24 juillet 1916, alors que, sous un violent bombardement, en renforçant des unités engagées en première ligne. Enucleation de l'œil droit.

**BRUN** (Hilarion-Louis), mle 013292, soldat (réserve) à la 2<sup>e</sup> compagnie du 14<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat courageux et très dévoué. A été grièvement blessé, le 27 septembre 1915, en se portant avec sa section à l'attaque des tranchées ennemis. Amputation complète de la vision de l'œil gauche.

**DENIS** (Maurice-Abel), mle 6197, soldat (active) à la 9<sup>e</sup> compagnie du 14<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat très courageux et très dévoué. A été grièvement blessé le 16 juin 1915, en se portant avec sa section sous un violent tir de barrage à l'assaut des tranchées ennemis.

**FONTORBE** (Léon-Auguste-Marius), mle 06530, soldat (réserve) à la 14<sup>e</sup> compagnie du 21<sup>e</sup> rég. d'infanterie : très bon soldat. A été grièvement blessé, le 6 octobre 1916, à son poste de garde, dans la tranchée. Perte de la vision de l'œil gauche.

**MONCHECOURT** (Alexandre), mle 06939, chasseur (réserve) à la 3<sup>e</sup> compagnie du 105<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : excellent et brave chasseur. S'est vaillamment conduit à l'attaque du 17 juin 1916, au cours de laquelle il a été grièvement blessé. Perte de l'usage du bras droit.

**LHEUREUX** (Charles-André-Maurice), mle 2605, soldat de 1<sup>e</sup> classe (réserve) à la 9<sup>e</sup> compagnie du 16<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent soldat, très courageux ; s'est distingué dans plusieurs circonstances, notamment pendant les combats du 21 au 25 février 1916. Très grièvement blessé le 23 février. Amputé du bras gauche.

**CHASTAGNIER** (Adrien), mle 11052, sergent (active) à la 9<sup>e</sup> compagnie du 60<sup>e</sup> rég. d'infanterie : très bon grade d'une belle attitude au feu. Grièvement blessé le 24 février 1916. Amputé des deux pieds.

**PELLETIER** (Léon-Engène), mle 2864, soldat (territorial) à la 2<sup>e</sup> compagnie du 33<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat dont la conduite a toujours été digne d'éloges. A reçu une grave blessure, le 23 juillet 1916, en travaillant en première ligne. Amputé de la cuisse droite.

**LECHENAUX** (Jean), mle 8005, sergent (territorial) à la 4<sup>e</sup> compagnie du 150<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat très bon sous-officier. Grièvement blessé le 18 juillet 1916, en allant occuper une position sous le feu des mitrailleuses ennemis. Impotence fonctionnelle de la jambe gauche.

**LEBLANC** (Jean), mle 10381, soldat (réserve) à la 2<sup>e</sup> compagnie du 163<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat dont la conduite a toujours été digne d'éloges. A été blessé le 18 juillet 1916, en allant occuper une position sous le feu des mitrailleuses ennemis. Impotence fonctionnelle de la jambe droite.

**DUSSAULT** (Jean-Louis), mle 02461, caporal (réserve) à la 4<sup>e</sup> compagnie du 114<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : très bon caporal, courageux et plein d'allant. A reçu une grave blessure, le 23 juillet 1916, en travaillant en première ligne. Amputé de la cuisse droite.

**PETITPIERRE** (Joseph), mle 10381, soldat (territorial) à la 2<sup>e</sup> compagnie du 33<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat dont la conduite a toujours été digne d'éloges. A été blessé le 23 juillet 1916, en travaillant en première ligne. Amputé de la cuisse droite.

**DELAUNAY** (Paul), mle 2905, sergent (réserve) au 40<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent sous-officier, dévoué et conscientieux. Déjà deux fois blessé au cours de la campagne, a été atteint à nouveau d'une très grave blessure, le 7 février 1917, en assurant la pose de défenses accessoires pendant un bombardement violent.

**COLEY** (Laurent), mle 3671, soldat (active) à la 10<sup>e</sup> compagnie du 172<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent soldat, modèle de bravoure. A été grièvement blessé le 27 septembre 1916, au cours de l'attaque de la campagne, à son poste de combat, le 7 février 1917.

**BOUCHE** (Léon), mle 6157, chasseur (active) au 32<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins : excellent chasseur, qui a fait preuve, en toutes circonstances, d'excellentes qualités militaires. Blessé très grièvement, le 23 juillet 1916, en se portant en avant avec sa section. Amputé de la jambe droite.

**ROUSSET** (Léon), mle 18754, caporal à la 9<sup>e</sup> compagnie du 29<sup>e</sup> rég. de zouaves-tirailleurs (3<sup>e</sup> rég. de tirailleurs algériens) : gradeé, ayant de beaux états. Blessé très grièvement, le 23 juillet 1916, en allant occuper une position sous un violent bombardement.

**GRIBAUD** (Antoine), mle 01753, soldat (réserve) à la 11<sup>e</sup> compagnie du 7<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat ayant de beaux états. A été grièvement blessé le 23 juillet 1916, en allant occuper une position sous un violent bombardement.

**GUILLIN** (Ernest-Jean), mle 6242, soldat (territorial) à la 19<sup>e</sup> compagnie du 296<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat ayant de beaux états. A été grièvement blessé le 23 juillet 1916, en allant occuper une position sous un violent bombardement.

**CHABONNEAU** (Maximin-René-Roger), soldat (active) au 44<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat ayant de beaux états. A été grièvement blessé le 23 juillet 1916, en allant occuper une position sous un violent bombardement.

**GUILLIN** (Ernest-Jean), mle 6242, soldat (territorial) à la 19<sup>e</sup> compagnie du 296<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat ayant de beaux états. A été grièvement blessé le 23 juillet 1916, en allant occuper une position sous un violent bombardement.

DUGLEUX (Ferdinand-Eugène), mle 03475, soldat (réserve) à la 3<sup>e</sup> compagnie du 66<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat d'un courage et d'un dévouement à toute épreuve. A été blessé très grièvement, le 5 mai 1916, au cours d'un violent bombardement. Enucleation de l'œil gauche.

DUBUS (Félix-Paul), mle 11491, sapeur (réserve) au 3<sup>e</sup> rég. du génie, section de projecteurs : brave sapeur très dévoué et très courageux. A été blessé très grièvement, à son poste dans la tranchée de première ligne, le 19 juillet 1915. Perte de la vision de l'œil droit.

LIEUSSON (Emile-Vincent), mle 016275, soldat (territorial) à la 11<sup>e</sup> compagnie du 13<sup>e</sup> rég. d'infanterie : bon et brave soldat. Blessé grièvement, le 3 novembre 1914, au cours d'une violente contre-attaque. Impotence fonctionnelle du bras droit.

CHAPUIS (Alphonse), adjudant (territorial) à la 3<sup>e</sup> compagnie du 97<sup>e</sup> rég. d'infanterie : sous-officier très brave et d'un sang-froid remarquable. Placé, à raison de son âge et de sa situation de famille à un poste moins exposé, a obtenu, sur sa demande, le commandement d'une fraction combattante. S'est distingué dans toutes les actions auxquelles il a participé. Grièvement blessé, le 6 décembre 1916. Déjà cité à l'ordre.

PÉTARD (Alexis-Léon), mle 4531, soldat (réserve) à la 5<sup>e</sup> compagnie du 105<sup>e</sup> rég. d'infanterie : très bon soldat qui s'est toujours fait remarquer par son entraînement et sa bravoure. A été très grièvement blessé le 17 novembre 1916 à son poste de guetteur pendant un bombardement violent. Amputé de la cuisse droite.

TOURETTE (Pierre-Marius), mle 9967, soldat (réserve) à la 12<sup>e</sup> compagnie du 75<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent soldat courageux et dévoué. Grièvement blessé au cours de l'attaque du 17 septembre 1916 en assurant les liaisons téléphoniques dont il était chargé.

PALVIN (Eugène), mle 05292, caporal (réserve) à la 1<sup>e</sup> compagnie du 86<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent grade. Au front depuis le début de la campagne. A été grièvement blessé le 17 septembre 1916 en se portant résolument à l'assaut des tranchées ennemis. Impotence fonctionnelle du bras gauche.

PALISSON (Louis-Lucien), mle 8303, soldat (active) à la 8<sup>e</sup> compagnie du 40<sup>e</sup> rég. d'infanterie : bon soldat, très crâne au feu. Grièvement blessé le 9 mars 1916 à son poste de combat. Enucleation de l'œil gauche.

LEGOUCHE (Henri-Louis), mle 41384, soldat (active) à la 10<sup>e</sup> compagnie du 40<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat brave et courageux. Grièvement blessé le 8 mars 1916 en se portant à l'attaque.

CLERC (Albert-Paul), mle 8857, soldat (réserve) à la 2<sup>e</sup> compagnie du 86<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat très courageux. Très grièvement blessé le 10 septembre 1916 dans un poste avancé où il remplaçait les fonctions de guetteur. Amputé de la jambe gauche.

MATHÉ (Auguste-Clément-Ferdinand), mle 07225, soldat (réserve) à la 1<sup>e</sup> compagnie du 57<sup>e</sup> rég. d'infanterie : bon soldat, très dévoué, aimé du meilleur esprit. A été blessé, le 18 décembre 1914, à son poste de combat, dans les tranchées de première ligne, au cours d'un violent bombardement. Perte de la vision de l'œil gauche.

THOMAS (François), mle 011747, soldat (réserve) à la 18<sup>e</sup> compagnie, du 22<sup>e</sup> rég. d'infanterie : bon et brave soldat, qui a toujours fait vaillamment son devoir. Blessé très grièvement, à son poste de combat, le 14 juillet 1915. Impotence fonctionnelle du bras droit.

HAXAIRE (Charles-Emile), mle 03441, chasseur (territorial) à la 1<sup>e</sup> compagnie du 17<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : excellent chasseur. Blessé grièvement, le 20 mars 1915, au cours d'un combat à la grenade. Perte de l'œil droit et surdit de l'oreille droite.

DEHODENQ (Francisque), mle 017661, caporal (réserve) à la 19<sup>e</sup> compagnie du 22<sup>e</sup> rég. d'infanterie : très bon caporal, énergique, brave et dévoué. Blessé grièvement le 13 mai 1915 en se portant à l'assaut.

PERLAMBERT (Marius), mle 7529, soldat (active) à la 9<sup>e</sup> compagnie du 121<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent soldat qui a toujours fait valablement son devoir. Très grièvement blessé le 18 octobre 1916 au moment où il travaillait à très courte distance de l'ennemi à l'organisation d'une position conquise de haute lutte. Enucleation de l'œil droit.

BÉRARD (Gaston-Raoul-François), mle 5035, brigadier (réserve) à la 6<sup>e</sup> batterie du 6<sup>e</sup> rég. d'artillerie de campagne : grade très courageux, toujours volontaire pour les missions dangereuses. Grièvement blessé, le 4 août 1916, à son poste. Perte de la vision de l'œil gauche.

COURIEUX (Eugène-Léon), mle 3036, chasseur de 1<sup>e</sup> classe (réserve), à la 1<sup>e</sup> compagnie du 17<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : très bon chasseur. Grièvement blessé le 18 mars 1916 au cours d'une retraite, sous un violent bombardement.

NOËL (Joseph), mle 5356, canonnier servant (active) à la 12<sup>e</sup> batterie du 58<sup>e</sup> rég. territorial d'artillerie : engagé pour la durée de la guerre, n'a cessé de donner le meilleur exemple de courage et d'énergie. A été blessé très grièvement, pour la deuxième fois, le 3 juin 1916, en accomplissant son service. Perte de la vision de l'œil droit.

PORTALIS (Kléber), mle 8495, canonnier conducteur (réserve) au 6<sup>e</sup> rég. d'artillerie de campagne : téléphoniste depuis le début de la campagne, s'est toujours offert pour réparer les lignes sous les bombardements les plus violents. Très grièvement blessé le 23 octobre 1916. Amputé de la jambe gauche.

PEUVREL (Louis-Marie), mle 017056, soldat (réserve) à la 9<sup>e</sup> compagnie du 2<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat très brave et d'un sang-froid remarquable. Placé, à raison de son âge et de sa situation de famille à un poste moins exposé, a obtenu, sur sa demande, le commandement d'une fraction combattante. S'est distingué dans toutes les actions auxquelles il a participé. Grièvement blessé, le 6 décembre 1916. Déjà cité à l'ordre.

SEYVE (Xavier-Abel), mle 9676, soldat (territorial) à la 9<sup>e</sup> compagnie du 110<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie : très bon soldat, d'une belle tenue au feu et qui a toujours donné l'exemple du courage et du dévouement. Très grièvement atteint, le 7 juin 1916, alors qu'il transportait des blessés dans un secteur violemment battu, a refusé tout secours et s'est rendu seul au poste de secours. Amputé de la cuisse gauche.

TILLIET (Paul-Zéphir), mle 013889, caporal (réserve) à la 12<sup>e</sup> compagnie du 75<sup>e</sup> rég. d'infanterie : très bon soldat qui s'est toujours fait remarquer par son entraînement et sa bravoure. A été très grièvement blessé le 17 novembre 1916 en assurant les liaisons téléphoniques dont il était chargé.

JOQUEVIEL (Raymond), mle 7072, soldat (réserve) à la 4<sup>e</sup> compagnie du 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie : très bon soldat courageux et dévoué. Grièvement blessé le 31 janvier 1917, dans l'accomplissement de son devoir. Amputé de la cuisse droite.

MARCEAU (Pierre), mle 1008, soldat (territorial) à la 5<sup>e</sup> compagnie du 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat d'un courage et d'un dévouement exemplaires. Grièvement blessé le 14 mars 1916. Enucleation de l'œil droit.

LECOQ (Edouard), chasseur (active) au 10<sup>e</sup> bataillon de chasseurs compagnie de mitrailleuses : soldat mitrailleur d'un remarquable courage, lors de l'attaque du 22 mai 1916, n'a pas hésité, malgré un tir de barrage extrêmement violent, à porter sa pièce dans une tranchée allemande qui venait d'être conquise par la vague d'assaut. A été grièvement blessé à la cuisse droite.

PARÉ (Jean), mle 06552, soldat de 1<sup>e</sup> classe à la 1<sup>e</sup> compagnie du 93<sup>e</sup> rég. d'infanterie : très bon soldat, modèle d'énergie et d'endurance. A subi une grave opération à la suite d'un séjour particulièrement pénible dans les tranchées, en décembre 1916.

RECHAUSSAT (Marcel-Lucien-Pierre), sapeur (réserve) à la compagnie 32/1 du 1<sup>e</sup> rég. du génie : a donné, en campagne, de nombreuses preuves de sa bravoure. Blessé grièvement pour la deuxième fois, le 6 décembre 1916, alors qu'il participait à l'exécution de travaux délicats en première ligne. Paralysie des membres inférieurs.

CHALOT (Régis-Augustin), mle B 3270, soldat (territorial) à la 22<sup>e</sup> compagnie du 29<sup>e</sup> rég. d'infanterie : bon soldat. Grièvement blessé, le 22 octobre 1916, à son poste de combat. Enucleation de l'œil droit.

ROUZAUD (Etienne), mle 010703, caporal (territorial) à la 23<sup>e</sup> compagnie du 28<sup>e</sup> rég. d'infanterie : très brave caporal plein d'allant et d'entrain. Grièvement blessé le 6 juin 1915, lors de l'attaque au cours de laquelle il s'était vaillamment conduit. Raccourcissement important de la jambe droite.

ROBÉ (Antoine-Marie), mle 03852, soldat (réserve) à la 3<sup>e</sup> compagnie du 13<sup>e</sup> rég. d'infanterie : brave soldat. Blessé grièvement, le 18 mars 1916, à son poste de combat. Perte de l'œil gauche.

MATHÉ (Auguste-Clément-Ferdinand), mle 07225, soldat (réserve) à la 1<sup>e</sup> compagnie du 57<sup>e</sup> rég. d'infanterie : très brave caporal plein d'allant et d'entrain. Grièvement blessé le 6 juin 1915, lors de l'attaque au cours de laquelle il s'était vaillamment conduit. Raccourcissement important de la jambe droite.

LECOQ (Achille), mle 20562, soldat (territorial) à la 9<sup>e</sup> compagnie du 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie : s'est acquitté de ses fonctions de brancardier avec un remarquable courage et un inlassable dévouement. Grièvement blessé, le 27 octobre 1914, en se portant courageusement à l'assaut des positions ennemis. Perte de la vision de l'œil gauche.

LESPINASSE (Louis), mle 02327, soldat (réserve) à la 1<sup>e</sup> compagnie du 13<sup>e</sup> rég. d'infanterie : brave soldat qui s'est toujours bien conduit au feu. Grièvement blessé le 27 octobre 1914. Mutilé.

BARBRY (Raoul), mle 03096, caporal (réserve) à la 6<sup>e</sup> compagnie du 13<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent caporal. Grièvement blessé le 20 août 1914. Perte de l'œil gauche.

JACOLIN (Pierre-Jean), mle 7106, chasseur (active) à la 3<sup>e</sup> compagnie du 32<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : très bon chasseur, toujours volontaire pour les missions périlleuses. Grièvement blessé le 24 octobre 1916. Amputé du bras droit.

LÉVY (Louis), mle 015161, caporal (réserve) à la 1<sup>e</sup> compagnie du 29<sup>e</sup> rég. d'infanterie : bon grade très brave au feu. Grièvement blessé le 26 novembre 1914, pendant un violent bombardement. Impotence fonctionnelle du bras et raccourcissement de la jambe gauche.

PERLAMBERT (Marius), mle 7529, soldat (active) à la 9<sup>e</sup> compagnie du 121<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent soldat qui a toujours fait valablement son devoir. Très grièvement blessé le 18 octobre 1916 au moment où il travaillait à très courte distance de l'ennemi à l'organisation d'une position conquise de haute lutte. Enucleation de l'œil droit.

BOSSE (Théophile), mle 2232, zouave (réserve) à la 15<sup>e</sup> compagnie du 8<sup>e</sup> rég. de marche de zouaves (8<sup>e</sup> rég. de zouaves) : zouave très dévoué et très courageux. Grièvement blessé, le 18 octobre 1916 au moment où il travaillait à très courte distance de l'ennemi à l'organisation d'une position conquise de haute lutte. Enucleation de l'œil droit.

MERADJI ALI BEN LARBI, mle 2031, tirailleur (active) à la 15<sup>e</sup> compagnie du 7<sup>e</sup> rég. de marche de tirailleurs : vaillant soldat, brave au feu. Blessé pour la deuxième fois le 9 mai 1915. Impotence fonctionnelle de la main gauche et perte de la vision de l'œil gauche.

CHAPUISAT (Ulysse), mle 36123, légionnaire de 1<sup>e</sup> classe (réserve), à la 5<sup>e</sup> compagnie du rég. de marche de la légion étrangère : bon légionnaire, courageux et plein d'allant. Grièvement blessé le 4 juillet 1916. Perte de l'œil gauche.

HOLANEC (Rodolphe), mle 25061, légionnaire (active) à la compagnie C. I. du rég. de marche de la légion étrangère : excellent soldat, courageux et plein d'allant. Grièvement blessé, le 9 mai 1915. Perte de l'œil droit.

ALI BEN FDILI BEN HABASSI, mle 17781, tirailleur (active) à la 21<sup>e</sup> compagnie au 4<sup>e</sup> rég. de marche de tirailleurs : bon et brave tirailleur. Grièvement blessé, le 25 septembre 1915, en se portant à l'attaque des lignes ennemis.

AMAR BEN ABDELKADER, mle 1927, tirailleur (active) au 7<sup>e</sup> rég. de marche de tirailleurs : excellente compagnie du 5<sup>e</sup> rég. de tirailleurs : tirailleur brave et énergique. Grièvement blessé, le 8 janvier 1915. Perte de l'œil droit.

COUTURIER (Edmond-François), mle 07519, soldat (réserve) à la 6<sup>e</sup> compagnie du 36<sup>e</sup> rég. d'infanterie : bon et brave soldat. Grièvement blessé, le 22 mai 1916, alors qu'il donnait à ses camarades l'exemple du courage pendant un bombardement violent. Perte de la vision de l'œil gauche.

VALAIS (Georges-Charles), mle 4392, brigadier (réserve) au 7<sup>e</sup> rég. d'artillerie de campagne : courageux gradé qui a été grièvement blessé pendant un bombardement violent. Perte de la vision de l'œil gauche.

BOUCQUET (Pierre), mle 3245, maréchal des logis (réserve) à la 9<sup>e</sup> batterie du 29<sup>e</sup> rég. d'artillerie : excellent sous-officier. Chargé des fonctions de fourrier, a pris, sur sa demande, au cours de l'action, le commandement d'une pièce de la batterie de tir. Grièvement blessé à son poste, le 19 mai 1916. Impotence fonctionnelle du bras droit.

RAIFFE (Louis-Albin-Fernand-Prosper), mle 016169, canonnier (réserve) à la 5<sup>e</sup> batterie du 33<sup>e</sup> rég. d'artillerie : excellent soldat. A été grièvement blessé, le 6 octobre 1916, à son poste en première ligne.

TERRIER (Félix-Auguste), mle 01407, chasseur (réserve) à la 2<sup>e</sup> compagnie du 15<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : à toujours montré beaucoup de bravoure et d'entrain. Grièvement blessé à son poste, le 27 août 1915. Amputé de la jambe droite.

PARISEL (Gabriel-Marie), mle 02332, brigadier (réserve) au groupe à pied du 13<sup>e</sup> rég. de dragons : s'est fait remarquer, en maintes circonstances, par sa bravoure et son dévouement.

MONTMASSON (François-Camille-Emile), mle 4513, caporal fourrier (active) à la 3<sup>e</sup> compagnie du 22<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : gradé dont la conduite au feu a toujours fait preuve de bravoure au feu. Grièvement blessé à son poste de guetteur dans un abri où un parti ennemi résistait et a ramené des prisonniers sans avoir perdu lui-même un seul de ses hommes.

DUPONT (Gaston), mle 2510, soldat (réserve) au 36<sup>e</sup> rég. d'infanterie, compagnie de mitrailleuses : soldat mitrailleur d'un remarquable courage, lors de l'attaque du 22 mai 1916, n'a pas hésité, malgré un tir de barrage extrêmement violent, à porter sa pièce dans une tranchée allemande qui venait d'être conquise par la vague d'assaut. A été grièvement blessé à la cuisse droite.

COUBRET (Eugène), mle 015375, caporal (réserve) à la 12<sup>e</sup> compagnie du 78<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent gradé, énergique et dévoué.

S'est fait remarquer par sa belle conduite au cours des combats du 23 au 30 septembre. A été grièvement blessé, le 24 septembre 1914, au cours d'une reconnaissance.

GIRARD (Marcel-Ulysse-Camille), mle 9103, soldat (active) à la 4<sup>e</sup> compagnie du 138<sup>e</sup> rég. d'infanterie : s'est fait remarquer par sa grande bravoure et son dévouement, malgré malheur, à porter sa pièce dans une tranchée allemande qui venait d'être conquise par la vague d'assaut. A été grièvement blessé à la cuisse droite.

ROLLAND (Jean-Mathurin), mle 011272, tirailleur (réserve) à la 2<sup>e</sup> compagnie du 28<sup>e</sup> bataillon de tirailleurs sénégalais : agent de liaison très brave, actif, énergique et d'un absolut dévouement.

GALERUN (Jean), mle 1777, soldat (territorial) à la 23<sup>e</sup> compagnie du 283<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat très courageux. Blessé grièvement au cours d'une attaque ennemie, le 15 février 1917. Amputé de la jambe gauche.

GALES (Maximin), mle 18236, adjudant (réserve) à la 23<sup>e</sup> compagnie du 283<sup>e</sup> rég. d'infanterie : adjudant d'une bravoure remarquable. Sous un violent bombardement faisant presager une attaque, a maintenu sa section dans la tranchée, lancant lui-même des grenades. Blessé grièvement en cette circonstance, le 15 février 1917. Amputé du bras droit.

POUTRAIN (Amédée), mle 03605, soldat (réserve) au 80<sup>e</sup> rég. d'infanterie : pionnier brave et conscientieux. Le 15 février 1917, a été blessé grièvement pendant l'organisation d'une tranchée, laissant une partie de la main droite.

FRANÇOIS (Charles), mle 316, caporal (active) au 20<sup>e</sup> rég. d'infanterie : très bon caporal. A été blessé très grièvement, le 16 février 1917, alors qu'il maintenait ses hommes à leur poste sous un feu violent de l'ennemi.

BOUCHENY (René-Arthur), mle 4905, soldat de 1<sup>re</sup> classe (réserve) à la 11<sup>e</sup> compagnie du 246<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent soldat, très brave au feu. Blessé pour la troisième fois, le 26 avril 1916. Amputation partielle de la main droite.

NIEZ (Xavier), mle 9053, caporal (réserve) au 261<sup>e</sup> rég. d'infanterie, compagnie de mitrailleuses : excellent gradé qui s'est toujours très bien conduit au feu dans les combats auxquels il a pris part ; blessé grièvement, pour la troisième fois, le 26 novembre 1916. Impotence fonctionnelle de la main droite.

PETIT (Charles), mle 9331, soldat (active) à la 1<sup>re</sup> compagnie du 164<sup>e</sup> rég. d'infanterie : très bon soldat pionnier qui a fait preuve, en toutes circonstances, du plus grand courage, a été blessé très grièvement, le 19 février 1917, en exécutant des travaux en première ligne. Perte d'un œil.

DENTROUX (Joseph-Antoine-Maurice), mle 4462, soldat (réserve) au 293<sup>e</sup> rég. d'infanterie : très bon soldat pionnier qui a fait preuve, en toutes circonstances, du plus grand courage, a été blessé très grièvement, le 15 février 1917, en exécutant des travaux en première ligne. Perte d'un œil.

AUFORT (François), soldat (territorial) au 33<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie, compagnie de mitrailleuses : soldat mitrailleur énergique et courageux. Le 6 février 1917, alors que l'ennemi menaçait sa pièce, a réussi à la dégager, menant le combat à la grenade jusqu'au moment où il a été très gravement blessé. Amputation partielle du pied droit.

CHAIX (Marius), mle 8 IC, 17740, soldat (active) au 2<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : jeune soldat plein d'ardeur, excellent fusilier mitrailleur. A été blessé très grièvement, le 18 février 1917. Amputé du bras droit.

SANDRIN (Gaston), soldat (active) au 110<sup>e</sup> rég. d'infanterie : bon soldat. Très grièvement blessé, pour la seconde fois, le 21 février 1917, en remplaçant ses fonctions d'agent de liaison pendant un violent bombardement.

VIAUD (Pierre), caporal (active) au 110<sup>e</sup> rég. d'infanterie : caporal très brave qui a toujours servi d'une manière parfaite. A été blessé très grièvement, le 12 février 1917, à son poste d'observateur. Déjà cité à l'ordre.

SCHMITZ (Edmond), caporal (active) au 140<sup>e</sup> rég. d'infanterie : très brave caporal qui a toujours servi d'une superbe conduite au feu. Très grièvement blessé, le 16 février 1917, en assurant le service de veille dans la tranchée,

BOUDALIEZ (Henri-François), mle 4679, soldat (réserve) au 203<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat mitrailleur d'un grand courage et d'un sang-froid remarquable. Le 16 février 1917, sa pièce ayant été enfoncée par un bombardement intense, l'a dégagée avec le plus grand sang-froid et a été grièvement blessé pendant qu'il la remettait en position.

DINGREVILLE (Georges-Victor-Joseph), sergent (réserve) au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent sous-officier, brave, dévoué et conscientieux. A été grièvement blessé, le 16 février 1917, au moment où, sous un violent bombardement, il donnait à ses hommes le plus bel exemple de courage et de mépris du danger. Déjà blessé au cours de la campagne.

RICHARD (Jean-Baptiste), maréchal des logis (active) au 15<sup>e</sup> rég. d'artillerie : modèle d'énergie, d'entrain et de dévouement. A su maintenir très haut le moral des hommes de sa pièce sous un bombardement des plus violents. A été très grièvement blessé, à son poste de combat, le 23 février 1917.

COLLY (Emile-Benoit), mle 2833, cavalier de 1<sup>re</sup> classe (active) au 2<sup>e</sup> rég. de dragons : brave dragon, très crâne au feu. Grièvement blessé, à son poste de combat, le 11 février 1917, en repoussant à la grenade une attaque allemande sur nos postes avancés. Amputé de la jambe gauche.

BLANCHARD (Jean-Marie), mle 016525, soldat (réserve) au 339<sup>e</sup> rég. d'infanterie : brancardier très brave et très dévoué. A été grièvement blessé, le 31 décembre 1916, en transportant des blessés de la première ligne au poste de secours, sous un bombardement des plus violents.

FRAISSE (Emmanuel), mle 12255, soldat (active) à la 3<sup>e</sup> compagnie du 173<sup>e</sup> rég. d'infanterie : très bon soldat ayant toujours fait preuve de bravoure et de dévouement. Très grièvement blessé le 1<sup>er</sup> septembre 1916, au cours d'un combat à la grenade. Cécité complète.

LARRUE (Lucien), mle 01683, caporal (réserve) à la 3<sup>e</sup> compagnie du 9<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent grade qui s'est toujours parfaitement conduit dans les circonstances les plus difficiles. Très grièvement blessé, en première ligne, le 17 mai 1916, amputé de la cuisse gauche.

BRUYAT (Francisque-Claudius-Edouard), mle 11212, caporal (active) à la 9<sup>e</sup> compagnie du 415<sup>e</sup> rég. d'infanterie : jeune gradé plein de courage et d'allant, donnant en toutes circonstances l'exemple du devoir. Très grièvement blessé, le 18 août 1916, en s'élançant un des premiers à l'assaut des tranchées allemandes. Enucleation de l'œil gauche.

DOUBOIS (Désiré), mle 0380, soldat (réserve) au 315<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat remarquable d'énergie et de sang-froid. Lors du coup de main allemand du 18 février 1917, après un corps à corps dans la tranchée, blessé et entraîné, par l'ennemi, audacieusement protégeant des difficultés de terrain et de la panique causée par l'ennemi, a maintenu sa section dans la tranchée, lançant lui-même des grenades. Blessé grièvement en cette circonstance, le 15 février 1917. Amputé du bras droit.

OUTRAIN (André), mle 03605, soldat (réserve) au 80<sup>e</sup> rég. d'infanterie : pionnier brave et conscientieux. Le 15 février 1917, a été blessé grièvement pendant l'organisation d'une tranchée, laissant lui-même des grenades. Blessé grièvement en cette circonstance, le 15 février 1917. Amputé du bras droit.

COUIN (Henri-Edgard), mle 7165, soldat (active) à la 10<sup>e</sup> compagnie du 12<sup>e</sup> rég. d'infanterie : courageux soldat, d'une belle attitude sous le feu. Grièvement blessé, le 4 septembre 1916, au cours d'une attaque. Amputé de la main droite.

VESTER (Auguste), mle 13629, soldat (active) à la 1<sup>re</sup> compagnie du 164<sup>e</sup> rég. d'infanterie : très bon soldat. Très grièvement blessé, le 8 septembre 1916, tandis qu'il prenait une partie brillante à une attaque exécutée par sa compagnie.

LEFLON (Alfred), mle 6010, sergent-fourrier (réserve) à la 1<sup>re</sup> compagnie du 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent sous-officier, dévoué et courageux. Très grièvement blessé, le 10 mai 1916. Perte de la vision de l'œil gauche.

BERTEAU (Louis-André), mle 04327, soldat de 1<sup>re</sup> classe (réserve) à la 12<sup>e</sup> compagnie du 123<sup>e</sup> rég. d'infanterie : très bon soldat, actif, discipliné, énergique. Très grièvement blessé, le 8 mai 1916, en se portant à l'assaut. Perte de l'œil droit.

VERCMBRE (Albert), mle 01393 bis, soldat (réserve) à la 14<sup>e</sup> compagnie du 32<sup>e</sup> rég. d'infanterie : courageux soldat, d'une belle attitude sous le feu. Grièvement blessé, le 8 novembre 1916 en se portant à l'attaque.

REILLARD (Pierre), mle 13629, caporal (active) à la 3<sup>e</sup> compagnie du 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie : caporal brave et énergique qui a gagné ses galons sur le champ de bataille. Grièvement blessé, le 12 septembre 1916. Amputé du bras gauche.

BONNET (Léon-Baptiste), mle 02092, chasseur (réserve) à la 2<sup>e</sup> compagnie du 22<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : excellent chasseur, modèle de courage et de dévouement. A été grièvement blessé le 8 novembre 1916 en se portant à l'attaque.

DONAT (Etienne), mle 04549, caporal (territorial) à la 3<sup>e</sup> compagnie du 28<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : bon gradé qui a toujours fait preuve de courage au cours des combats auxquels il a pris part. Blessé grièvement à l'attaque.

REILLY (Pierre), mle 13629, caporal (active) à la 3<sup>e</sup> compagnie du 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie : caporal brave et énergique qui a gagné ses galons sur le champ de bataille. Grièvement blessé, le 12 septembre 1916. Amputé du bras gauche.

DENJEAN (Florent-Paul), mle 06469, sapeur-mineur (réserve) à la compagnie 174 du 2<sup>e</sup> rég. de marche de tirailleurs (5<sup>e</sup> rég. de tirailleurs) : très brave sapeur, d'une belle tenue au feu. Grièvement blessé, le 21 octobre 1914, au cours d'une reconnaissance et n'ayant pu être secouru qu'après plusieurs heures, a donné à ses hommes un bel exemple d'énergie en supportant sa douleur sans proter une plainte. Impotence fonctionnelle de la jambe gauche.

BERTIN (Léopold-Raymond), mle 04751, sergent (réserve) à la 12<sup>e</sup> compagnie du 1<sup>re</sup> rég. d'infanterie : excellent sous-officier, dévoué et courageux. Très grièvement blessé, le 2 novembre 1914, au cours d'une reconnaissance et n'ayant pu être secouru qu'après le prendre part comme volontaire.

LAHENCHE BEN HOCINE, mle 8450, tirailleur à la 14<sup>e</sup> compagnie du 2<sup>e</sup> rég. de marche de tirailleurs (5<sup>e</sup> rég. de tirailleurs) : très brave tirailleur, modèle de sang-froid et d'énergie.

LELAU (Pierre), mle 13629, caporal (active) à la 1<sup>re</sup> compagnie du 29<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellente soldat, admirative de courage et de dévouement. A été grièvement blessé, le 10 septembre 1916, au cours d'une patrouille difficile. Mutilation de la face.

BOURGEAT (Joannis-Marius), mle 02123, caporal (réserve) à la 8<sup>e</sup> compagnie du 6<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : bon gradé. Au front depuis le début de la campagne, a toujours fait bravement son devoir. Blessé très grièvement le 10 septembre 1916 au cours d'une patrouille de la cuisse gauche.

DAUMET (Alexis-Paul), mle 02152, chasseur (réserve) à la 10<sup>e</sup> compagnie du 6<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : chasseur très courageux. A été grièvement blessé, le 21 octobre 1914 au cours d'une mission d'agent de liaison au cours d'un violent bombardement. Impotence fonctionnelle de la jambe gauche.

ARAMONET (Pierre), mle 4959, soldat de 1<sup>re</sup> classe (réserve) à la 18<sup>e</sup> compagnie du 21<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent soldat, très brave et dévoué. Très grièvement blessé, le 26 février 1916, à l'attaque de la cuisse gauche.

ARNAUD (Paul-Adrien), mle 013725, soldat (territorial) à la 8<sup>e</sup> compagnie du 140<sup>e</sup> rég. d'infanterie : très bon soldat ; grièvement blessé le 7 septembre 1914, en marchant bravement à l'attaque de la position ennemie. Impotence fonctionnelle de la cuisse gauche.

DEFLOR (Victor-Edouard-François), mle 442, soldat (active) à la 1<sup>re</sup> compagnie du 140<sup>e</sup> rég. d'infanterie : très bon soldat, très dévoué et courageux. A fait preuve, le 25 septembre 1915, de la plus grande énergie malgré la très grave blessure qu'il avait reçue. Amputé de la cuisse gauche.

**PIOU** (Julien-Marie), caporal (active) à la 3<sup>e</sup> compagnie du 135<sup>e</sup> rég. d'infanterie: grade énergique et plein d'entrain. A été très grièvement blessé le 2 mai 1915 en s'élançant à l'assaut des positions ennemis.

**FILLOD** (Jules-Aimé-Joseph), mle 6471, maître pointeur (réserve) à la 1<sup>e</sup> batterie du 12<sup>e</sup> rég. d'artillerie: bon soldat qui a toujours eu une belle attitude au feu. Blessé une première fois le 4 novembre 1914, a été atteint à nouveau d'une grave blessure le 31 juillet 1915 au cours d'un bombardement. Impotence fonctionnelle de la jambe droite.

**SEITERT** (Pierre), mle 5205, maréchal des logis (active) à la 104<sup>e</sup> batterie du 49<sup>e</sup> rég. d'artillerie: sous-officier très brave, ayant un sentiment élevé du devoir. Déjà cité à l'ordre pour sa belle conduite au feu. Grièvement blessé, le 30 octobre 1916, a fait preuve d'une grande énergie en ne se laissant panter qu'après un de ses hommes moins gravement atteint que lui. Mutualisation des deux maines.

**ROCACHER** (Pierre), mle 1481, canonnier (active) à la 12<sup>e</sup> batterie du 117<sup>e</sup> rég. d'artillerie lourde: excellent soldat brave et dévoué. Blessé très grièvement à son poste le 26 septembre 1916. Amputé de la jambe droite.

**CLERC** (René), mle 09121, clairon (active) à la 7<sup>e</sup> compagnie du 23<sup>e</sup> rég. d'infanterie: très bon soldat, au front depuis le début de la campagne. A été grièvement blessé le 30 juillet 1916, au cours d'une attaque des tranchées ennemis. Enucleation de l'œil droit.

**DEVAUX** (François), mle 017216, caporal (réserve) à la 6<sup>e</sup> compagnie du 42<sup>e</sup> rég. d'infanterie: grade brave et courageux. Grièvement blessé le 15 septembre 1916 pendant une relève.

**BARTHELEMY** (Fernand), mle 6953, soldat de 1<sup>e</sup> classe (réserve) à la compagnie hors rang du 42<sup>e</sup> rég. d'infanterie: agent de liaison modèle de dévouement et de courage; grièvement blessé le 7 juillet 1916, en accomplissant bravement sa mission de chef de patrouille. Impotence fonctionnelle de la jambe gauche.

**MIRBEILLE** (Ernest-Louis), mle 1537, caporal (territorial) à la 14<sup>e</sup> compagnie du 29<sup>e</sup> rég. d'infanterie: grade courageux et dévoué. A été grièvement blessé le 7 juillet 1916, en accomplissant bravement sa mission de chef de patrouille. Impotence fonctionnelle de l'œil droit.

**ALLARD** (Jean-Jacques-Paul-Marie), maréchal des logis d'artillerie (réserve), observateur à l'escadrille N. 301: excellant agent de liaison modèle de dévouement et de courage; grièvement blessé le 7 juillet 1916, en accomplissant bravement sa mission de chef de patrouille. Impotence fonctionnelle de la jambe gauche.

**DEGRANGE** (Jeanne), mle 07602, caporal (réserve) à la 9<sup>e</sup> compagnie du 44<sup>e</sup> rég. d'infanterie: excellant agent de liaison très brave et très dévoué. Blessé une première fois le 30 août 1914, a reçu une troisième blessure très grave le 28 septembre 1916, en assurant son service sous un violent feu de mitrailleuses. Enucleation de l'œil droit.

**HOUGUET** (Jules), mle 13390, caporal (active) à la 3<sup>e</sup> compagnie du 3<sup>e</sup> rég. de marche de zouaves: bon caporal. Grièvement blessé, le 15 juillet 1916, en se portant, en tête de son escouade, à l'attaque des lignes allemandes. Amputé de la jambe gauche.

**GREUZET** (Roland-René), mle 9066, caporal (active) à la 9<sup>e</sup> compagnie du 31<sup>e</sup> rég. d'infanterie: excellant caporal très brave. A été grièvement blessé, le 12 août 1916, en progressant à la grenade dans la position ennemie qui venait d'être enlevée. Enucleation de l'œil gauche.

**FREZZOZ** (Félix-Lucien), mle 230, zouave (active) au 3<sup>e</sup> rég. de zouaves: très bon soldat qui s'est toujours conduit bravement au feu. A été blessé grièvement, le 13 septembre 1916, en s'élançant à l'assaut des lignes ennemis. Amputé de la cuisse gauche.

**PEUCHELLE** (Louis), mle 2686, soldat (active) à la 6<sup>e</sup> compagnie du 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie: jeune soldat énergique et brave. A été grièvement blessé le 25 septembre 1916, en se portant à l'assaut. Amputé de la cuisse droite.

**KHOULIFI BEN KHALIFA**, mle 10529, tirailleur (active) à la 10<sup>e</sup> compagnie du 2<sup>e</sup> rég. de marche de tirailleurs: excellant soldat, pionnier très courageux. A été très grièvement blessé, près d'un chantier de première ligne, le 22 février 1917.

**CAUVET** (Calixte), mle 2207, soldat (active) au 23<sup>e</sup> rég. d'infanterie: excellent et courageux soldat, toujours volontaire pour les missions périlleuses. Blessé très grièvement, le 20 février 1917, au cours d'un violent bombardement. Amputé de la cuisse droite.

**PROVOST** (Auguste), mle 6967, canonnier-conducteur (territorial) à la 10<sup>e</sup> S. M. A. du 31<sup>e</sup> rég. d'artillerie: canonnier très brave et très dévoué. Blessé grièvement à son poste, le 10 février 1917, au cours d'un violent bombardement. Amputé de la cuisse gauche.

**PEYRAZAT** (Jean), mle 142, soldat (territorial) à la compagnie hors rang du 42<sup>e</sup> rég. d'infanterie: excellant soldat, pionnier très courageux. A été très grièvement blessé, près d'un chantier de première ligne, le 22 février 1917.

**CHELLÉ** (Gilbert-Fernand-Albert), mle 3478, chasseur (active) à la 8<sup>e</sup> compagnie du 8<sup>e</sup> bataillon de chasseurs: très bon chasseur, brave et dévoué. Déjà blessé le 25 septembre 1915, l'a été de nouveau très grièvement le 27 septembre 1916, en faisant vaillamment son devoir. Cécité complète.

**HOSTYN** (Léon), mle 020620, soldat (réserve) à la C.H.R. du 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie: soldat énergique, dévoué et brave. A été grièvement blessé le 25 septembre 1916, en allant sous un feu violent ravitailler en munitions des unités en première ligne. Enucleation de l'œil droit.

**TOURNEUX** (François), mle 5056 (R. A. T.), conducteur à la 2<sup>e</sup> compagnie du 5<sup>e</sup> escadron du train des équipages militaires: bon et brave soldat. S'est distingué durant la période du 10 au 21 octobre 1916, en assurant de nuit et dans des conditions très difficiles, le service des transports dont il était chargé. Grièvement blessé le 24 octobre 1916. Perte de la vision de l'œil droit et amputation de la cuisse droite.

**ROUSSEL** (Joseph-Elie), mle Rt 820, soldat (active) à la 8<sup>e</sup> compagnie du 151<sup>e</sup> rég. d'infanterie: grade énergique et plein d'entrain. A été très grièvement blessé le 2 mai 1915 en s'élançant à l'assaut des positions ennemis. Ferte de la vision de l'œil droit.

**FILLOD** (Jules-Aimé-Joseph), mle 6471, maître pointeur (réserve) à la 1<sup>e</sup> batterie du 12<sup>e</sup> rég. d'artillerie: bon soldat qui a toujours eu une belle attitude au feu. Blessé une première fois le 4 novembre 1914, a été atteint à nouveau d'une grave blessure le 31 juillet 1915 au cours d'un bombardement. Impotence fonctionnelle de la jambe droite.

**VANDENBERGHE** (Georges-Jean), mle 022032, soldat de 1<sup>e</sup> classe (réserve) à la compagnie hors rang du 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie: très bon soldat, ayant un sentiment élevé du devoir. Déjà cité à l'ordre pour sa belle conduite au feu. Grièvement blessé, le 30 octobre 1916, a fait preuve d'une grande énergie en ne se laissant panter qu'après un de ses hommes moins gravement atteint que lui. Mutualisation des deux maines.

**ROCACHER** (Pierre), mle 1481, canonnier (active) à la 12<sup>e</sup> batterie du 117<sup>e</sup> rég. d'artillerie lourde: excellent soldat brave et dévoué. Blessé très grièvement à son poste le 26 septembre 1916. Amputé de la jambe droite.

**LABERNEDE** (Albert), mle 014702, soldat (territorial) à la 12<sup>e</sup> compagnie du 44<sup>e</sup> rég. d'infanterie: brave soldat. A été grièvement blessé le 16 février 1915 en assurant son service de mitrailleuses: zouave très brave; blessé grièvement à son poste de combat le 3 juin 1916. Perte de l'usage de la cuisse gauche.

**COURPET** (François), mle 1927, soldat (territorial) au 132<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie: bon soldat, consciencieux et dévoué. Blessé grièvement blessé, le 30 août 1916, dans l'accomplissement de son devoir. Enucleation de l'œil droit.

**MARCHAND** (Léon-Jules), mle 51C 6433, sergeant (active) au 22<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale: excellent sous-officier. Au front depuis le début de la campagne, a toujours fait preuve d'une grande bravoure. A été blessé très grièvement, pour la quatrième fois, le 16 février 1917, à son poste de combat.

**BLONDEAU** (Albert-Louis), mle 017211, adjudant-chef (réserve) au 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie, 1<sup>e</sup> bataillon: excellent sous-officier, remarquable de dévouement et d'entrain. A été très grièvement blessé le 3 septembre 1916 au cours d'une attaque. Impotence fonctionnelle des deux bras.

**CONGRÉTAIS** (Auguste-Joseph), mle 41295, soldat (active) à la 19<sup>e</sup> compagnie du 32<sup>e</sup> régiment d'infanterie: grenadier brave, intelligent et énergique. A été grièvement blessé le 24 février 1916 alors qu'il défendait sa tranchée assaillie par des forces ennemis très supérieures en nombre. Enucleation de l'œil gauche.

**VAUGARNY** (Charles-Louis), mle 6977, soldat (réserve) au 5<sup>e</sup> rég. d'infanterie: soldat très brave et très dévoué. A eu les pieds gelés en décembre 1916. Amputé de la cuisse droite.

**DUMAINE** (Marcelin-Albert), mle 019021, soldat (réserve) à la 19<sup>e</sup> compagnie du 203<sup>e</sup> rég. d'infanterie: bon soldat courageux et plein de sang-froid. A été grièvement blessé, le 15 février 1917, à son poste de combat. Amputé du bras droit.

**PICHON** (Victor), mle 022758, soldat de 1<sup>e</sup> classe (réserve) à la 3<sup>e</sup> compagnie du 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie: brave soldat qui a toujours eu au feu une conduite digne d'éloges. A été grièvement blessé le 15 février 1917, à son poste de combat.

**POIZAT** (Jules), mle 1419, soldat (active) à la 1<sup>e</sup> compagnie du 52<sup>e</sup> rég. d'infanterie: très bon soldat. Engagé volontaire pour la durée de la guerre, a toujours fait preuve de courage et dévouement. A été très grièvement blessé au cours d'un combat au cours d'une mission.

**DÉCORMEILLE** (Fernand), soldat (réserve) au 4<sup>e</sup> escadron de chasseurs: très bon et brave soldat. S'est toujours courageusement conduit au feu. A été très grièvement blessé au cours d'une mission.

**DORLÉAC** (Joseph), mle 4020, soldat (réserve) au 14<sup>e</sup> rég. d'infanterie, 9<sup>e</sup> compagnie: en campagne depuis le début des hostilités, a fait preuve, en toutes circonstances, du plus grand dévouement et d'un mépris complet du danger. Blessé très grièvement, le 25 février 1917, à son poste de combat. Amputé de la cuisse gauche.

**DUC** (Marie-René), mle 25, cavalier (active) au 4<sup>e</sup> escadron du 14<sup>e</sup> rég. de chasseurs: soldat courageux et plein d'allant. Le 27 février 1917, a pris part comme volontaire à un coup de main qui a permis de bouleverser plusieurs éléments de la ligne ennemie et de ramener des prisonniers. A été très grièvement blessé. Amputé de la jambe gauche.

**GUILLOU** (Henri-Gilles), mle 2042, soldat (réserve) à la 1<sup>e</sup> compagnie du 72<sup>e</sup> rég. d'infanterie: très bon soldat, modèle de bravoure. A eu les pieds gelés le 15 janvier 1915. Amputé des dixorte.

**BOUILFIS** (Paulin), mle 020120, soldat (territorial) à la 3<sup>e</sup> compagnie du 44<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale: excellent soldat. Déjà cité à l'ordre pour sa belle conduite au combat du 18 février 1915, au cours duquel il a été blessé. A été atteint, pour la deuxième fois d'une grave blessure pendant l'attaque du 29 septembre 1917.

**BORIE** (Pierre), mle 5606, caporal (réserve) à la 2<sup>e</sup> compagnie du 10<sup>e</sup> rég. d'infanterie: très bon gradé, brave au feu. A été grièvement blessé en donnant l'assaut, le 21 septembre 1916. Impotence fonctionnelle du bras droit.

**SANTUCCI** (Dominic), caporal (active) à la 12<sup>e</sup> compagnie du 415<sup>e</sup> rég. d'infanterie: engagé volontaire pour la durée de la guerre. Grade très courageux, s'imposant à ses hommes par son esprit de sacrifice. Le 25 septembre 1915 s'est offert spontanément pour porter un ordre sous un bombardement très violent, a reçu, en accomplissant sa mission, trois blessures dont une très grave.

**ESPION** (Baptiste), mle 199, soldat (territorial) au 122<sup>e</sup> rég. d'infanterie: très bon soldat discipliné et courageux. A reçu une blessure très grave, le 26 février 1917, dans la tranchée de dégagement lui-même. Déjà cité à l'ordre.

**BLANCHET** (Henri), mle 03528 bis (réserve) à la 1<sup>e</sup> compagnie du 411<sup>e</sup> rég. d'infanterie: soldat très courageux. Blessé très grièvement à son poste de combat, le 24 février 1917.

**THOMASSON** (Jean), soldat (réserve) à la 11<sup>e</sup> compagnie du 112<sup>e</sup> rég. d'infanterie: soldat très dévoué et courageux. A été très grièvement blessé, le 17 septembre 1915, en repoussant à la grenade une contre-attaque allemande. Enucleation de l'œil droit.

**TUAILLON** (Charles-Delphin-Alexandre), mle 01367, soldat de 1<sup>e</sup> classe à la 1<sup>e</sup> compagnie du 22<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale: très bon soldat, dévoué et brave. A été blessé très grièvement, le 28 février 1917, dans l'accomplissement de son devoir en dégager lui-même. Déjà cité à l'ordre.

**CAVINET** (Emile-Jules), mle 7399, soldat (réserve) au 122<sup>e</sup> rég. d'infanterie: excellent soldat. A été blessé très grièvement, le 28 février 1917, dans l'accomplissement de son devoir en dégager lui-même. Amputé de l'avant-bras gauche.

**NAVARRO** (Thomas), mle 01714, caporal (réserve) à la 14<sup>e</sup> compagnie du 296<sup>e</sup> rég. d'infanterie, mle 3978: très bon soldat, dévoué et brave. A été blessé très grièvement au cours de l'attaque du 6 octobre 1915. Perte de l'œil droit et amputation du bras gauche.

**BOYER** (Joseph-Emile), mle 02110, soldat (réserve) à la 1<sup>e</sup> compagnie du 145<sup>e</sup> rég. d'infanterie: très bon soldat, brave et dévoué. Blessé grièvement le 29 juin 1916, en assurant le ravitaillement en munitions de sa compagnie. Amputé de l'avant-bras droit.

**MILLET** (Célestine), mle 012662, soldat (réserve) à la 2<sup>e</sup> compagnie du 66<sup>e</sup> rég. d'infanterie: excellent soldat d'un dévouement et d'une bravoure exemplaires. Blessé très grièvement, le 18 décembre 1916, à son poste de guetteur. Amputé de la cuisse gauche.

**GUEUDE** (Félix), mle 13550, zouave de 1<sup>e</sup> classe (active) à la 4<sup>e</sup> compagnie du 2<sup>e</sup> rég. de marche de zouaves: soldat dévoué et courageux. Blessé très grièvement à son poste de combat, le 23 juillet 1916.

**DUTRONCY** (Claude), mle 14060, soldat (active) à la 7<sup>e</sup> compagnie du 163<sup>e</sup> rég. d'infanterie: soldat d'une bravoure à toute épreuve. A été très grièvement blessé, le 24 février 1917, en se portant évidemment à la contre-attaque d'un groupe ennemi qui avait pénétré dans nos tranchées.

**TOURNIER** (Jean), mle 01818, soldat (réserve) au 50<sup>e</sup> régiment d'infanterie: mitrailleur très brave qui, en toutes circonstances, a donné l'exemple du courage. Grièvement blessé, le 25 février 1917, pendant qu'il était en sentinelle dans un poste avancé. Amputé d'une jambe.

**CHERRIER** (Lucien-Paulin), soldat (active) à la 6<sup>e</sup> compagnie du 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie: très excellent soldat. Grièvement blessé, le 10 mars 1917, pendant qu'il était en sentinelle dans un poste avancé. Amputé d'une jambe.

**TOURNIER** (Jean), mle 01818, soldat (réserve) au 50<sup>e</sup> régiment d'infanterie: mitrailleur très brave qui, en toutes circonstances, a donné

LAGRANGE (Henri-François), mle 7638, soldat (territorial) à la 41<sup>e</sup> compagnie du 17<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent soldat, plein de courage et d'entrain. Blessé très grièvement à son poste de combat le 1<sup>er</sup> septembre 1916. Amputé de la jambe gauche.

MICHELET (Henri), mle 6 IC 5763, caporal (réserve) à la 4<sup>e</sup> compagnie du 6<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : grade brave et énergique. A été blessé très grièvement le 13 juillet 1915, à son poste de combat. Amputé de l'avant-bras gauche.

NAIT CHARANE HAMDOUCHE BEN MOHAMED mle 10963, tirailleur (active) à la 11<sup>e</sup> compagnie du 1<sup>e</sup> rég. mixte de zouaves-tirailleurs (7<sup>e</sup> rég. de tirailleurs) : excellent tirailleur qui a toujours fait preuve au feu de beaucoup de bravoure et d'allant. Blessé très grièvement le 22 juillet 1916 au cours d'une charge à la balonnette. Amputé de la cuisse gauche.

DAILLEAU (Rémy), mle 13953, zouave (active) de 1<sup>e</sup> classe à la compagnie hors rang du 1<sup>e</sup> rég. mixte de zouaves-tirailleurs (2<sup>e</sup> rég. de zouaves) : excellent pionnier, ayant toujours fait preuve d'un entraînement et d'un courage remarquables. A été grièvement blessé le 20 juillet 1916, en organisant une position récemment conquise. Amputé du bras droit.

SOISSON (Anatole), mle 07035, soldat (réserve) à la 5<sup>e</sup> compagnie du 54<sup>e</sup> rég. d'infanterie : bon soldat qui a toujours fait bravement son devoir. A été blessé très grièvement le 10 septembre 1916, à son poste de sentinelle. Enucleation de l'œil gauche.

PAUVERT (Fernand), mle Rt 818, soldat (territorial) à la 17<sup>e</sup> compagnie du 23<sup>e</sup> rég. d'infanterie : très bon soldat, qui a toujours fait preuve d'une grande bravoure et d'un dévouement absolu. Blessé très grièvement le 5 juillet 1916, en allant prendre position pour repousser une attaque ennemie. Perle de l'œil gauche.

HANNARD (Marc-Auguste-Charles), mle 6753, brigadier (active) à la 11<sup>e</sup> batterie du 37<sup>e</sup> rég. d'artillerie : excellent brigadier qui a toujours fait preuve de brillantes qualités de courage et de sang-froid. Très grièvement blessé le 20 septembre 1916 en assurant le commandement de sa pièce dans des circonstances particulièremment critiques. Perte de la vision de l'œil gauche.

MOIZO (Jean-Marie Mathurin), mle 04502, soldat (réserve) à la 1<sup>e</sup> compagnie du 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie : très bon soldat, qui s'est toujours bien conduit au feu. Grièvement blessé le 14 juillet 1916. Impotence fonctionnelle du bras gauche.

BELLISSENT (Auguste-Octave), mle 0414 bis, soldat (réserve) à la compagnie hors rang du 22<sup>e</sup> rég. d'infanterie : très bon soldat, d'une belle conduite au feu. Blessé grièvement le 29 septembre 1916, à l'attaque des positions ennemis. Perte de l'usage de la jambe gauche.

WEIDNER (Joseph), mle 011448, soldat de 1<sup>e</sup> classe (territorial) à la 9<sup>e</sup> compagnie du 14<sup>e</sup> rég. d'infanterie : très bon soldat, brave et dévoué. Blessé grièvement le 25 septembre 1916, en conduisant ses hommes à l'assaut d'une position ennemis fortement organisée. Amputé de la jambe droite.

POTIER (Joseph-Marie), mle 3344, sergent (réserve) à la 1<sup>e</sup> compagnie du 11<sup>e</sup> rég. d'infanterie : très bon sous-officier, très brave au feu. Grièvement blessé le 25 septembre 1915, en entraînant sa section à l'assaut. Raccourcissement important de la jambe gauche.

ANSAC (Gabriel), mle 1095, zouave (active) à la 7<sup>e</sup> compagnie du 1<sup>e</sup> rég. mixte de zouaves-tirailleurs (2<sup>e</sup> rég. de zouaves) : zouave discipliné et courageux. Grièvement blessé le 27 février 1916, au cours d'une attaque. Néanmoins il a été grièvement blessé le 27 septembre 1916, en se portant à l'attaque des lignes ennemis. Enucleation de l'œil droit.

POLET (Charles-Albert), mle 06749 soldat (réserve) à la 21<sup>e</sup> compagnie du 23<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat brave et plein d'entrain. Très grièvement blessé, le 9 octobre 1914, à son poste, sous un violent bombardement. Perte de l'usage du bras gauche.

CROISSANT (Guillaume), mle 2075 B, soldat (réserve) au 21<sup>e</sup> rég. d'infanterie, compagnie de mitrailleuses : soldat modèle de courage et de sang-froid. Grièvement blessé, le 9 septembre 1916, à son poste de sentinelle. Perte de la vision de l'œil droit.

HUBY (Yves-Marie), mle 02058, soldat (réserve) à la 3<sup>e</sup> compagnie du 41<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent soldat qui a donné maintes preuves de courage. Grièvement blessé le 18 avril 1916, en combattant à la grenade. Impotence fonctionnelle du bras gauche.

LOCHOU (Julien), mle 3855, sergent (réserve) à la 11<sup>e</sup> compagnie du 11<sup>e</sup> rég. d'infanterie : sous-officier courageux et brave au feu. A été très grièvement blessé, le 23 septembre 1915, en montant à l'assaut des positions ennemis.

ANDRU (Henri), mle 05340, soldat (réserve) à la 12<sup>e</sup> compagnie du 106<sup>e</sup> rég. d'infanterie : bon et brave soldat. Grièvement blessé, le 1<sup>er</sup> septembre 1916, au cours d'une attaque. Impotence fonctionnelle de la jambe droite.

THIBAULT (Gaston), mle 04890, trompette (réserve) à la 27<sup>e</sup> batterie du 40<sup>e</sup> rég. d'artillerie : brave soldat, énergique et plein d'entrain. A été blessé très grièvement à son poste de combat le 1<sup>er</sup> septembre 1916. Amputé de la cuisse gauche, perte de la vision de l'œil gauche.

SOUPLIER (Constant-Roger-Frédéric), mle Rt 2117, maréchal des logis (active) à la 8<sup>e</sup> compagnie du 23<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : grade brave et énergique. A été blessé très grièvement le 13 juillet 1915, à son poste de combat. Amputé de l'avant-bras gauche.

NAIT CHARANE HAMDOUCHE BEN MOHAMED mle 10963, tirailleur (active) à la 11<sup>e</sup> compagnie du 1<sup>e</sup> rég. mixte de zouaves-tirailleurs (7<sup>e</sup> rég. de tirailleurs) : excellent tirailleur qui a toujours fait preuve au feu de beaucoup de bravoure et d'allant. Blessé très grièvement le 22 juillet 1916 au cours d'une charge à la balonnette. Amputé de la cuisse gauche.

COULON (Jean), mle 2154, soldat (réserve) à la 18<sup>e</sup> compagnie du 23<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat (territorial) à la compagnie 11-63 du 6<sup>e</sup> rég. du génie : très bon sapeur. Grièvement blessé, le 2 juillet 1916 au cours d'une attaque. Perte de la vision de l'œil droit.

ROUX (Louis-Marie Paul), mle 7372, soldat (territorial) à la 11<sup>e</sup> compagnie du 11-63 du 6<sup>e</sup> rég. du génie : très bon sapeur. Grièvement blessé, le 2 juillet 1916 au cours d'une attaque. Perte de la vision de l'œil droit.

MONNIER (Francisque), mle 2657, sergent (réserve) à la 3<sup>e</sup> compagnie du 15<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : excellent sous-officier. Au front depuis le début de la campagne, a toujours fait preuve d'une grande bravoure et d'un dévouement absolus. Blessé grièvement dans un combat avec des sentinelles sous un vif bombardement. Perte de la vision de l'œil droit.

GODARD (Philippe), mle 016374, soldat (réserve) à la 1<sup>e</sup> compagnie du 22<sup>e</sup> rég. d'infanterie : très bon soldat, qui a toujours fait preuve d'un entraînement et d'un courage remarquables. A été grièvement blessé, le 10 septembre 1916, à son poste de sentinelle. Enucleation de l'œil gauche.

BAUDU (Eugène), mle 20021, adjudant (territorial) à l'escadrille N. 25 : engagé volontaire pour la durée de la guerre, a réservé excellent pilote de chasse, habile autant qu'audacieux. A livré de très nombreux combats au cours desquels il a abattu trois appareils ennemis et contraint quatre autres à tomber désespérés. Dès deux fois cité à l'ordre.

POISSON (Jean), mle 2154, soldat (réserve) à la 18<sup>e</sup> compagnie du 23<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat (territorial) à la compagnie 11-63 du 6<sup>e</sup> rég. du génie : très bon sapeur. Grièvement blessé, le 2 juillet 1916 au cours d'une charge à la balonnette. Amputé de la cuisse gauche.

COUILLOU (Barthélémy), mle 3135, soldat (réserve) à la 17<sup>e</sup> compagnie du 23<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat courageux et dévoué. Sur le front depuis le début de la campagne. A été grièvement blessé le 20 juillet 1916, en contribuant à un entraînement et un courage d'éloignement. A été grièvement blessé, le 8 octobre 1914. Impotence fonctionnelle de la jambe droite.

DE BAIL (François), mle Rt 32, soldat (réserve) à la 1<sup>e</sup> compagnie du 22<sup>e</sup> rég. d'infanterie : très bon soldat, qui a toujours fait preuve d'un entraînement et d'un courage remarquables. A été grièvement blessé, le 10 septembre 1916, à son poste de sentinelle. Enucleation de l'œil gauche.

BOUILLARD (Ernest-Hippolyte), mle 017771 B, soldat (réserve) à la 1<sup>e</sup> compagnie du 23<sup>e</sup> rég. d'infanterie : très bon soldat, qui a toujours donné de la bravoure et de sang-froid au feu. A été blessé très grièvement le 23 avril 1916 au cours d'un bombardement intense. Amputé de la jambe gauche.

BOUILLON (Jean), mle 3310, soldat (réserve) à la 18<sup>e</sup> compagnie du 23<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat (territorial) à la compagnie 11-63 du 6<sup>e</sup> rég. du génie : très bon sapeur. Grièvement blessé, le 2 juillet 1916 au cours d'une attaque. Perte de la vision de l'œil droit.

GOUDIEN (Clément), mle 620, soldat (territorial) à la 7<sup>e</sup> compagnie du 25<sup>e</sup> rég. d'infanterie : très bon soldat, agent de liaison d'un dévouement et d'un courage au-dessus de tout éloge. A été blessé très grièvement au cours de l'attaque du 21 décembre 1915. Perte de l'usage de la jambe droite.

BLANCHARD (Julien-Jean-Baptiste), mle 05371, caporal (réserve) à la 5<sup>e</sup> compagnie du 23<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : très bon soldat, plein de courage et d'entrain. Au front depuis le début de la campagne, a été grièvement blessé, le 3 avril 1916. Amputé de la jambe droite.

BOULIN (Jean), mle 018732, caporal (réserve) à la 1<sup>e</sup> compagnie du 28<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent grade, courageux et plein d'entrain, d'une attitude au feu. Blessé très grièvement à la contre-attaque. Perte de l'œil gauche.

BOULIN (Jean), mle 018732, caporal (réserve) à la 1<sup>e</sup> compagnie du 28<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat (territorial) à la 5<sup>e</sup> compagnie du 23<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : agent de liaison d'un dévouement et d'un courage au-dessus de tout éloge. A été blessé très grièvement au cours de l'attaque du 21 décembre 1915. Perte de l'œil gauche.

BOULIN (Jean), mle 018732, caporal (réserve) à la 1<sup>e</sup> compagnie du 28<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat (territorial) à la 5<sup>e</sup> compagnie du 23<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : agent de liaison d'un dévouement et d'un courage au-dessus de tout éloge. A été blessé très grièvement au cours de l'attaque du 21 décembre 1915. Perte de l'œil gauche.

BOULIN (Jean), mle 018732, caporal (réserve) à la 1<sup>e</sup> compagnie du 28<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat (territorial) à la 5<sup>e</sup> compagnie du 23<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : agent de liaison d'un dévouement et d'un courage au-dessus de tout éloge. A été blessé très grièvement au cours de l'attaque du 21 décembre 1915. Perte de l'œil gauche.

BOULIN (Jean), mle 018732, caporal (réserve) à la 1<sup>e</sup> compagnie du 28<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat (territorial) à la 5<sup>e</sup> compagnie du 23<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : agent de liaison d'un dévouement et d'un courage au-dessus de tout éloge. A été blessé très grièvement au cours de l'attaque du 21 décembre 1915. Perte de l'œil gauche.

BOULIN (Jean), mle 018732, caporal (réserve) à la 1<sup>e</sup> compagnie du 28<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat (territorial) à la 5<sup>e</sup> compagnie du 23<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : agent de liaison d'un dévouement et d'un courage au-dessus de tout éloge. A été blessé très grièvement au cours de l'attaque du 21 décembre 1915. Perte de l'œil gauche.

BOULIN (Jean), mle 018732, caporal (réserve) à la 1<sup>e</sup> compagnie du 28<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat (territorial) à la 5<sup>e</sup> compagnie du 23<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : agent de liaison d'un dévouement et d'un courage au-dessus de tout éloge. A été blessé très grièvement au cours de l'attaque du 21 décembre 1915. Perte de l'œil gauche.

BOULIN (Jean), mle 018732, caporal (réserve) à la 1<sup>e</sup> compagnie du 28<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat (territorial) à la 5<sup>e</sup> compagnie du 23<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : agent de liaison d'un dévouement et d'un courage au-dessus de tout éloge. A été blessé très grièvement au cours de l'attaque du 21 décembre 1915. Perte de l'œil gauche.

BOULIN (Jean), mle 018732, caporal (réserve) à la 1<sup>e</sup> compagnie du 28<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat (territorial) à la 5<sup>e</sup> compagnie du 23<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : agent de liaison d'un dévouement et d'un courage au-dessus de tout éloge. A été blessé très grièvement au cours de l'attaque du 21 décembre 1915. Perte de l'œil gauche.

BOULIN (Jean), mle 018732, caporal (réserve) à la 1<sup>e</sup> compagnie du 28<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat (territorial) à la 5<sup>e</sup> compagnie du 23<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : agent de liaison d'un dévouement et d'un courage au-dessus de tout éloge. A été blessé très grièvement au cours de l'attaque du 21 décembre 1915. Perte de l'œil gauche.

BOULIN (Jean), mle 018732, caporal (réserve) à la 1<sup>e</sup> compagnie du 28<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat (territorial) à la 5<sup>e</sup> compagnie du 23<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : agent de liaison d'un dévouement et d'un courage au-dessus de tout éloge. A été blessé très grièvement au cours de l'attaque du 21 décembre 1915. Perte de l'œil gauche.

BOULIN (Jean), mle 018732, caporal (réserve) à la 1<sup>e</sup> compagnie du 28<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat (territorial) à la 5<sup>e</sup> compagnie du 23<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : agent de liaison d'un dévouement et d'un courage au-dessus de tout éloge. A été blessé très grièvement au cours de l'attaque du 21 décembre 1915. Perte de l'œil gauche.

BOULIN (Jean), mle 018732, caporal (réserve) à la 1<sup>e</sup> compagnie du 28<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat (territorial) à la 5<sup>e</sup> compagnie du 23<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : agent de liaison d'un dévouement et d'un courage au-dessus de tout éloge. A été blessé très grièvement au cours de l'attaque du 21 décembre 1915. Perte de l'œil gauche.

BOULIN (Jean), mle 018732, caporal (réserve) à la 1<sup>e</sup> compagnie du 28<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat (territorial) à la 5<sup>e</sup> compagnie du 23<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : agent de liaison d'un dévouement et d'un courage au-dessus de tout éloge. A été blessé très grièvement au cours de l'attaque du 21 décembre 1915. Perte de l'œil gauche.

BOULIN (Jean), mle 018732, caporal (réserve) à la 1<sup>e</sup> compagnie du 28<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat (territorial) à la 5<sup>e</sup> compagnie du 23<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : agent de liaison d'un dévouement et d'un courage au-dessus de tout éloge. A été blessé très grièvement au cours de l'attaque du 21 décembre 1915. Perte de l'œil gauche.

BOULIN (Jean), mle 018732, caporal (réserve) à la 1<sup>e</sup> compagnie du 28<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat (territorial) à la 5<sup>e</sup> compagnie du 23<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : agent de liaison d'un dévouement et d'un courage au-dessus de tout éloge. A été blessé très grièvement au cours de l'attaque du 21 décembre 1915. Perte de l'œil gauche.

BOULIN (Jean), mle 018732, caporal (réserve) à la 1<sup>e</sup> compagnie du 28<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat (territorial) à la 5<sup>e</sup> compagnie du 23<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : agent de liaison d'un dévouement et d'un courage au-dessus de tout éloge. A été blessé très grièvement au cours de l'attaque du 21 décembre 1915. Perte de l'œil gauche.

BOULIN (Jean), mle 01873

CADOT (Henri), mle 5953, sapeur (active) à la compagnie 6/53 du 9<sup>e</sup> rég. du génie : sapeur très brave et très dévoué qui en toutes circonstances a été pour ses camarades un bel exemple de devoir. Grièvement blessé le 24 septembre 1916, à son poste. Amputé de la cuisse droite.

MITTELETTE (Emile-Alphonse), mle 02143, soldat (réserve) à la 10<sup>e</sup> compagnie du 15<sup>e</sup> rég. d'infanterie : très bon soldat, énergique, courageux et dévoué, ayant toujours eu une attitude énergique au feu. Blessé grièvement à son poste de combat, le 25 mai 1916. Enucleation de l'œil droit.

MAHUT (Lucien-Marcel-Georges), mle 9493, soldat (active) à la 9<sup>e</sup> compagnie du 15<sup>e</sup> rég. d'infanterie : très bon soldat, énergique, courageux et dévoué, toujours volontaire pour les missions périlleuses. A été blessé grièvement le 11 mai 1916, au cours d'une patrouille. Perte de l'œil droit.

POINT (Alphonse), mle 13874, soldat (active) à la 11<sup>e</sup> compagnie du 35<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent soldat, brave et discipliné. A été blessé grièvement le 16 août 1916, en exécutant des travaux dans une zone violemment bombardée. Perte de l'œil droit.

PAGES (Marcel), mle R. 3355, soldat à la 5<sup>e</sup> compagnie du 1<sup>e</sup> rég. d'infanterie : bon soldat, d'une belle conduite au feu. Grièvement blessé le 23 septembre 1916, à son poste de sentinelle, sur le terrain conquis. Amputé de la cuisse droite.

BRICE (Marcel-Eugène), mle 13053, soldat (active) à la 12<sup>e</sup> compagnie du 15<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat brisé, et plein d'entrain. S'est très bien conduit à l'attaque du 17 mars 1916, au cours de laquelle il a été grièvement blessé. Amputé de la cuisse gauche.

BAUDEL (Oscar-Paul), mle 012416, soldat (territorial) à la 19<sup>e</sup> compagnie du 20<sup>e</sup> rég. d'infanterie : au front depuis le début de la campagne, a toujours fait preuve d'un grand courage. Blessé grièvement, à son poste, le 21 février 1916. Amputé de la jambe gauche.

TABET MOHAND BEL BELKACEM, mle 12799, tirailleur (active) à la 9<sup>e</sup> compagnie du 7<sup>e</sup> rég. de tirailleurs (3<sup>e</sup> rég. de tirailleurs) : bon et brave tirailleur. Blessé à l'attaque du 20 septembre 1916. Amputé de la jambe gauche.

TEMPLIER (Pierre-Marie), mle 4754, chasseur (active) à la 1<sup>e</sup> compagnie du 66<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : brave chasseur. S'est distingué en toutes circonstances par son dévouement et sa bravoure. Grièvement blessé, en première ligne, à son poste de combat, le 24 mars 1916. Enucleation de l'œil droit et impotence fonctionnelle du bras droit.

CHUARD (Emile-Louis), mle 11313, soldat (active) au 42<sup>e</sup> rég. d'infanterie, compagnie de mitrailleuses : agent de liaison très brave, toujours prêt à accomplir les plus périlleuses missions. Grièvement blessé, le 24 août 1916. Amputé de l'avant-bras droit.

GRARE (Auguste), mle 757, soldat (réserve) à la 22<sup>e</sup> compagnie du 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat courageux et énergique, toujours un des premiers à l'attaque. Blessé grièvement, le 11 octobre 1916, en défendant une position qui venait d'être enlevée à l'ennemi. Enucleation de l'œil gauche.

DOUSSON (Alexandre), mle 3969, soldat de 1<sup>e</sup> classe (territorial) à la 21<sup>e</sup> compagnie du 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie : bon soldat, qui a toujours donné l'exemple de la bravoure et du dévouement. Grièvement blessé, le 20 juillet 1916, en se portant à l'assaut. Perte du bras droit.

HUMEZ (Jérémie), mle 017803, soldat (réserve) à la 2<sup>e</sup> compagnie du 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie : brave soldat qui s'est signalé par sa bravoure et son entrain dans tous les engagements auxquels son régiment a pris part. Grièvement blessé, le 20 juillet 1916, en première ligne. Amputé de la jambe gauche.

JOBART (Jacques), mle 12756, soldat (R. A. T.) à la 8<sup>e</sup> compagnie du 63<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie : excellent soldat. S'est fait remarquer par son courage et son sang-froid à l'attaque du 25 septembre 1915, lors de laquelle il a été grièvement blessé. Enucleation de l'œil droit.

SEGONDS (Albert), mle 011292, sapeur (réserve) à la compagnie 6/3 du 9<sup>e</sup> rég. du génie : brave soldat. Grièvement blessé le 26 octobre 1916 en exécutant des travaux au delà de nos lignes. Enucleation de l'œil droit.

LOYER (Marceau), soldat (réserve) à la 11<sup>e</sup> compagnie du 16<sup>e</sup> rég. d'infanterie : brave soldat. Grièvement blessé le 25 août 1916, au cours d'un assaut. Perte de l'œil droit.

DAVIDS (René), soldat (réserve) à la 22<sup>e</sup> compagnie du 25<sup>e</sup> rég. d'infanterie : très bon soldat, courageux et d'une belle attitude au feu. Très grièvement blessé au combat du 29 août 1916. Perte de l'œil droit.

MARSHAL (Marcel-Anatole), mle 8565, sergent (réserve) à la 10<sup>e</sup> compagnie du 9<sup>e</sup> rég. d'infanterie : sous-officier très énergique. Blessé grièvement à son poste de combat, le 10 février 1916. Mutilation de la face et diminution considérable de la vision de l'œil gauche.

LUCAS (Henri), mle Rt 1376, soldat (réserve) au 15<sup>e</sup> rég. d'infanterie, compagnie de mitrailleuses : excellent soldat, dévoué et très courageux. S'est toujours très bien conduit au feu. A été grièvement blessé le 24 mai 1916, à son poste de combat. Perte de l'œil droit.

GUILLOT (Jérôme-Maximin-Joseph), mle 3196, chasseur à la 5<sup>e</sup> compagnie du 28<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : blessé grièvement, le 2 décembre 1914, au cours d'une attaque au moment où il parvenait sur des premiers dans la tranchée ennemie. Impotence fonctionnelle du bras droit.

BERNOUD (Louis-Edmond), mle 15789, soldat (active) à la 2<sup>e</sup> compagnie du 15<sup>e</sup> rég. d'infanterie : brave soldat. Blessé grièvement à son poste de combat, le 29 avril 1916, au cours d'une relève. Perte de l'œil droit.

METTETAL (Pierre-François), mle 14249, soldat (réserve) au 35<sup>e</sup> rég. d'infanterie, compagnie de mitrailleuses : excellent soldat mitrailleur, plein de courage et de sang-froid. Le 21 juin 1916, l'ennemi étant arrivé, au cours d'une contre-attaque, à quelques mètres de lui, a continué à servir sa pièce en terrain découvert jusqu'au moment où il fut mis hors de combat et a contribué ainsi à l'échec de la tentative allemande. Impotence fonctionnelle du bras droit.

HOUILLET (Eugène-Jules-Joseph), mle 019405, caporal (réserve) à la 3<sup>e</sup> compagnie du 15<sup>e</sup> rég. d'infanterie : très bon caporal, énergique, courageux et animé du meilleur esprit, donnant en toutes circonstances le plus bel exemple. Blessé grièvement, le 20 avril 1916, en entendant faire courrouxement son devoir au feu. Blessé grièvement le 8 août 1916, à son poste de combat. Amputé du bras droit.

CHAUDES (Jean-Marie), mle 6578, soldat (active) à la 13<sup>e</sup> compagnie du 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat discipliné, brave, courageux et plein d'entrain, ayant toujours donné l'exemple du devoir. Le 9 octobre 1915, a été grièvement blessé en travaillant à la réfection d'une tranchée bouleversée par un bombardement violent. Impotence fonctionnelle de la jambe gauche.

CHAUDES (Jean-Marie), mle 6578, soldat (active) à la 13<sup>e</sup> compagnie du 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat discipliné, brave, courageux et plein d'entrain, ayant toujours donné l'exemple du devoir. Le 9 octobre 1915, a été grièvement blessé en travaillant à la réfection d'une tranchée bouleversée par un bombardement violent. Impotence fonctionnelle de la jambe gauche.

CHAUDES (Jean-Marie), mle 6578, soldat (active) à la 13<sup>e</sup> compagnie du 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat discipliné, brave, courageux et plein d'entrain, ayant toujours donné l'exemple du devoir. Le 9 octobre 1915, a été grièvement blessé en travaillant à la réfection d'une tranchée bouleversée par un bombardement violent. Impotence fonctionnelle de la jambe gauche.

CHAUDES (Jean-Marie), mle 6578, soldat (active) à la 13<sup>e</sup> compagnie du 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat discipliné, brave, courageux et plein d'entrain, ayant toujours donné l'exemple du devoir. Le 9 octobre 1915, a été grièvement blessé en travaillant à la réfection d'une tranchée bouleversée par un bombardement violent. Impotence fonctionnelle de la jambe gauche.

CHAUDES (Jean-Marie), mle 6578, soldat (active) à la 13<sup>e</sup> compagnie du 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat discipliné, brave, courageux et plein d'entrain, ayant toujours donné l'exemple du devoir. Le 9 octobre 1915, a été grièvement blessé en travaillant à la réfection d'une tranchée bouleversée par un bombardement violent. Impotence fonctionnelle de la jambe gauche.

CHAUDES (Jean-Marie), mle 6578, soldat (active) à la 13<sup>e</sup> compagnie du 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat discipliné, brave, courageux et plein d'entrain, ayant toujours donné l'exemple du devoir. Le 9 octobre 1915, a été grièvement blessé en travaillant à la réfection d'une tranchée bouleversée par un bombardement violent. Impotence fonctionnelle de la jambe gauche.

CHAUDES (Jean-Marie), mle 6578, soldat (active) à la 13<sup>e</sup> compagnie du 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat discipliné, brave, courageux et plein d'entrain, ayant toujours donné l'exemple du devoir. Le 9 octobre 1915, a été grièvement blessé en travaillant à la réfection d'une tranchée bouleversée par un bombardement violent. Impotence fonctionnelle de la jambe gauche.

CHAUDES (Jean-Marie), mle 6578, soldat (active) à la 13<sup>e</sup> compagnie du 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat discipliné, brave, courageux et plein d'entrain, ayant toujours donné l'exemple du devoir. Le 9 octobre 1915, a été grièvement blessé en travaillant à la réfection d'une tranchée bouleversée par un bombardement violent. Impotence fonctionnelle de la jambe gauche.

CHAUDES (Jean-Marie), mle 6578, soldat (active) à la 13<sup>e</sup> compagnie du 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat discipliné, brave, courageux et plein d'entrain, ayant toujours donné l'exemple du devoir. Le 9 octobre 1915, a été grièvement blessé en travaillant à la réfection d'une tranchée bouleversée par un bombardement violent. Impotence fonctionnelle de la jambe gauche.

CHAUDES (Jean-Marie), mle 6578, soldat (active) à la 13<sup>e</sup> compagnie du 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat discipliné, brave, courageux et plein d'entrain, ayant toujours donné l'exemple du devoir. Le 9 octobre 1915, a été grièvement blessé en travaillant à la réfection d'une tranchée bouleversée par un bombardement violent. Impotence fonctionnelle de la jambe gauche.

CHAUDES (Jean-Marie), mle 6578, soldat (active) à la 13<sup>e</sup> compagnie du 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat discipliné, brave, courageux et plein d'entrain, ayant toujours donné l'exemple du devoir. Le 9 octobre 1915, a été grièvement blessé en travaillant à la réfection d'une tranchée bouleversée par un bombardement violent. Impotence fonctionnelle de la jambe gauche.

CHAUDES (Jean-Marie), mle 6578, soldat (active) à la 13<sup>e</sup> compagnie du 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat discipliné, brave, courageux et plein d'entrain, ayant toujours donné l'exemple du devoir. Le 9 octobre 1915, a été grièvement blessé en travaillant à la réfection d'une tranchée bouleversée par un bombardement violent. Impotence fonctionnelle de la jambe gauche.

CHAUDES (Jean-Marie), mle 6578, soldat (active) à la 13<sup>e</sup> compagnie du 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat discipliné, brave, courageux et plein d'entrain, ayant toujours donné l'exemple du devoir. Le 9 octobre 1915, a été grièvement blessé en travaillant à la réfection d'une tranchée bouleversée par un bombardement violent. Impotence fonctionnelle de la jambe gauche.

CHAUDES (Jean-Marie), mle 6578, soldat (active) à la 13<sup>e</sup> compagnie du 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat discipliné, brave, courageux et plein d'entrain, ayant toujours donné l'exemple du devoir. Le 9 octobre 1915, a été grièvement blessé en travaillant à la réfection d'une tranchée bouleversée par un bombardement violent. Impotence fonctionnelle de la jambe gauche.

CHAUDES (Jean-Marie), mle 6578, soldat (active) à la 13<sup>e</sup> compagnie du 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat discipliné, brave, courageux et plein d'entrain, ayant toujours donné l'exemple du devoir. Le 9 octobre 1915, a été grièvement blessé en travaillant à la réfection d'une tranchée bouleversée par un bombardement violent. Impotence fonctionnelle de la jambe gauche.

CHAUDES (Jean-Marie), mle 6578, soldat (active) à la 13<sup>e</sup> compagnie du 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat discipliné, brave, courageux et plein d'entrain, ayant toujours donné l'exemple du devoir. Le 9 octobre 1915, a été grièvement blessé en travaillant à la réfection d'une tranchée bouleversée par un bombardement violent. Impotence fonctionnelle de la jambe gauche.

CHAUDES (Jean-Marie), mle 6578, soldat (active) à la 13<sup>e</sup> compagnie du 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat discipliné, brave, courageux et plein d'entrain, ayant toujours donné l'exemple du devoir. Le 9 octobre 1915, a été grièvement blessé en travaillant à la réfection d'une tranchée bouleversée par un bombardement violent. Impotence fonctionnelle de la jambe gauche.

CHAUDES (Jean-Marie), mle 6578, soldat (active) à la 13<sup>e</sup> compagnie du 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat discipliné, brave, courageux et plein d'entrain, ayant toujours donné l'exemple du devoir. Le 9 octobre 1915, a été grièvement blessé en travaillant à la réfection d'une tranchée bouleversée par un bombardement violent. Impotence fonctionnelle de la jambe gauche.

CHAUDES (Jean-Marie), mle 6578, soldat (active) à la 13<sup>e</sup> compagnie du 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat discipliné, brave, courageux et plein d'entrain, ayant toujours donné l'exemple du devoir. Le 9 octobre 1915, a été grièvement blessé en travaillant à la réfection d'une tranchée bouleversée par un bombardement violent. Impotence fonctionnelle de la jambe gauche.

CHAUDES (Jean-Marie), mle 6578, soldat (active) à la 13<sup>e</sup> compagnie du 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat discipliné, brave, courageux et plein d'entrain, ayant toujours donné l'exemple du devoir. Le 9 octobre 1915, a été grièvement blessé en travaillant à la réfection d'une tranchée bouleversée par un bombardement violent. Impotence fonctionnelle de la jambe gauche.

CHAUDES (Jean-Marie), mle 6578, soldat (active) à la 13<sup>e</sup> compagnie du 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat discipliné, brave, courageux et plein d'entrain, ayant toujours donné l'exemple du devoir. Le 9 octobre 1915, a été grièvement blessé en travaillant à la réfection d'une tranchée bouleversée par un bombardement violent. Impotence fonctionnelle de la jambe gauche.

CHAUDES (Jean-Marie), mle 6578, soldat (active) à la 13<sup>e</sup> compagnie du 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat discipliné, brave, courageux et plein d'entrain, ayant toujours donné l'exemple du devoir. Le 9 octobre 1915, a été grièvement blessé en travaillant à la réfection d'une tranchée bouleversée par un bombardement violent. Impotence fonctionnelle de la jambe gauche.

CHAUDES (Jean-Marie), mle 6578, soldat (active) à la 13<sup>e</sup> compagnie du 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat discipliné, brave, courageux et plein d'entrain, ayant toujours donné l'exemple du devoir. Le 9 octobre 1915, a été grièvement blessé en travaillant à la réfection d'une tranchée bouleversée par un bombardement violent. Impotence fonctionnelle de la jambe gauche.

CHAUDES (Jean-Marie), mle 6578, soldat (active) à la 13<sup>e</sup> compagnie du 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat discipliné, brave, courageux et plein d'entrain, ayant toujours donné l'exemple du devoir. Le 9 octobre 1915, a été grièvement blessé en travaillant à la réfection d'une tranchée bouleversée par un bombardement violent. Impotence fonctionnelle de la jambe gauche.

CHAUDES (Jean-Marie), mle 6578, soldat (active) à la 13<sup>e</sup> compagnie du 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat discipliné, brave, courageux et plein d'entrain, ayant toujours donné l'exemple du devoir. Le 9 octobre 1915, a été grièvement blessé en travaillant à la réfection d'une tranchée bouleversée par un bombardement violent. Impotence fonctionnelle de la jambe gauche.

CHAUDES (Jean-Marie), mle 6578, soldat (active) à la 13<sup>e</sup> compagnie du 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat discipliné, brave, courageux et plein d'entrain, ayant toujours donné l'exemple du devoir. Le 9 octobre 1915, a été grièvement blessé en travaillant à la réfection d'une tranchée bouleversée par un bombardement violent. Impotence fonctionnelle de la jambe gauche.

CHAUDES (Jean-Marie), mle 6578, soldat (active) à la 13<sup>e</sup> compagnie du 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat discipliné, brave, courageux et plein d'entrain, ayant toujours donné l'exemple du devoir. Le 9 octobre 1915, a été grièvement blessé en travaillant à la réfection d'une tranchée bouleversée par un bombardement violent. Impotence fonctionnelle de la jambe gauche.

CHAUDES (Jean-Marie), mle 6578, soldat (active) à la



TROGNON (Louis), mle 4120, soldat (territorial) à la 24<sup>e</sup> compagnie du 222<sup>e</sup> rég. d'infanterie : très bon soldat, courageux et dévoué. Très grièvement blessé, le 26 mars 1915, au cours d'une reconnaissance offensive. Perte de l'usage du bras gauche.

ARNAUD (André), mle 3639, soldat (territorial) à la 18<sup>e</sup> compagnie du 222<sup>e</sup> rég. d'infanterie : très bon soldat plein de courage et d'entrain. Très grièvement blessé le 24 octobre 1916 en se portant à l'assaut des lignes ennemis. Perte de l'œil droit.

PELLET (Antoine-Joseph), mle 01368, soldat (réserve) à la 19<sup>e</sup> compagnie du 222<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat très brave et très courageux. S'est très bien conduit au combat du 30 août 1914. A été grièvement blessé. Perte de l'œil gauche.

ARABEYRE (Léon), soldat (réserve) au 143<sup>e</sup> rég. d'infanterie, compagnie de mitrailleuses, mle 06710 : soldat mitrailleur brave et dévoué. Grièvement blessé le 17 août 1916 en se portant courageusement à l'attaque d'une position allemande sous un violent tir de barrage. Enclavement de l'œil gauche.

LARROQUE (François), mle 03932, soldat (réserve) à la 1<sup>e</sup> compagnie du 143<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat très courageux. A été grièvement blessé le 18 août 1916 au moment de s'élanter à l'attaque d'une position allemande. Perte de l'œil gauche.

VESSERAU (Emile-Louis), mle 11782, soldat (active) à la 5<sup>e</sup> compagnie du 143<sup>e</sup> rég. d'infanterie : grenadier courageux et dévoué. A été grièvement blessé le 17 août 1916 en se portant à l'attaque d'une position allemande. Perte de l'œil gauche.

GINISTY (Jean-Ferdinand), mle 07622, maréchal des logis (réserve) au 2<sup>e</sup> rég. du génie agent de liaison à l'état-major d'une brigade : sous-officier d'une énergie et d'une bravoure exceptionnelles. Au cours de l'attaque du 25 septembre 1915, accompagnant comme agent de liaison le commandant de la brigade, a pris spontanément le commandement d'une fraction et de quelques isolés, qu'il a portés à l'assaut d'un îlot de résistance. Blessé très grièvement le 8 novembre suivant, a montré le plus grand sang-froid et le mépris le plus absolu de la douleur. Ankylose du bras gauche.

ANTIQ (Albert), mle 10228, soldat (active) au 118<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat signaleur plein de ténacité et de courage. A été grièvement blessé le 1<sup>er</sup> novembre 1916 en assurant volontairement la transmission d'un ordre sous un violent bombardement. Impotence fonctionnelle du bras gauche.

GATEFIN (Michel), mle 5020, soldat (réserve) à la 1<sup>e</sup> compagnie du 85<sup>e</sup> rég. d'infanterie : vaillant soldat. Le 22 avril 1915, s'est élancé avec un grand courage à l'assaut d'une tranchée ennemie fortement occupée et, bien que grièvement blessé, a fait prisonniers cinq Allemands. Impotence fonctionnelle du bras droit.

MALEVAL (Jacques), mle 06065, soldat (réserve) à la 9<sup>e</sup> compagnie du 78<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat d'une bravoure et d'un dévouement remarquables. A été atteint de plusieurs blessures, le 21 décembre 1914, au cours d'une contre-attaque ennemie. Perte de la vision de l'œil droit.

LAGORGETTE (Joseph), mle 7650, soldat (active) à la 12<sup>e</sup> compagnie du 134<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat énergique, dévoué et audacieux qui a toujours eu au feu une conduite exemplaire. Blessé le 9 avril 1915, au cours d'une violente attaque, a refusé de quitter son poste et a continué à combattre jusqu'au moment où il fut atteint d'une seconde blessure. Perte de l'usage du bras droit.

DÉLÉRY (Alexandre), mle 01439, soldat (réserve) à la 1<sup>e</sup> compagnie du 13<sup>e</sup> rég. d'infanterie : très bon soldat qui s'est toujours bravement conduit au feu. Blessé grièvement à son poste de combat le 7 mars 1915. Perte de la vision de l'œil droit.

GALEYRAND (Félix-Antoine), mle 4451, soldat (réserve) au 78<sup>e</sup> rég. d'infanterie, compagnie de mitrailleuses : soldat dévoué et courageux. Grièvement blessé au combat du 3 avril 1915, alors qu'il entrait dans la tranchée conquise. Perte de la vision de l'œil gauche.

PARANTIN (Edmond), mle 04219, soldat (réserve) à la 9<sup>e</sup> compagnie du 10<sup>e</sup> rég. d'infanterie : bon soldat, dévoué et courageux, d'une belle attitude au feu. Très grièvement blessé à son poste de combat, le 21 avril 1916.

COIGNET (Auguste), mle 07084, soldat (réserve) à la 3<sup>e</sup> compagnie du 134<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat très brave qui a toujours rempli avec un remarquable courage et un parfait mépris du danger ses fonctions d'agent de liaison. Blessé grièvement le 7 juillet 1915. Impossibilité fonctionnelle de la jambe gauche.

MARTY (Samuel-Firmin), mle 018208, sapeur mineur à la compagnie 17-2 du 2<sup>e</sup> rég. du génie : très bon sapeur. A donné dans l'exécution des travaux d'approche dont sa compagnie était chargée, des preuves de courage et de dévouement, particulièrement le 16 juin 1915 où il a été blessé très grièvement.

GIRARD (Léon-Lucien-Maurice), mle 09613, zouave (réserve) à la 17<sup>e</sup> compagnie du 1<sup>er</sup> rég. de marche des zouaves : zouave très courageux qui a toujours fait preuve d'un réel mépris du danger. Blessé grièvement à l'attaque du 14 septembre 1914. Impotence fonctionnelle du bras droit.

HUYARD (Pierre), mle 5087, canonnier conducteur (réserve) à la 4<sup>e</sup> S. M. I. du 8<sup>e</sup> rég. d'artillerie de campagne : excellent canonnier conducteur. Grièvement blessé le 27 juillet 1916 dans l'accomplissement de son devoir. Amputation de la main gauche.

ROLLIN (Henri), mle Rt 89, sergent (réserve) à la 6<sup>e</sup> compagnie du 405<sup>e</sup> rég. d'infanterie : brave sous-officier. A été atteint de blessures multiples, le 28 septembre 1915, en se portant à l'assaut d'une position ennemie. Perte de l'usage de la main gauche.

TERME (André), mle 7470, soldat (active) à la 2<sup>e</sup> compagnie du 405<sup>e</sup> rég. d'infanterie : agent de liaison plein de bravoure et de dévouement. A été grièvement blessé à son poste, le 25 juillet 1916. Enclavement de l'œil gauche.

HOUDIN (Paul), mle 10913, soldat (réserve) à la 23<sup>e</sup> compagnie du 288<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent soldat qui a toujours fait courageusement son devoir. A été blessé très grièvement, le 5 septembre 1916, en se portant à l'attaque.

CHAUVIN (Joseph), mle 2610, cavalier de 1<sup>e</sup> classe (réserve) au 4<sup>e</sup> escadron du 7<sup>e</sup> rég. de chasseurs à cheval : engagé volontaire au début de la guerre, a donné en toutes circonstances le plus bel exemple de courage et de dévouement. A été grièvement blessé le 23 juillet 1916 alors qu'il rapportait sur ses épaules un camarade asphyxié par les gaz. Impotence fonctionnelle du bras gauche.

RIGOULOT (René-Emile), mle 13784, soldat (active) à la 6<sup>e</sup> compagnie du 180<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat d'un courage digne d'éloges. A été très grièvement blessé au cours de l'attaque du 30 juillet 1916, alors qu'il assurait son service de signaleur dans la première vague d'assaut malgré un violent bombardement. Amputé du bras droit.

VOIRIN (Georges), mle 8669, caporal (active) à la 5<sup>e</sup> compagnie du 160<sup>e</sup> rég. d'infanterie : engagé volontaire pour la durée de la guerre. Dès le début de la campagne, a fait preuve de courage, d'énergie et de sang-froid dans des circonstances difficiles. A été grièvement blessé le 12 avril 1916, alors qu'il travaillait à la réfection d'une tranchée bouleversée par le bombardement. Amputé du pied droit.

PICARD (Eugène), mle 017185, soldat (réserve) à la 12<sup>e</sup> compagnie du 160<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat courageux et dévoué qui a toujours eu une belle attitude au feu. Blessé grièvement dans une tranchée de départ le 8 juillet 1916. Enclavement de l'œil droit.

RAYNAUD (Séraphin), soldat de 1<sup>e</sup> classe (réserve) à la 5<sup>e</sup> compagnie du 111<sup>e</sup> rég. d'infanterie : s'est conduit très crânement au cours d'une reconnaissance exécutée le 25 septembre 1914, dans un bois occupé par l'ennemi. Le sergent chef de patrouille et tous les hommes ayant été mis hors de combat, a pu, malgré une blessure grave, rapporter à son chef des renseignements intéressants. Perte de l'usage de la jambe droite.

BAZIN (René), sergent pilote (active) à l'esadrille R. 210 : excellent pilote ayant donné maintes preuves de courage et de dévouement. A accompli durant ces derniers mois, au prix des plus grandes difficultés, une série de missions lointaines qui ont donné les plus précieux résultats ; le 10 février 1917, a abattu un Fokker à un kilomètre de nos tranchées et, bien que grièvement blessé, a réussi, grâce à son énergie, à ramener dans nos lignes son appareil gravement endommagé par les projectiles ennemis. Déjà deux fois cité à l'ordre.

PRÉVOST (Georges-Emile-Albert), mle 2310, soldat (réserve) à la 4<sup>e</sup> compagnie du 165<sup>e</sup> rég. d'infanterie : très bon soldat, très brave au feu. A été grièvement blessé le 22 février 1916, à son poste de combat au cours d'un violent bombardement. Perte de l'usage du bras gauche.

PLANCKEEL (Léon-Georges), mle 012486 bis, soldat (territorial) à la 18<sup>e</sup> compagnie du 327<sup>e</sup> rég. d'infanterie : très bon soldat. Blessé grièvement au cours du combat du 23 février 1916. Amputé de la jambe droite.

DUQUENOY (Léon-Belloni), mle 016738 B., caporal (réserve) à la 18<sup>e</sup> compagnie du 327<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent gradé. A été blessé très grièvement, le 2 septembre 1916, en entraînant son escouade à l'assaut de tranchées ennemis. Amputé de l'avant-bras droit.

TILLOLOY (Emile-Alphonse), mle 13056, soldat (active) à la 1<sup>e</sup> compagnie du 273<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat plein de courage et d'énergie. A été très grièvement blessé, le 24 juillet 1916, dans une tranchée conquise sur l'ennemi et que ce dernier cherchait à reprendre par de violentes contre-attaques. Perte des deux yeux et des deux avant-bras.

BRISBARD (Henri), mle 11020, soldat (active) à la 9<sup>e</sup> compagnie du 42<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat très courageux qui s'est constamment distingué dans les nombreux combats auxquels son régiment a pris part. Déjà cité à l'ordre et blessé au cours de la campagne, a reçu une nouvelle et très grave blessure, le 10 décembre 1916, dans l'accomplissement de son devoir. Amputé de la cuisse gauche.

AULOIN (Pierre), mle 03766, sapeur (territorial) à la compagnie 6/2 du 9<sup>e</sup> rég. du génie : brave soldat discipliné et dévoué. Grièvement blessé, le 3 octobre 1916, à son poste de combat. Amputé de la cuisse droite.

FONTAINE (Jules-Pierre), mle 5223, soldat (territorial) à la 24<sup>e</sup> compagnie du 267<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat dévoué et courageux qui s'est toujours bravement conduit au feu. Grièvement blessé à son poste, le 29 mai 1916. Amputé de la jambe droite.

LEIRENS (Gustave), mle 2122, soldat (territorial) à la 20<sup>e</sup> compagnie du 254<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat brave et courageux. Grièvement blessé, le 25 janvier 1916, à son poste. Amputé de la cuisse gauche.

LERAY (Louis), mle 013362, soldat de 1<sup>e</sup> classe (territorial) à la 5<sup>e</sup> compagnie du 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie : très bon soldat, courageux et dévoué. S'est fait remarquer en toutes circonstances par son énergie et son entrain. A été blessé grièvement à son poste de combat, le 29 mai 1916. Amputé de la cuisse droite.

CHAUDEL (Julien-Louis), mle 14622, soldat (active) au 151<sup>e</sup> rég. d'infanterie, compagnie de mitrailleuses : très bon soldat, énergique, courageux et dévoué. A été blessé grièvement, à son poste de combat, le 11 octobre 1916. Amputé de la jambe gauche.

BARRÉ (Jules-Joseph-Jean), mle 4378, soldat de 1<sup>e</sup> classe (réserve) à la 7<sup>e</sup> compagnie du 59<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent soldat, modèle de courage et de dévouement. Grièvement blessé le 22 août 1914, au cours d'une attaque, et revenu au front à peine guéri, a été de nouveau très grièvement blessé, le 3 février 1915, pendant qu'il était de faction dans un poste avancé. Impotence fonctionnelle du bras gauche.

ROBIC (Emile), mle 7957, canonnier servant (réserve) à la 12<sup>e</sup> batterie du 3<sup>e</sup> rég. d'artillerie coloniale : très bon canonnier qui s'est toujours distingué par son courage et son sang-froid dans les circonstances difficiles. Le 28 mars 1916, a été grièvement blessé à son poste de combat au cours d'un violent bombardement. Perte de la vision de l'œil gauche.

BOULANGER (Jean), mle 4640, soldat (réserve) à la 3<sup>e</sup> compagnie du 107<sup>e</sup> rég. d'infanterie : très bon soldat, courageux et plein de sang-froid. Grièvement blessé à son poste de combat, le 27 novembre 1915, en repoussant l'ennemi à la grenade, après l'explosion d'une mine. Amputé de la main droite.

NALET (Ferdinand), mle 5977, soldat (active) à la 3<sup>e</sup> compagnie du 107<sup>e</sup> rég. d'infanterie : soldat brave et courageux. S'est maintes fois distingué par son mépris du danger. Le 20 mai 1916, est resté à son poste de gueule malgré un violent bombardement et a été grièvement blessé. Amputé de la jambe gauche.

(Journal officiel des 1<sup>er</sup>, 2 et 7 avril 1917.)